

Université de Montréal

**« L'influence des sensibilités paysagères sur les initiatives  
de sauvegarde patrimoniale : les cas de Chambly,  
Terrebonne, Verchères et Beauharnois »**

par :

Brigitte Gervais

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du  
grade de Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A) en Aménagement  
option aménagement

Avril, 2004

© Brigitte Gervais, 2004



NA

9000

054

2005

V.005

Direction des bibliothèques

**AVIS**

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**« L'influence des sensibilités paysagères sur les initiatives  
de sauvegarde patrimoniale : les cas de Chambly, Terrebonne,  
Verchères et Beauharnois »**

présenté par :

Brigitte Gervais

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Odile Trépanier  
président-rapporteur

Philippe Poullaouec-Gonidec  
directeur de recherche

Gérard Beaudet  
codirecteur de recherche

Normand Ouellet  
membre du jury

# Table des matières

Sommaires	i
Liste des figures	v
Remerciements	x
Glossaire	xi
Introduction	1
Chapitre 1. Mise en situation et positionnement	3
1.1 Mise en contexte de la recherche : entre paysage et patrimoine	4
1.2 Balisage des représentations et des sensibilités paysagères	6
1.3 Problématique scientifique	19
Chapitre 2. Cadre théorique et méthodologique	21
2.1 Cadre théorique	21
2.1.1 Qu'est-ce que le paysage ?	21
2.1.2 Un construit culturel et social	26
2.1.3 L'émergence paysagère : du paysage vu au paysage significatif	28
2.1.4 Les paysages d'intérêt patrimonial	31
2.1.5 Les postulats	33
2.2 Cadre méthodologique	34
Chapitre 3. Études de cas et résultats de recherche	40
3.1 Étude du centre historique de Chambly	41
3.2 Étude du centre historique de Terrebonne	67
3.3 Étude du centre historique de Verchères	94
3.4 Étude du centre historique de Beauharnois	113
3.5 Analyse comparative	138
3.5.1.1 La seconde moitié du XIX <sup>ième</sup> siècle et les premières décennies du XX <sup>ième</sup> siècle	139
3.5.1.2 Beauharnois, Chambly et Terrebonne : mise en scène paysagère et art de vivre le paysage	139

3.5.1.3	Verchères : une réalité de « pays »	149
3.5.1.4	Depuis les années 1980	149
3.5.1.5	Chambly et Terrebonne : la renaissance paysagère d'un site patrimonialisé	153
3.5.1.6	Beauharnois et Verchères : une absence de projet collectif	155
3.5.1.7	Beauharnois aujourd'hui : une sensibilité paysagère amenuisée	158
	Conclusion	160
	Bibliographie	165
	Annexes	
	Annexe 1. Carte de la Communauté métropolitaine de Montréal	
	Annexe 2. Grilles d'analyse	
	Annexe 3. Schémas organisationnels des centres historiques	

## Sommaire

L'objectif principal de ce mémoire est de porter un éclairage sur l'influence que peuvent avoir les sensibilités paysagères – la capacité d'un individu ou d'un groupe à ressentir les qualités d'un paysage – sur le processus de conservation et de mise en valeur des territoires patrimoniaux de la région périphérique de Montréal. Dans cette recherche, nous avons abordé le paysage comme un construit social et culturel. Le paysage est la qualification d'un territoire (la réalité objective) produite par le regard imprégné de valeurs socioculturelles d'un individu, d'un groupe ou d'une collectivité locale. L'hypothèse de la recherche comporte deux dimensions :

- 1) les regards portés sur les territoires sont pluriels et inconstants dans le temps ;
- 2) les regards sensibles au plan paysager peuvent avoir un impact sur les initiatives de sauvegarde patrimoniale.

Pour répondre à notre questionnement, nous avons étudié et comparé les noyaux villageois anciens de Verchères, Terrebonne, Chambly et Beauharnois durant la période romantique (fin XIX<sup>ième</sup> siècle et début XX<sup>ième</sup> siècle) et la période post-moderne (de 1970 à aujourd'hui), deux temps forts de la sensibilité paysagère québécoise. À l'aide d'une approche qualitative basée sur l'histoire locale, nous avons d'abord caractérisé les sensibilités paysagères de chacune des municipalités et nous avons défini comment leur noyau villageois ancien a été pris en charge au plan aménageur. Ensuite, nous les avons comparés au moyen d'une grille d'analyse dans le but de saisir les similarités et les différences.

Les cas de Chambly et de Terrebonne ont été très révélateurs du rôle mobilisateur que tiennent les sensibilités paysagères. Dans les deux cas, elles

ont favorisé la mobilisation des acteurs locaux contre la dégradation, voire la disparition, des qualités patrimoniales des lieux. Les cas de Verchères et de Beauharnois ont montré qu'il peut y avoir un lien entre une faible sensibilité paysagère et l'indifférence d'une population locale envers les territoires d'intérêt patrimonial. En somme, la recherche a démontré que les différences entre les aménagements réalisés sur le terrain ne tiennent pas uniquement aux caractéristiques géographiques des lieux mais surtout ils sont l'œuvre de sensibilités paysagères qui se sont exprimées à travers le temps.

**Mots-clés : paysage, histoire locale, sensibilité paysagère, patrimoine bâti, noyau villageois, périphérie de Montréal, projet de paysage**



## Abstract

This thesis principal endeavour is to underline the influence that landscape sensitivity – one's or a group capacity to feel a landscape qualities – on the process of carrying out conservatory projects and enhancing of patrimonial territories of the Montreal area. Into that research, we discussed landscape as an asset of social and cultural construct which has to be dissociate from the territory or the environment. The landscape is the qualification of a territory (objective reality) made by socio-cultural values of an individual, a group or a community view. The research hypothesis is (1) that views on territories are multiples and not constant through times and (2) sensitives views on landscapes could have an impact on initiatives that can be taken to preserve the patrimony.

In order to answer our question, we studied and compared historical centers of Vercheres, Terrebonne, Chambly and Beauharnois during the romantic period (end of XIX<sup>th</sup> century and the beginning of the XX<sup>th</sup> century) and the post-modern period (from 1970 to now) – two very strong periods for landscape sensitivity in Québec. With a qualitative approach, we first have defined landscape sensitivity of each municipality and we have established how their historical centers have been taken in charge by planning. Than, we have compared them, by using an analytical chart with the purpose of observing their similarities and differences.

Chambly's and Terrebonne's cases have been really revealing of the motivating role that landscapes sensitivities are playing. In both municipalities, they have encouraged mobilisation of local actors against shocking state, or worst, disappearance of the patrimonial qualities of places. On their side, Verchere's and Beauharnois's cases have shown that a link between a low landscape sensitivity and a local careless population can occur towards territories which have a certain patrimonial interest. To conclude, the research has shown that

differences between planning realized on land are not only related to geographical characteristics of the areas.

**Key words : landscape, territory of patrimonial interest, landscape sensitivity, patrimonial conservation, historical center, Montreal area**

## Liste des figures

### Chapitre 1.

#### Mise en situation et positionnement

Figure 1. Œuvre d'Adrien Hébert. *Rue Saint-Denis*. 1927.

Figure 2. *Le Cours supérieur de l'Outaouais, près de Mattawa*. 1924.

### Chapitre 2.

#### Cadre théorique et méthodologique

Figure 1. Le processus de qualification.

Figure 2. Schéma présentant les dimensions du concept de paysage de même que la manière dont elles entrent en interaction.

### Chapitre 3.

#### 3.1 Étude du centre historique de Chambly

Figure 1. Vue aérienne actuelle d'une partie du bassin de Chambly

Figure 2. *Fort Chambly*. Estampe. Œuvre de Bouchette. Vers les années 1800.

Figure 3. Les premières concessions de la seigneurie de Chambly en 1673.

Figure 4. Le développement de la seigneurie de Chambly vers 1827.

Figure 5. Plan des environs du Fort Chambly datant de 1809.

Figure 6. Le manoir Yule, rue Richelieu.

Figure 7. Le manoir de Salaberry construit vers 1812, en bordure des rapides de la rivière Richelieu.

Figure 8. Les ruines du fort de Chambly avec les rapides à l'arrière-plan.

Figure 9. Joseph-Octave Dion installé à l'intérieur du fort de Chambly, vers 1895.

Figure 10. Une promenade dominicale au fort de Chambly vers la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 11. *Fort St-Louis at Chambly*. Œuvre de Cornelius Krieghoff en 1858.

Figure 12. Carte postale ancienne où sont représentés le monument de Salaberry ainsi que l'hôtel de ville de Chambly.

Figure 13. Les abords du bassin de Chambly.

Figure 14. L'ancien manoir de Salaberry aujourd'hui, rue Richelieu.

Figure 15. Le parc des Rapides longeant la rivière Richelieu, sur l'ancien site des usines Willett.

Figure 16. Vue aérienne du fort de Chambly et de ses environs après la seconde restauration réalisée sous l'initiative du gouvernement fédéral.

Figure 17. Carte de vœux illustré par *Le soleil se lève sur le Fort Chambly*, une oeuvre de Jacques Boisvert.

Figure 18. Une œuvre de la série « Parfum d'histoire », réalisée par Micheline Caillé.

### **3.2 Étude du centre historique de Terrebonne**

Figure 1. Les installations de l'île des Moulins au début du siècle.

Figure 2. La première chapelle de Terrebonne construite en 1734.

Figure 3. Vue d'une partie de la rue Saint-Louis.

Figure 4. La résidence McKenzie, rue Saint-Louis.

Figure 5. Le manoir Masson, troisième manoir de Terrebonne.

Figure 6. Le parterre de façades du manoir Masson, avec la vue depuis celui-ci sur l'île des Moulins.

Figure 7. Les grandes institutions de Terrebonne implantées à proximité du manoir Masson, formant ainsi un ensemble institutionnel remarquable.

Figure 8. *Terrebonne (Québec)*. Aquarelle réalisée par George Heriot. 1810.

Figure 9. Carte postale ancienne. Vue sur une partie de la rue Saint-Louis.

Figure 10. Le parc Masson et ses kiosques vers 1910.

Figure 11. Une section de l'Île-des-Moulins avant que celle-ci soit classée « site d'intérêt historique national » par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1973.

Figure 12. Vue de l'entrée de l'Île-des-Moulins après la restauration des lieux, au milieu des années 1970.

Figure 13. Vue aérienne du Vieux-Terrebonne, incluant l'Île des Moulins, après les mesures de restauration.

Figure 14. Le parc Masson et l'étang Masson aujourd'hui.

Figure 15. Vue actuelle sur l'étang et les moulins de la chaussée depuis le surplomb de la rue Saint-Louis.

Figure 16. Vue sur le moulin neuf depuis la passerelle traversant la rivière des Mille-Iles et reliant l'île des Moulins à l'île Saint-Jean.

Figure 17. Le site historique animé : un tour de bateau-ponton.

Figure 18. Plan du site de l'Île-des-Moulins.

Figure 19. Carte postale illustrée par *L'étang des Moulins*, oeuvre réalisée par Conrad Therrien au cours des années 1990.

### **3.3 Étude du centre historique de Verchères**

Figure 1. Vue aérienne de la place de l'église à Verchères.

Figure 2. Ancienne carte postale. Vue de la statue de Madeleine de Verchères, du moulin banal à Verchères et d'une chalouperie vers 1925.

Figure 3. Ancienne carte postale. Le couvent de Verchères.

Figure 4. Photographie de la rue principale à Verchères réalisée par Joseph-Louis Cartier, au début du XX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 5. Le parc Jean-Marie Moreau sis aux abords de l'église paroissiale sur l'ancien site du Collège des garçons.

Figure 6. Vue aérienne du village de Verchères.

Figure 7. Les abords du quai municipal.

Figure 8. Plan d'ensemble de la stratégie d'interventions paysagères du village de Verchères.

Figure 9. *Madeleine s'amuse à Verchères*. Œuvre de Jean-Louis Mireault, aquarelle sur soie.

Figure 10. Photographie gagnante d'un concours organisé en 2002-2003 par le comité Rues Principales de Verchères.

### 3.4 Étude du centre historique de Beauharnois

Figure 1. Le deuxième manoir seigneurial au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 2. Photographie de la résidence des Robert (ancien manoir seigneurial) au début du XX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 3. Oeuvre de James Duncan, vers 1845.

Figure 4. Vue de la place de l'église.

Figure 5. L'église presbytérienne de Beauharnois construite en 1835.

Figure 6. Fréquentation touristique dans la plaine de Montréal durant la première moitié du XX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 7. Ancienne carte postale de Terrebonne.

Figure 9. Photographie du portail montrant l'entrée du domaine Robert, au début du siècle XX<sup>ième</sup> siècle.

Figure 10. Oeuvre de Katherine Jane Ellice, *The Seigneurie at Beauharnois (Quebec)*, 1838.

Figure 11. L'actuel parc Sauvé à Beauharnois.

Figure 12. Une partie de la rue Saint-Laurent.

Figure 13. Le Collège de Beauharnois et le second manoir seigneurial aujourd'hui.

Figure 14. Le moulin seigneurial construit par le seigneur Ellice tel qu'il est à l'heure actuelle.

Figure 15. Œuvre de Lucille Ouellet.

Figure 16. *À la mémoire des lieux*. Fresque murale peinte sur un bâtiment de la rue Saint-Laurent à Beauharnois.

### 3.5 Analyse comparative

Figure 1. L'ancien déversoir sur la rivière des Mille-Iles à Terrebonne, depuis les environs du moulin neuf.

Figure 2. *Fort Chambly (Quebec)*. Huile sur toile, par William Henry Bartlett. 1847.

Figure 3. Carte postale ancienne de Beauharnois.

Figure 4. L'ancien jardin Masson à Terrebonne.

Figure 5. Carte postale de Verchères.

Figure 6. Carte de vœux illustré par *Visite au Fort*, une oeuvre de Jacques Boisvert.

Figure 7. Un aménagement paysager réalisé sur un terrain privé, en bordure du fleuve Saint-Laurent à Beauharnois.

Figure 8. Les rives non-aménagées du fleuve, à proximité de l'embouchure de la rivière Saint-Louis à Beauharnois.

## Remerciements

Vous m'avez grandement appuyé dans ma démarche, chacun à votre manière, et je tiens aujourd'hui à vous exprimer ma reconnaissance.

Ma gratitude va d'abord à monsieur Philippe Poullaouec-Gonidec ainsi qu'à monsieur Gérard Beaudet, deux professeurs qui m'ont montré la voie tout au cours de la réalisation de ce mémoire et qui m'ont initié à la recherche en m'embauchant à titre d'assistante. Je leur suis très reconnaissante car, en plus de m'avoir soutenu jusqu'à l'aboutissement, ces derniers m'ont permis de m'accomplir pleinement en m'aidant à construire un projet de recherche à l'égal de mes intérêts et de mes convictions personnelles.

Mes remerciements vont ensuite à l'équipe de la Chaire en paysage et environnement et à celle de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, aux gens associés aux quatre municipalités étudiées de même qu'aux différents organismes impliqués. Je pense notamment aux gens de la municipalité de Verchères et de Chambly, aux artistes rencontrés, à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, au Centre régional d'archives de Lanaudière, à monsieur Despatis, à Henri Hamel, etc. Vous m'avez toutes et tous offert généreusement votre aide.

Je tiens également à remercier ma famille (Monique, Ronald, Christian, Yvette, Suzanne et Marthe) ainsi que mes amis et proches (Marjuline, Nathalie, Colette, Réjean, Johanne, Eva, Véronique, Jonathan, Gwenola, Marie-Bernard et tous les autres). Vos encouragements ont été plus que salutaires ! Lyndsay, je te remercie spécialement.

Pour terminer, je remercie affectueusement Ludwig pour son amour inconditionnel, ce que nous avons réalisé et tout ce que nous réaliserons ...



## Glossaire

**Académisme** : Observation étroite des traditions académiques ; classicisme étroit qui suit les règles conventionnelles. (tiré du Petit Robert).

**Anthropologie de l'espace** : Branche de la sociologie et de l'ethnologie qui étudie dans les établissements humains les rapports entre les sociétés et l'espace. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 22)

**Appropriation** : Action de s'approprier des biens. (Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 23)

**Artialisation** : (XVI<sup>ième</sup> siècle) Processus artistique qui transforme et embellit la nature, soit indirectement par le regard (*in visu*) au moyen de représentations imagées, tant littéraires que picturales, photographiques ou graphiques, soit directement et matériellement dans le cas du jardin (*in situ*) au moyen des actions d'aménagement du paysage. Le paysage peut ainsi se définir comme l'artialisation du pays, autrement dit comme sa transformation dans les règles de l'art, au sens de l'art de vivre d'une société. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 28)

**Champs visuel** : Se rapporte à l'espace réellement visible à partir d'un point précis à l'intérieur du bassin visuel et à la profondeur des vues qui y sont répertoriées (Domon et al., *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute*, p. 147)

**Culture** : 1) Les connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût et le jugement. 2) L'ensemble incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes et toute disposition et usage acquis par l'homme vivant en société et qui caractérise la civilisation dont il fait partie. Selon ces deux sens, la culture est devenue un élément majeur d'explication des faits sociaux de paysage et de jardin.

Pour l'ethnologue Gérard Lenclud, la reconnaissance d'un paysage dépend de modèles culturels : « le paysage est un donné reconstruit par une perception qu'informent des schémas conceptuels incluant non seulement la représentation du paysage mais aussi la représentation de ce que doit être un paysage dans les circonstances les plus diverses » (*Paysage au pluriel*, 1995, p. 9). (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 78-79)

**Décret de valeur** : Proclamation (par exemple par un classement) de la valeur d'un bien culturel, d'un site, d'un paysage, etc. fondée sur une appréciation objective, articulée à un savoir expert, de ses qualités et de son intérêt. (inspiré

de Beaudet, G., « Du jardin au paysage : le façonnement des lieux de la villégiature et du tourisme au Québec », *Téoros*, 1999)

**Demande sociale** : La demande sociale renvoie à une attitude active des citoyens et à leur volonté de participer aux décisions publiques. (tiré d'un rapport d'Yves Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Conseil national du paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001)

**Émergence paysagère** : Processus traduisant une reconnaissance suffisamment forte du caractère significatif des champs visuels du territoire pour générer des investissements individuels ou collectifs. (Domon, Beaudet et Joly, *Évolution du territoire laurentidien*, p. 23)

**Empirisme** : Point de vue philosophique (développé par les Anglais John Locke et David Hume (XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles) qui considère que les expériences sensorielles sont les seules sources de la connaissance, et que les méthodes qui conviennent sont l'observation et l'expérimentation.

**Environnement** : L'ensemble des conditions (naturelles, physiques, biologiques, sociales, culturelles, chimiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines. À ce titre, il est presque synonyme de la notion géographique de milieu. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.102)

**Expérience paysagère** : L'expérience sensible des aménités de l'espace et de la nature, mettant en jeu la complexité d'un sujet, et allant de la plus physiologique à la plus intellectuelle des motivations esthétiques qui assurent son insertion dans la société. Elle met aussi en jeu les cinq sens, les sens symboliques des paysages et les sens nouveaux qui peuvent éventuellement leur être donnés. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 110-111)

**In situ, in visu** : Mots latins signifiant « dans la réalité » et « dans le regard », redant compte de deux modalités de la transformation d'un pays en paysage par son artialisation. C'est la traduction du postulat du paysage formulé par Augustin Berque (*Les raisons du paysage*, 1995, p. 5): « les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font, et réciproquement elles l'interprètent en fonction de l'aménagement qu'elles en font. » (Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.154-155)

**Jardin** : (des langues nordiques *garth*, ceinture ou clôture, et du gallo-romain *gardinium*, enclos. *Hortus gardinus*, au X<sup>ième</sup> siècle, signifiait un jardin entouré d'une clôture). Espace fixe de dimensions variables planté avec des végétaux agréables ou utiles. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 162)

**Jardin paysager** : Style de jardins dont la composition s'inspire de la tradition picturale du paysage classique (XVI<sup>ième</sup> et XVII<sup>ième</sup> siècles) qui idéalisait la nature et tendait à abolir la frontière entre le jardin et le paysage. (d'après Conan in Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.163)

**Lecture diachronique** : Étude de l'évolution des faits dans le temps. (Le nouveau petit Robert)

**Massif** : Partie d'un jardin plantée avec une uniformité de végétaux : arbres, arbustes, gazon, plantes à fleurs, etc. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 162)

**Mise en scène (paysagère)** : Art de la mise en valeur réciproque de motifs d'une scène paysagère. (Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.188)

**Monument** : Pièce de sculpture ou construction architecturale commémorative. Exemples : colonnes, obélisques, statues, etc. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 162)

**Patrimonialisation** : Un processus de patrimonialisation permet à un objet architectural, à un territoire ou à un paysage qui n'a pas de valeur reconnue de l'acquérir durablement grâce à un groupe social qui en fait un emblème de son identité collective à travers les générations. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.220)

**Perspective** : (du latin *perspicere*, percevoir) Art de faire paraître parallèles des lignes qui ne le sont pas. Créer des illusions de distances dans la peinture, le décor de théâtre et dans les jardins à partir de la Renaissance. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 163)

**Pittoresque** : Jardin paysager anglais du XVIII<sup>ième</sup> siècle, influencé par le désir de créer des paysages à la manière des peintres notamment Claude Lorrain et Poussin. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 163)

Utilisé d'abord comme synonyme de pictural, le terme a, à partir du XVIII<sup>ième</sup> siècle, désigné ce qui est digne d'être peint : un paysage, un lieu particulier. Le terme est consacré pour désigner un genre de paysage dont le caractère principal est d'être accidenté. En tant que spectacle à contempler (et à préserver), un site est en général un paysage pittoresque. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.234)

**Point de vue** : Lieu d'où l'on jouit d'une belle vue. Dès le XVI<sup>ième</sup> siècle, terme technique des paysagistes pour désigner l'objet regardé et les chemins qui guident le regard (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 163) Un beau point

de vue est un endroit d'où l'on jouit d'une vue pittoresque. (Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.239)

**Post-modernisme** : En philosophie, ce concept créé par Lyotard désigne des théories qui critiquent les processus de connaissance objective et considèrent le savoir humain comme le résultat des contingences de l'histoire des sociétés post-industrielles. En architecture, il est un mouvement de pensée qui s'oppose depuis les années 1960-1970 au « constructivisme » et au fonctionnalisme des années précédentes. Il est, plus généralement, une négation de la modernité réduite aux excès du rationalisme, de la technocratie et du totalitarisme, et un appel à une critique imaginative des idées héritées. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 240)

**Projet de paysage** : Le projet de paysage est une représentation d'une situation, d'un état que l'on souhaite atteindre. Il est à la fois un dessin (figurations graphiques) et un dessein (expression d'une intention), nourri d'un programme exprimant les intentions d'un client. Il se présente comme un processus social et spatial souvent long (des années, voire des décennies). Depuis une quinzaine d'années, la notion de projet de paysage s'est étendue à des études de planification paysagère concernant des territoires à l'échelle d'une municipalité, d'un groupe de municipalités, d'une région. Cette évolution correspond au passage d'une planification essentiellement quantitative de l'aménagement du territoire (créations d'emplois et de logements, développement socioéconomique, etc.) à une vision plus qualitative de la production voulue des formes du paysage en tant que cadre de vie et ressources économiques (tourisme, activités résidentielles). (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.243-244)

**Représentation** : Action permettant de rendre sensible un objet absent ou un concept au moyen d'une image, d'une figure, d'un signe, etc. Les arts plastiques et littéraires donnent la possibilité de représenter la réalité extérieure, en la figurant ou en l'évoquant. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.256)

**Représentation du paysage** : La représentation du paysage est l'acte de rendre sensible un espace ou la vision d'un espace par une image, une figure ou un signe. Elle a été introduite en Occident au XVI<sup>ième</sup> siècle via la peinture. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.256-257)

**Sensibilité** : Faculté des sens à participer à ce qui entoure l'homme. Développée au XVIII<sup>ième</sup> siècle, et surtout d'origine littéraire, la sensibilité suppose un abandon poussé aux sentiments et aux mouvements d'humeur. Soumis ou non à l'esthétique, l'art est un moyen privilégié d'expression de la sensibilité. Au XVIII<sup>ième</sup> siècle, les jardins dits anglais ont été des jardins de sensibilité.

Une personne sensible est douée de sensibilité ; elle est capable de sensation, de perception. Plus un être est sensible, plus il est perméable à une multiplicité d'informations susceptibles de le renseigner sur ce qui existe autour de lui, à tous les niveaux. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.275)

**Sensibilité paysagère** : Capacité d'un individu ou d'un groupe à ressentir les qualités d'un paysage et à en exprimer les nuances. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.275)

**Substrat géographique** : L'espace géographique comme support des phénomènes naturels et des activités humaines. (tiré de Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 103)

**Talus** : (du gaulois *talutium*, terre inclinée) Inclinaison de terre, naturelle ou artificielle. (Van Zuylen, *Tous les jardins du monde*, p. 163)

**Valorisation** : Fait de conférer une valeur plus grande à quelqu'un ou à quelque chose. (Le Petit Robert, 1996, p. 2357)

**Villégiature** : (1755, de l'italien *villeggiatura*, « séjour à la campagne »). A d'abord eu le même sens qu'en italien, mais s'applique aujourd'hui à n'importe quel lieu de vacances autre que la campagne (notamment la mer, la montagne). La villégiature, qui porte l'idée de séjour immobile, s'oppose d'une certaine manière au tourisme, porteur d'une idée de voyage (tour). Pourtant les deux pratiques sont aujourd'hui plus complémentaires qu'antinomiques. D'ailleurs, du point de vue économique, la villégiature fait partie intégrante de l'activité touristique. (Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p. 305)




## Introduction

Au Québec, nous sommes actuellement dans une période d'intense quête paysagère à la faveur de laquelle les préoccupations sociales et culturelles sont souvent rattachées aux valorisations patrimoniales. Cet engouement pour les paysages que nous valorisons depuis quelques années, au même titre que la requête patrimoniale, suggère que la population réagit à une érosion d'un héritage du passé. Cependant, cette quête n'est pas observable partout et elle ne s'exprime pas avec la même intensité. Il s'avère que certaines collectivités locales sont plus préoccupées par la mise en valeur de leurs sites d'intérêt que d'autres et nous croyons que les sensibilités paysagères pourraient en partie expliquer ce phénomène.

Ce projet de recherche entamé dans le cadre d'un programme de maîtrise en aménagement vise notamment à mieux saisir le rôle joué par les sensibilités paysagères vis-à-vis les initiatives locales de sauvegarde des richesses patrimoniales dans la région montréalaise. Plus spécifiquement, nous avons étudié deux périodes fortes de la sensibilité paysagère au Québec, soit : la période romantique et hygiéniste allant de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle au première décennies du XX<sup>ième</sup> siècle et la période dite post-moderne ayant débuté il y a maintenant quelques décennies.

En fait, notre travail de recherche poursuit trois objectifs spécifiques. En un premier temps, nous avons étudié l'évolution des sensibilités paysagères en Occident et nous avons cerné les modèles esthétiques et culturels qui les ont modelées au fil du temps. En un second temps, nous avons tenté de comprendre comment la sensibilité paysagère romantique et pittoresque du XIX<sup>ième</sup> siècle a produit les formes que nous valorisons aujourd'hui. Finalement, nous avons déterminé dans quelle mesure les sensibilités paysagères



actuellement à l'oeuvre influencent l'appropriation des sites patrimonialisés en milieux villageois.

Pour ce faire, nous avons étudié quatre municipalités de la grande région métropolitaine de Montréal : Beauharnois, Chambly, Terrebonne et Verchères. À partir d'une approche qualitative qui traite de l'histoire locale, nous avons comparé dans le temps, pour chacun des cas, l'évolution des sensibilités envers les paysages ainsi que les différentes manières d'assumer collectivement l'héritage patrimonial dans les noyaux villageois (projets, programmes et autres initiatives aménagistes). En bout de ligne, la recherche a permis de voir que la sensibilité paysagère joue un rôle mobilisateur important dans la mise en oeuvre des projets de protection et de mise en valeur des sites patrimonialisés.

Ce mémoire est divisé en quatre parties principales. Le premier chapitre propose une mise en contexte de notre sujet de recherche et définit plus en détail le questionnement à la base de notre démarche. Le second chapitre présente le cadre théorique ainsi que notre cadre méthodologique. Le troisième chapitre dresse, d'une part, le portrait des dimensions du paysage ayant été étudiées pour chacune des municipalités à l'étude et, d'autre part, il présente les résultats de la recherche ayant été obtenus au moyen d'une analyse comparative. En conclusion, après avoir effectué un bref retour sur les résultats de notre recherche, nous avons élaboré sur les limites et les potentiels de l'approche intégrative du paysage proposée ainsi que sur d'éventuelles avenues de recherche.

# Chapitre 1. Mise en situation et positionnement

## 1.1 Mise en contexte de la recherche : entre paysage et patrimoine

Depuis une vingtaine d'années, les paysages constituent une préoccupation en émergence au Québec. Il suffit de remarquer la panoplie d'ouvrages présentant les plus belles campagnes, les charmes de la région du Bas-Saint-Laurent ou les villages pittoresques du Québec qui ont été publiés au cours des dix dernières années pour prendre conscience de la montée de leur popularité. Cependant, d'après Montpetit et al., nous ne pouvons dire à proprement parler qu'il existe une demande sociale de paysage explicite au Québec.<sup>1</sup>

Comparativement au siècle dernier, le récent regain d'intérêt pour les paysages s'exprime surtout à travers des démarches individuelles et privées. En effet, entre la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et le début du XX<sup>ième</sup> siècle, la sensibilité paysagère<sup>2</sup> - alors empreinte des valeurs romantiques et pittoresques - était dans une de ses périodes de forte intensité au Québec. La création du parc du Mont-Royal conçu par l'architecte de paysage Frederick Law Olmsted en 1876 en représente un témoin marquant. Aujourd'hui, la réalisation de projets paysagers collectifs où l'on souhaite réintroduire et glorifier la nature en ville avec une telle envergure se font maintenant plutôt rares.

À présent, les préoccupations paysagères se posent dans une perspective plus globale. Elles s'inscrivent au sein de préoccupations larges, en lien avec des enjeux pluriels. Composites, les préoccupations paysagères actuelles sont principalement issues des récentes prises de conscience environnementale et

---

<sup>1</sup> Montpetit et al., *Paysage et cadre de vie au Québec ...*, p.177

<sup>2</sup> La sensibilité paysagère est la capacité d'un individu ou d'un groupe à ressentir les qualités d'un paysage et à en exprimer les nuances. (d'après Donadieu et Mazas, *Des mots de paysage et de jardin*, p.275)



patrimoniale. De plus, les enjeux sociaux liés aux paysages sont majoritairement pris en charge par différents mouvements associatifs investis dans des causes comme la protection du patrimoine, la ruralité ou le développement récréotouristique.

Ainsi, la demande sociale de paysage actuelle est surtout de nature réactive. Elle vise généralement à préserver les paysages naturels et culturels contre les méfaits du développement et de l'industrialisation. Pour donner un exemple en lien avec ce qui nous concerne, les préoccupations relatives au patrimoine paysager semblent émerger au moment où le territoire risque de subir d'importantes transformations. Pour la population, c'est alors que le paysage prend tout son sens : lorsque ses qualités sont sérieusement menacées ou lorsqu'il est en voie de disparaître.<sup>3</sup> Comme si la population avait l'impression de perdre potentiellement une richesse, un symbole d'un héritage du passé. Par conséquent, les préoccupations paysagères semblent prendre naissance à la suite d'une crainte de voir certains lieux significatifs perdre leurs aménités, voire se banaliser considérablement.<sup>4</sup>

Une des principales préoccupations à cet égard concerne la campagne traditionnelle, les villages et la protection de leurs noyaux anciens. En effet, d'après Montpetit et al., les espaces ruraux sont actuellement profondément investis par des gens venus « de l'extérieur ». On dénote dans certaines campagnes du Québec une renaissance démographique de même qu'un développement marqué de la villégiature. Les néo-ruraux et les villégiateurs, guidés par une quête d'authenticité, se préoccupent spécialement de la possible altération que risque de subir le patrimoine architectural villageois. Pour ces derniers, le paysage, en tant qu'expérience, constitue un élément d'intérêt de plus en plus important dans le choix de leur nouveau cadre de vie.

---

<sup>3</sup> Montpetit et al., *op. cit.*, p. 177

<sup>4</sup> Poullaouec-Gonidec, *Les cultures du paysage*, p. 647

Les paysages ruraux jouent aussi aujourd'hui un rôle majeur aux plans économique et identitaire. Mis de plus en plus en valeur, ces paysages représentent, d'une part, un élément ciblé par les acteurs locaux qui souhaitent créer une identité locale et régionale et, d'autre part, ils constituent un levier de développement économique peu négligeable.<sup>5</sup> Plusieurs initiatives touristiques récentes ont notamment fait du paysage un «participant» important sans toutefois le mettre au cœur des projets. D'ailleurs, la route touristique à thème<sup>6</sup> en est un bon exemple. Au Québec, nous avons notamment la *route du Sud* qui parcourt les régions de la Montérégie, des Cantons-de-l'Est et de Chaudières-Appalaches, la *route des saveurs* de Charlevoix ou encore le *circuit du paysan* en Montérégie.<sup>7</sup>

En aménagement, dans un tel contexte social de valorisations des espaces ruraux, de quête d'authenticité et de montée patrimoniale, nous privilégions essentiellement une attitude «préservationniste» (défensive) en matière de paysages et de développement local. Dans cette vision, le paysage est considéré comme un patrimoine collectif, un héritage à préserver et à transmettre, qui risque éventuellement d'être mis en danger.<sup>8</sup> À titre d'exemple, selon le rapport du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec dans son document intitulé «Notre patrimoine, un présent du passé» (2000), la prise en compte du paysage dans une perspective patrimoniale passe essentiellement par le classement du « patrimoine paysager ». Autrement dit, on ne favorise pratiquement que la protection et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux et de leur environnement immédiat (le milieu où ils se trouvent).

D'une manière générale, les pratiques aménagistes actuelles répondent aux préoccupations paysagères relatives au patrimoine au moyen d'une approche instrumentale construite sur les bases de la Loi sur l'aménagement et

---

<sup>5</sup> Zins et Jacques, *La valeur touristique et économique des paysages*, pp.48-51

<sup>6</sup> Beaudet, *Les routes touristiques à thème : entre marketing territorial et valorisation identitaire*, pp. 4-9

<sup>7</sup> Montpetit et al., op. cit., p. 178-181

<sup>8</sup> Ibidem, p. 179

l'urbanisme et de la Loi sur les biens culturels : documents de planification à l'échelle locale et régionale (schémas d'aménagement, plan d'urbanisme, plans d'aménagement, etc.), réglementations municipales, reconnaissances des sites d'intérêt patrimonial par le palier municipal ou classements formels par les paliers provincial et fédéral, etc. Par ailleurs, comme l'a mentionné Poullaouec-Gonidec, l'instrumentation proposée est avant tout construite sur une «culture du visuel» (analyse visuelle, caractérisation visuelle des paysages, études d'impact, etc.). Le paysage est alors restreint à sa simple forme matérielle visible, ce qui a pour conséquence directe d'évacuer toute sa dimension sensible et socioculturelle.<sup>9</sup>

## **1.2 Balisage<sup>10</sup> des représentations et des sensibilités paysagères**

### ***Paysage et représentation***

Pour Berque, le fait de regarder comme un paysage nécessite qu'il existe un sentiment de beauté éprouvé devant le spectacle qu'offre la nature et, c'est le besoin d'exprimer et de représenter ce sentiment (une prise de conscience), via la peinture ou l'écriture, qui est à l'origine de la naissance de la notion de paysage, en Chine au VI<sup>ième</sup> siècle et à la Renaissance<sup>11</sup> en Europe. Par conséquent, pour lui, le paysage s'analyse avant tout comme une représentation.<sup>12</sup>

<sup>9</sup> Poullaouec-Gonidec, op. cit., p. 650 et 651

<sup>10</sup> Compte tenu du cadre limitée de la recherche, nous présentons ici que très sommairement les faits dans le but de faciliter la compréhension de la recherche. La lecture interprétative réalisée dans le cadre de ce mémoire constitue en fait qu'un premier balisage des représentations et des sensibilités.

<sup>11</sup> D'après Corbin, les spécialistes font commencer l'histoire du paysage à la renaissance car c'est à ce moment que la croyance disant qu'il existait un lien entre l'homme, le cosmique, le minéral et le végétal était en train de disparaître.

<sup>12</sup> Poullaouec-Gonidec et la., *Concept et opérationnalisation*, p. 7

Nous définissons la représentation du paysage comme étant l'**acte de rendre sensible** un espace ou la vision d'un espace par une image, une figure ou un signe. En Occident, elle aurait été introduite par la peinture de paysage et c'est à travers elle que nous pouvons cerner les différentes formes qu'a pu prendre notre sentiment de nature.<sup>13</sup>

### ***L'émergence du paysagisme en Occident***

Chez les anciens de l'antiquité greco-romaine, la nature jouait un rôle secondaire et le paysage n'était qu'un « ornement accidentel »<sup>14</sup> accompagnant les scènes animées. D'après Beroutchachvili et Rougerie, la représentation des paysages s'est annoncée timidement à compter du XV<sup>ième</sup> siècle dans les fonds de tableaux mais le paysage tiendra encore longtemps essentiellement qu'à un rôle décoratif, tel un support au sujet central de l'œuvre. Ce ne sera qu'à compter du milieu du XVI<sup>ième</sup> siècle qu'on commencera à retrouver de véritables peintures de paysage.

Au Moyen-Age, le paysage était comme l'a mentionné Clark « l'expression de la philosophie chrétienne : si notre vie terrestre n'est qu'un bref et misérable épisode de la véritable vie, le monde où nous le verrons ne mérite guère de retenir notre attention »<sup>15</sup>. La sensation n'était rien et tout reposait sur Dieu, l'expression du monde sensible était alors symbolique.

Peu à peu, l'histoire des représentations connaîtra de multiples remous, cependant ce que nous pouvons dire c'est qu'une conception de l'homme *dans* le paysage va tranquillement se développer. La naissance de la peinture de paysage moderne – où le paysage est pris comme le sujet d'un tableau - sera officiellement créé en Hollande au XVII<sup>ième</sup> siècle. La particularité de cet art du

<sup>13</sup> Clark, *L'art de paysage*, p. 7

<sup>14</sup> André, *Traité général de la composition des parcs et des jardins*, p. 108

<sup>15</sup> Clark, op. cit., p. 8

paysage était de « rompre avec les sujets habituels de l'Antiquité mythologique ou judéo-chrétienne »<sup>16</sup>. C'est à partir de ce moment qu'on verra naître les premiers peintres de paysages « idéalisés »<sup>17</sup> de la Renaissance (image de la végétation qui rehausse l'arrière-plan des tableaux) comme Nicolas Poussin et Claude Lorrain. Mais, tout ne sera pas encore tout à fait gagné, il faudra attendre les débuts du XIX<sup>ième</sup> siècle (avec le rejet de tradition en Angleterre de Turner et de Constable) pour que l'académie française reconnaisse entièrement le paysagisme en tant qu'art. À cette époque de la « vision naturaliste », les paysages tentaient de reproduire le plus fidèlement possible la nature : « tout le monde s'accordait à trouver belles de paisibles images où au premier plan, une étendue d'eau reflétait un ciel lumineux, mis en valeur par de sombres arbres ».<sup>18</sup>

### 1.2.1 Les représentations paysagères du territoire québécois

#### ***De la Conquête aux années 1880 : la tradition topographique anglaise au Canada***

À l'époque de la Découverte et des premières installations, les premières descriptions du territoire québécois faites par Cartier, Champlain ou les Jésuites, par exemple, étaient davantage géographiques que paysagères. On s'intéressait essentiellement aux arbres, à la topographie ; on ne décrivait pas encore une atmosphère.

Les premières représentations paysagères du Québec ont été produites à compter du milieu du XVIII<sup>ième</sup> siècle, à partir de la Conquête britannique (1759), par des officiers anglais protestants. En effet, plusieurs peintres-topographes militaires, tels que George Heriot, James Patterson Cockburn, Thomas Davies

<sup>16</sup> Beroutchachvili et Rougerie, *Géosystèmes et paysages : bilan et méthodes*, p. 15

<sup>17</sup> Clark, *op. cit.*, p. 83

<sup>18</sup> Clark, *op. cit.*, p. 101

ou Philip John Bainbrigge, ont parcouru les deux Canada et les ont représentés à l'aide d'aquarelles durant cette période que nous pourrions définir comme étant celle de la « tradition topographique ». D'après Huard (1989), ces topographes, formés à l'Académie militaire de Woolwich en Angleterre, ont fait naître et s'imposer un art du paysage canadien. Ces artistes itinérants rattachés à une mission d'inventaire du territoire « devaient être en mesure d'enregistrer directement sur le terrain des relevés topographiques et architecturaux destinés à appuyer la stratégie militaire »<sup>19</sup>. Ils ont produit plusieurs séries de représentations des caractéristiques naturelles et architecturales des paysages de la Ville de Québec et de la région de Charlevoix, notamment.

Il semble y avoir eu deux générations de ces peintres-topographes en visite au Canada. La première génération fut tenue de produire un nombre considérable d'aquarelles et constitua ainsi une véritable banque d'informations visuelles. Cependant, à compter des années 1830, une seconde génération de topographes débarqua en sol canadien en période de paix, ce qui permit à ces militaires de transformer ce travail en un réel passe-temps, comme le célèbre artiste voyageur William Henry Bartlett.

Ces aquarellistes furent nettement influencés par l'école « pittoresque », une école « qui nourrissait une perception romantique du monde<sup>20</sup> et exploitait les thèmes de la nature majestueuse et souveraine (chutes, cascades, ruines, etc.) »<sup>21</sup>. En fait, Bartlett fut un des plus importants représentants de cette école ; il explora l'ensemble du territoire canadien dans le dessein de dénicher des sites grandioses susceptibles de plaire aux goûts des Britanniques ». <sup>22</sup> Leurs œuvres étaient aussi accompagnés de récits de voyage également imprégnés d'une quête romantique, où l'accent était mis sur le grandiose, le sublime<sup>23</sup>, sur

<sup>19</sup> Roussan, *Québec en peinture*, p. 8

<sup>20</sup> C'est-à-dire, où on valorise notamment la simplicité, le charme rustique et bucolique de la vie à la campagne. (Villeneuve, 1997, p. 84).

<sup>21</sup> Pour plus de détails, voir en page 14

<sup>22</sup> Roussan, op. cit., p. 14

<sup>23</sup> Pour les esthètes, le sublime est le propre d'un art qui transcende l'horreur de ce qu'il évoque (volcans en éruption, précipices) (XVIII<sup>ème</sup> siècle).

la poétique des paysages et sur le caractère pittoresque de l'architecture ; ce qui viendra peu à peu répandre un désir de contempler la nature sauvage.<sup>24</sup>

Au cours du XIX<sup>ième</sup> siècle, il eut en outre d'autres voyageurs et artistes européens qui vinrent représenter les plus beaux panoramas du Canada, tels que le peintre de genre Cornélius Krieghoff, venu d'Amsterdam, le photographe d'origine écossaise William Notman (immigré vers 1850) qui collabora avec des peintres comme Sandham ou George Monro Grant, superviseur de l'ouvrage « Picturesque Canada » avec O'Brien qui réalisa de multiples gravures des plus beaux sites canadiens.

En un mot, la première phase de l'expression paysagère au Canada fut grandement influencée par les arts européens, surtout Britanniques. D'après Poullaouec-Gonidec (2002), le protestantisme qui vénérât prodigieusement la protection de la nature, symbole de Dieu, contre les méfaits de l'urbanisation liée à l'industrialisation capitaliste aurait considérablement influencé les représentations paysagères et serait à l'origine des premiers paysages québécois.<sup>25</sup>

### ***De la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle : la tradition paysagiste nationaliste au Québec***

En lien avec la seconde génération d'aquarellistes-topographes, à compter des années 1830, on verra graduellement émerger une nouvelle façon de représenter le territoire québécois. Selon Huard (1989), cette époque fut en fait marquée par « une prise de conscience politique » qui s'exprima par une intention de plus en plus puissante de prendre en main son avenir au plan culturel et de défendre davantage les intérêts francophones du Québec, c'est-à-

---

<sup>24</sup> Poullaouec-Gonidec, op.cit., p. 644

<sup>25</sup> Poullaouec-Gonidec, op.cit., p. 645

dire un « mouvement patriotique » qui « se traduit par une volonté de changer, de modifier les conventions picturales acquises au contact d'une longue tradition étrangère ». <sup>26</sup>

Ainsi, cette vague nationaliste visait essentiellement à conserver et à promouvoir les valeurs traditionnelles franco-canadiennes et catholiques telles que l'incarnait une certaine vision du milieu rural, par exemple. De ce fait, d'après Poullaouec-Gonidec (2002), la territorialité québécoise aurait surtout été représentée durant cette période à travers la paroisse rurale où étaient valorisés de manière prépondérante « les caractères visibles du milieu où prédominent les traits catholiques français et agriculturistes <sup>27</sup> ». <sup>28</sup>

### ***La modernité au Québec***

La tradition ruraliste a longuement persisté et la percée du regard moderniste a pris un certain temps à se manifester au Québec. Au début du XX<sup>ième</sup> siècle, le milieu de l'art canadien, y compris le milieu montréalais, était encore dominé par l'académisme, le conservatisme et le nationalisme. On valorisait un art canadien attaché « aux évocations variées du pays et de la vie canadienne-française, à la terre bonne canadienne et des choses de chez nous » <sup>29</sup>. Selon Trépanier, pour une société comme la société canadienne, née de la colonisation, l'indépendance envers les modèles esthétiques européens n'était pas facile à acquérir. Les artistes paysagistes canadiens tels que Franchère, Delfosse, Dyonnet, etc. ont longtemps respecté la tradition artistique conservatrice (valeurs rurales, catholiques et canadiennes-françaises).

<sup>26</sup> Roussan, *Québec en peinture*, 1989, p. 15

<sup>27</sup> Le mythe agriculturiste est associé au géorgisme datant du XVII<sup>ième</sup> siècle. L'agriculturisme est une idéologie qui « affirmait la base d'abord rurale et agricole de l'Angleterre, d'où la nation tirait ses qualités morales et la source de sa puissance économique ». (Rosenthal, 1982, cité dans Villeneuve, 1997, p. 82)

<sup>28</sup> Poullaouec-Gonidec, op. cit., p. 646

<sup>29</sup> Trépanier, *Le paysage au Québec, 1910-1930*, p. 20



### ***L'émergence d'un discours sur la modernité***

Le Québec a connu durant la période de l'Entre-deux-guerres un passage vers la modernité économique, sociale et culturelle. Lors de la première Guerre Mondiale le Québec est engagé socialement vers l'industrialisation et l'urbanisation ; le mode de vie rural est en train de pratiquement disparaître.<sup>30</sup> Cette transition s'est exprimée en art par un intérêt des collectionneurs montréalais pour des oeuvres impressionnistes et post-impressionnistes européennes, mouvements qui débutèrent dès la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle. À partir de ce moment, plusieurs artistes d'ici se mettront peu à peu à remettre en question les règles de la peinture classique acquises au début de leur formation pour développer des principes picturaux modernes.

En fait, le regard moderniste au Québec s'est exprimé à travers une valorisation de sujets contemporains : la gare de chemin de fer, les loisirs urbains. On a nettement dévalorisé la tradition ruraliste pour donner une place importante au progrès, en créant notamment cette rupture avec le nationalisme en art et en s'ouvrant sur le monde.<sup>31</sup> Les artistes affirmeront le caractère universel de l'expérience artistique et proclameront l'adoption des genres picturaux « plus propices à exprimer la réalité contemporaine ».<sup>32</sup> Durant les premières décennies du XX<sup>ième</sup> siècle, on dénote notamment un intérêt pour le symbolisme sur la scène artistique canadienne et québécoise. À Montréal, les oeuvres de Charles de Belle, d'Ozias Leduc, d'Alfred Laliberté ou Adrien Hébert ont présenté cette tendance esthétique.

En ce qui concerne la ville, les paysages urbains dans la peinture québécoise (Vieux-Montréal, zones rurales et de banlieues de l'île de Montréal, quartiers,

---

<sup>30</sup> Par ailleurs, le développement de l'industrie touristique lancé par les compagnies de chemins de fer nationaux à cette époque va faire des régions de réels « sites touristiques ». Au plan artistique, la région de Charlevoix constitue un excellent exemple.

<sup>31</sup> Trépanier, *La représentation de l'espace canadien dans la peinture québécoise de l'Entre-deux-guerres*, 1996, p. 43

<sup>32</sup> Trépanier, op. cit., p. 22

sont relativement peu dominants (car la ville est le lieu des valeurs matérialistes). Ils sont exprimés surtout à partir d'un point de vue extérieur porté sur la ville. Cet espace moderne est principalement représenté à la surface de la toile, entre le ciel, les nuages, la terre et les arbres, ce qui porte à croire que la nature n'a pas encore envahi la ville.

Toutefois, mentionnons l'importance de l'artiste Adrien Hébert, défenseur de la reconnaissance de la modernité artistique et culturelle au Québec, qui privilégie une approche du paysage urbain hors du commun ; « c'est depuis l'intérieur, au coeur même de la modernité urbaine » qu'il aborde la ville.<sup>33</sup> Par exemple, ce dernier met en valeur l'architecture fonctionnaliste des élévateurs à grains du port de Montréal et il peint les rues commerçantes du centre-ville.

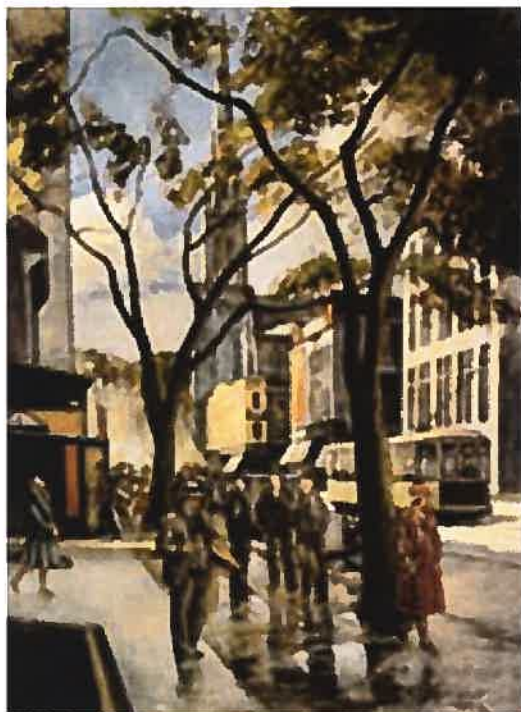


Figure 1. Œuvre d'Adrien Hébert.  
*Rue Saint-Denis.* 1927.  
(source : Adrien Hébert)

---

<sup>33</sup> Trépanier, op. cit., p. 27

En fait, ce parti pris pour la beauté contemporaine a fait de lui un artiste emblématique de l'expression de la modernité québécoise, notamment en tant que précurseur.

### ***Le Groupe des Sept***

Par ailleurs, au Canada, le *Groupe des Sept* a joué un rôle pictural que nous ne pouvons passer sous silence. Ce groupe ontarien a contribué fortement au renouveau de la peinture canadienne. Il a été formé en 1920, afin de faire progresser l'art au Canada et, surtout, de créer un art représentatif du pays.

Au Québec, le paysage entre 1910 et 1930 relève de styles plus éclatés et on peut notamment percevoir l'influence des courants tels que le symbolisme, l'impressionnisme, le post-impressionnisme et le synthétisme. La vision québécoise de la nature est plus intimiste et on représente le territoire généralement par les villes et les villages.



Figure 2. *Le Cours supérieur de l'Outaouais, près de Mattawa*. 1924. Oeuvre d'un membre du groupe : Franklin Carmichael. (source : Le Groupe des Sept)

Pour le Groupe des sept, il faut plutôt exprimer de façon originale ce qu'est le Canada contemporain et ce que sont les Canadiens. À l'enseigne d'un « synthétisme postimpressionniste », le groupe privilégie essentiellement les couleurs vives et schématisées et le territoire est représenté par de larges panoramas nordiques, des territoires vierges et de grands espaces inhabités. En fait, la contribution des artistes du groupe n'a pas été que picturale, ils ont également suscité un fort sentiment de fierté et une identité moderne envers le pays.<sup>34</sup>

Finalement, il faut néanmoins noter que la tradition ruraliste a persisté au cours de la période moderne. Elle fut notamment motivée par une préoccupation de la mise en valeur du patrimoine chez plusieurs peintres du Québec (ex. Clarence Gagnon). À cet égard, les paysages des régions de Charlevoix, de l'île d'Orléans et des Laurentides sont exemplaires.

### **1.2.2 Une sensibilité protéiforme**

La sensibilité paysagère est un phénomène évoluant dans le temps. D'après Beaudet et Domon, les modalités et les temporalités du regard sensible auraient connu plusieurs variations tout au cours de l'histoire.<sup>35</sup> Voyons maintenant sommairement comment la sensibilité paysagère a évolué au fil du temps au Québec, comme en Amérique du Nord, ce que, à l'instar de Beaudet<sup>36</sup>, nous désignerons comme étant les « quatre temps du regard ».

---

<sup>34</sup> Hill, *Le Groupe des Sept*, pp. 6-16

<sup>35</sup> Beaudet et Domon, *Les territoires de l'émergence paysagère*, 2003, p. 64 et 65

<sup>36</sup> Cette section a été construite sur les bases de l'article réalisé par Beaudet : *Du jardin au paysage : le façonnement des lieux de la villégiature et du tourisme au Québec*, 1999, (p. 19 et 20).

## ***Les « quatre temps du regard »***

### Premier temps : la tradition académique

Tout d'abord, la première phase de la sensibilité paysagère<sup>37</sup> fut en vigueur jusqu'au derniers tiers du XVIII<sup>ème</sup> siècle et elle incarne la période où l'académisme véhiculait ses valeurs classiques ainsi que leurs modes d'expression. En effet, au cours de cette période de l'histoire, les principes esthétiques de l'académisme ont considérablement influencé la manière dont l'espace devait être « regardé ».

Comme le mentionne Beudet (1999), la nature laissait pratiquement indifférente, voire elle était vue comme hostile, et c'est la « raison instrumentale » (i.e. la science et la technique comme instrument) qui était à la base de l'organisation des milieux ruraux. On ne pourrait donc pas parler dans ces conditions de l'existence d'un regard sensible générateur de paysages, puisque ce regard était plutôt régi par des codes esthétiques prédéfinis.

### Second temps : le romantisme et l'hygiénisme

En revanche, à partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous verrons petit à petit apparaître le mouvement pittoresque ainsi que le romantisme, ce qui correspondra dès lors à une transformation majeure du regard. Le code pittoresque a été instauré à cette époque par le pasteur anglais William Gilpin. Ce terme représente un paysage digne d'être peint, par les qualités d'attrait, de couleur, de saveur, d'image et de séduction, et qui doit être enfermé dans un tableau. Pour Gilpin, le pittoresque est une « quête de la surprise » au tournant d'un chemin et il suppose que le paysage soit animé. En fait, il résulte d'une véritable

---

<sup>37</sup> Nous parlons ici plus particulièrement de la sensibilité paysagère, cependant cette évolution du regard peut être également associée au patrimoine et au tourisme.

chasse aux points de vue.<sup>38</sup> D'après Donadieu et Mazas, le romantisme est une réaction à la rationalité du Siècle des Lumières et se dit de lieux ou de paysages qui rappellent à l'imagination les thèmes de la sensibilité, de la poésie, de la rêverie et de l'exaltation amoureuse. Dans le mouvement romantique, la nature est survalorisée.

On assistera également pendant cette seconde phase de la sensibilité paysagère à l'invention de la mer et de la montagne en tant que paysage et au paradigme du sublime qui en découle<sup>39</sup>, à la valorisation de la nature grandiose et de ses monuments majestueux (tels que ceux insérés dans les parcs nationaux et provinciaux), à la protection du patrimoine urbain (comme le Vieux-Québec) de même qu'aux premiers aménagements des espaces verts publics.

Le second temps du regard est également associé au mouvement hygiénisme et au désir d'évasion vers la campagne. L'hygiénisme est une doctrine apparue au XIX<sup>ème</sup> siècle qui visait à préserver et à améliorer la santé publique (la prévention contre les épidémies). Cette tendance fut en partie enclenchée à la suite de la densification des faubourgs en milieux urbains et à la faveur du développement du réseau ferroviaire et des services de croisières. De ce fait, la vague de villégiature bourgeoise observée en campagne et ailleurs dans des lieux privilégiés a émergé durant ce temps. Par ailleurs, les représentants de l'aristocratie militaire et de la bourgeoisie marchande se sont établis au Québec sur des domaines magnifiques donnant prise sur les vues les plus remarquables des environs de Québec et Montréal. Ainsi, les membres de l'élite, attirés par la *dolce vita*, étaient mobilisés par les paysages à cette époque.

La période hygiéniste a très fortement imprégné les valorisations et l'expérience envers le territoire en Amérique du Nord et au Québec. De plus, ce temps du

<sup>38</sup> Corbin, *L'homme dans le paysage*, p. 88

<sup>39</sup> Corbin, *Le territoire du vide*, pp. 283-317 et op. cit., pp. 57-89. Le sublime est le propre d'un art qui transcende l'horreur (Donadieu, Mazas, p. 267). Il est l'effroi suscité par l'irruption brutale d'un grand événement cosmique qui produit une vibration de l'être confronté à la force incommensurable de la nature. (Corbin, p. 87)

regard a contribué de manière significative à construire l'identité de certaines parties de ce continent.

### Troisième temps : le fonctionnalisme

L'ère romantique se poursuit jusqu'aux premières décennies du XX<sup>ième</sup> siècle. À partir de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement laissa place au troisième temps du regard que nous désignerons comme étant le mouvement fonctionnaliste qui fut institué par l'État-providence et favorisé par la société de loisir alors en émergence. En somme, cette phase se caractérise par un abaissement des valeurs de nature anthropologique et par un retour à la raison instrumentale : « le territoire est ausculté pour les ressources naturelles qu'il recèle et en fonction de ses potentiels productifs ». À cette époque, les territoires au fort potentiel du Québec et de l'Occident ont été de cette façon protégés à l'aide du décret et de la conservation.

Durant cette période du paradigme fonctionnaliste, le concept de paysage a été réduit à une ressource visuelle. Instrumentalisé depuis les années 1960 en Amérique du Nord, il est alors essentiellement pris en compte au moyen d'analyses visuelles, d'études d'impact, etc. Par ailleurs, c'est durant ce temps que, paradoxalement, la reconnaissance de l'approche cognitive du paysage sera développée par Kevin Lynch.<sup>40</sup>

### Quatrième temps : la post-modernité

La période post-moderne, le quatrième temps du regard, est maintenant entamée depuis les années 1970-1980 et représente un épisode de résistance du paradigme pittoresque. Cette phase se caractérise notamment par une nouvelle contestation de la raison instrumentale et par un foisonnement

---

<sup>40</sup> Pour Lynch, les gens se sont créés leurs paysages de référence afin de pouvoir se référer dans l'espace. (c.f. « The Image of the City », 1960 (première édition))

d'initiatives entreprises à la fois par des collectivités locales ou par des organismes et des associations communautaires. Désormais, le jardin et l'horticulture sont de nouveau valorisés, tout comme la campagne et les villages patrimoniaux qui sont devenus des paysages à la manière des lieux de la villégiature bourgeoise. De surcroît, nous remarquons un regain d'intérêt marqué pour les sites anciennement valorisés par la bourgeoisie au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle. Ainsi, le regard sensible est aujourd'hui ranimé puisque, tel qu'il le fut spécifié par Beaudet, « l'établissement est de nouveau ciblé pour ses qualités sensibles plutôt que pour ses seuls potentiels exploitables ». Nous dénotons à l'heure actuelle un renouvellement des valorisations portées aux qualités sensibles du territoire.

Cependant, nous vivons aujourd'hui dans un monde où les valeurs sont plurielles. Il y a actuellement des superpositions et des collages entre les valeurs individuelles et collectives. D'après Ferry<sup>41</sup>, qui a étudié l'invention du goût à l'âge démocratique, le goût au XIX<sup>ième</sup> siècle était défini par des canons de la beauté. On ne se demandait pas : est-ce beau ou laid ? Par contre, la question de l'esthétique à notre époque est devenue davantage individuelle. Le beau est maintenant une affaire de goût personnel. C'est ce qui fait que nous sommes dans le « pluriel ».

### **1.3 Problématique scientifique : une observation de l'influence des sensibilités paysagères sur les initiatives de sauvegarde patrimoniale en milieux villageois**

Le sujet de notre recherche s'articule à une étude des sensibilités paysagères afin de porter un éclairage sur l'influence qu'elles ont vis-à-vis le processus

---

<sup>41</sup> c.f. Ferry, L. *Homo aestheticus : l'invention du goût à l'âge démocratique*. Le Collège de philosophie. Bernard Grasset. Paris. 1990. 440 p.



d'appropriation des territoires d'intérêt localisés dans les noyaux villageois anciens de la région périphérique de Montréal.

Notre travail de recherche poursuit trois objectifs spécifiques. D'abord, nous souhaitons étudier l'évolution des sensibilités paysagères au Québec, depuis le milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle jusqu'à maintenant, et nous voulons déterminer les modèles esthétiques et culturels qui les ont modulées au fil du temps. Ensuite, notre intention est de comprendre comment la sensibilité paysagère romantique et pittoresque du XIX<sup>ième</sup> siècle a produit les formes que nous valorisons aujourd'hui (i.e. comment elle a influencé l'appropriation et l'aménagement des sites à cette époque). Finalement, nous voulons déterminer comment les sensibilités paysagères actuellement à l'oeuvre influencent l'appropriation des sites patrimonialisés en milieux villageois.

Le but premier de notre travail est de répondre à la question : **quel est le rôle joué par les sensibilités paysagères dans la réalisation des projets de conservation et de mise en valeur patrimoniale en milieux villageois ?** En outre, de cette question de recherche principale découlent les sous-questions suivantes :

- D'après les principes de l'artialisation, comment était caractérisée la sensibilité paysagère à l'époque romantique ? Comment est-elle caractérisée aujourd'hui ?
- Les sensibilités paysagères évoluent-elles de la même manière dans les quatre municipalités étudiées (Beauharnois, Chambly, Terrebonne et Verchères) ?
- Quelles sont les similarités et les divergences entre les deux périodes de l'évolution des sensibilités paysagères étudiées ?

## Chapitre 2. Cadre théorique et méthodologique

### 2.1 Cadre théorique

#### 2.1.1 Qu'est-ce que le paysage ?

##### Les origines du terme

D'après Rougerie et Beroutchachvili<sup>1</sup>, le terme paysage n'a pas toujours existé, ni partout. À l'époque antique greco-romaine, ce mot n'avait pas de réel équivalent et ceux pouvant y être rattachés désignaient uniquement des entités territoriales. On ne leur accordait pas encore le sens de « sensibilité au paysage » tel que nous pouvons le faire à l'heure actuelle. De plus, le mot paysage a toujours pris plusieurs sens. Dès son apparition en Occident, ce terme a évolué et a été utilisé avec polyvalence et, aujourd'hui, la notion de paysage est encore considérée comme étant polysémique<sup>2</sup>. Nous verrons ultérieurement pourquoi.

Le mot paysage serait apparu du vocable germanique dès le Moyen Âge. À ce moment, le *Landschaft* faisait référence à une « région de moyenne dimension où se déroule la vie petites unités humaines »<sup>3</sup>. Puis, plus tard, le terme s'est enrichi d'un nouveau sens à la suite d'un glissement sémantique. À compter du Classicisme et du Siècle des Lumières, le paysage fut également associé à un tableau, à une représentation ou à une vue attribuable à la beauté de la nature.

---

<sup>1</sup> Rougerie et Beroutchachvili, *Géosystèmes et paysages : Bilan et méthodes*, p. 13 à 15

<sup>2</sup> Poullaouec-Gonidec et al., *Concept et opérationnalisation du paysage*, p. 4

<sup>3</sup> Rougerie et Beroutchachvili, op. cit., p. 13

En France, le mot paysage sera véritablement employé à partir de la Renaissance. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, certains auteurs font mention du paysage avec un sens similaire à celui de *Landschaft* (ex. Beaugué) ou au sens de spectacle esthétique (ex. Bernard Palissy). Un siècle plus tard, Montaigne ira même plus loin en donnant au « pasaïge » à la fois le sens de spectacle naturel et de représentation artistique. En effet, en parlant d'un ensemble de plaines et de collines de Toscane dans un de ses carnets de voyage, il dira « qu'il en trouve le spectacle le plus riche que n'importe quelle peinture »<sup>4</sup>.

Étant donné le cadre limité de cette recherche, nous nous en tenons à une brève présentation de l'histoire de ce concept. Cependant, nous croyons que les quelques exemples cités permettent de comprendre que, depuis son émergence, la notion de paysage a été caractérisée par une continuelle dualité entre le sens de « paysage-spectacle esthétique » et le sens de « paysage-région ».

### **Une notion polysémique**

D'après Poullaouec-Gonidec et al.<sup>5</sup>, cette ancienne séparation des racines étymologiques pourrait expliquer le caractère polysémique de ce concept. La première définition représentant une région aurait engendré la branche scientifique qui s'en serait essentiellement tenue au premier sens du terme germanique (géographie, écologie de paysage, etc.) tandis que la branche artistique (l'art des jardins, l'art du paysage, l'architecture de paysage, etc.) se serait surtout basée sur le concept de paysage d'origine esthétique.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, il est difficile de comprendre à quoi nous faisons référence lorsque nous parlons de paysage car chaque spécialiste travaille surtout à partir de sa propre conception de ce qu'est le paysage.

---

<sup>4</sup> Rougerie et Beroutchachvili, op. cit., pp. 13-14

<sup>5</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op.cit., p. 4

Autrement dit, chaque point de vue disciplinaire est associé à une approche fondée sur une définition construite à partir des aspects de la réalité pris en considération dans le but de les réunir autour de certaines dimensions. En fait, chaque approche insiste sur une dimension du paysage (ou sur la combinaison de plusieurs dimensions). Parmi celles-ci, nous en retrouvons quatre essentielles :

- la dimension **physique ou environnementale** : le cadre biophysique et ses éléments naturels (décrit comme la réalité objective) ;
- la dimension **sociale et culturelle** : liée aux activités humaines qui marquent le territoire, les aspirations de développement autour du paysage, les enjeux sociaux, les modèles culturels dictant en quelque sorte la manière de « lire » les paysages, etc. ;
- la dimension **sensible** : reliée à la perception visuelle ou multisensorielle. Elle fait référence à l'appréciation esthétique et au « vécu expérientiel »<sup>6</sup> autour du regard en mode paysager;
- La dimension **évolutive ou temporelle** : associée, selon les approches, à la transformation des caractéristiques biophysiques à la base du paysage ou à l'histoire des actions de l'homme sur le milieu (évolutions des valorisations, phénomène de qualification, déqualification et requalification d'un espace en un paysage).<sup>7</sup>

Après avoir analysé chacune des différentes approches existantes en fonction de ces quatre dimensions, Poullaouec-Gonidec et al. ont constaté une division entre les approches sensibles et les approches positivistes, c'est-à-dire entre la définition du concept de paysage essentiellement fondée sur le sujet, le

---

<sup>6</sup> Il est possible de prendre connaissance de la définition « d'expérience paysagère » dans le glossaire.

<sup>7</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op. cit., pp. 5-7

« paysage perçu », et celle basée sur la réalité objective, les assises biophysiques. Toutefois, les auteurs ont également décelé une troisième ramification : les approches dites médianes (ou intégratives). Ce type d'approche considère que le paysage doit être appréhendé à la fois par ses dimensions objectives et sensibles (ou subjectives). Ainsi, le paysage est vu comme étant « la réalité d'une image et l'image d'une réalité »<sup>8</sup>. En d'autres termes, ce courant, qui inclut généralement des approches multidimensionnelles et multidisciplinaires, tente de favoriser une mise en accord des approches sensibles et scientifiques.

### **Quelques considérations sur le regard**

En somme, toutes les définitions du concept de paysage s'appuient sur l'action implicite ou explicite de regarder. Cependant, pour Poullaouec-Gonidec et al., ce regard n'opèrerait pas toujours de la même façon. Il y aurait, d'une part, un regard « **objectivant** » porté sur les composantes naturelles ou culturelles de notre espace et visant une prise d'informations scientifiques. Ce fondement est essentiellement associé aux approches de la géographie classique, de la géographie culturelle et de l'écologie de paysage. Dans ce premier cas, l'action de regarder représente un travail de collecte d'informations (portant, par exemple, sur la nature ou les transformations de l'espace) effectué sur l'ensemble d'un territoire ; duquel tout est paysage.

D'autre part, il y aurait un regard « **subjectivant** » qui qualifie un espace en un paysage sur les bases d'une appréciation esthétique relevant de modèles ou de schèmes de pensée particuliers. Centré sur le sujet, ce second fondement est principalement rattaché à l'approche esthétique et, à ce qu'Alain Roger appelle, l'artialisation, c'est-à-dire le processus qui transforme et embellit la nature

---

<sup>8</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op. cit., p. 6

directement (*in situ*) ou indirectement (*in visu*) à l'aide de modèles définis.<sup>9</sup> Dans ce cas-ci, l'acte de regarder implique une appréciation des formes soumises au regard où le paysage correspond aux valorisations imputées à certaines caractéristiques d'un lieu. Pour certains, cette appréciation serait intimement liée aux formes de la nature, tandis que pour d'autres, elle serait toujours culturelle et intrinsèque au sujet-observateur (dans la tête du sujet qui voit du paysage). Alain Roger adhère notamment à cette idée. À son avis, le paysage doit être dissocié de l'environnement car il n'est pas rattaché à la nature ; il est nécessairement relié à l'art, qui nous apprend à voir le paysage. Pour Roger, l'environnement est un concept récent, d'origine écologique, et justifiable à ce titre d'un traitement scientifique. Le paysage, par contre, est un concept ancien, d'origine artistique et relevant d'une analyse esthétique.<sup>10</sup>

Ceci dit, une troisième approche intégrative tend de plus en plus à faire sa marque. Cette approche pluridimensionnelle vise à réunir les deux formes de regard (i.e. objectivant et subjectivant) afin que le paysage devienne le résultat d'un rapport entre le sujet (l'observateur qui perçoit le paysage) et l'objet (le paysage comme matière réelle). Dans ce cas, le paysage est alors considéré comme étant une « création culturelle » où les dimensions objective et subjective du paysage ne peuvent être dissociées. Il est ainsi possible d'étudier le paysage sous un angle scientifique en autant que l'analyse effectuée intègre la dimension subjective (notamment, en considérant les jugements de valeurs et les « appréciations » des observateurs).

---

<sup>9</sup> Pour de plus amples détails sur la question, il est possible de se référer au glossaire. Pour Roger, le terme latin *in situ* signifie « dans la réalité » ou « sur le terrain » tandis qu'*in visu* signifie « dans et par le regard ».

<sup>10</sup> Roger, *Histoire d'une passion théorique* ..., p. 121

## 2.1.2 Un construit culturel et social

Comme nous avons pu le voir précédemment, le paysage est une notion qui peut comporter différentes définitions, tout dépendant de l'approche privilégiée. Dans ce contexte, il nous apparaît donc essentiel de présenter la conception paysagère adoptée dans le cadre de notre recherche. Ainsi, la définition que nous proposons ici permettra ultérieurement de comprendre le choix des dimensions du paysage ayant été prises en compte dans notre analyse.

À notre avis, le paysage n'est pas donné, c'est-à-dire qu'il ne constitue pas une réalité en soi. Il est un construit de nature **culturelle et sociale**. Nous le définissons comme étant une « qualification du territoire par le regard, un regard investi de sens, d'expressions et de valeurs individuelles et collectives »<sup>11</sup>. En fait, cette « qualification » attribuée au territoire constitue une reconnaissance de ses caractéristiques (attributs, caractères, propriétés) par une personne ou par une collectivité. D'une part, cette perception implique plusieurs sensations (visuelles, auditives, olfactives, tactiles et kinésiques) et, d'autre part, elle s'articule différemment au gré des intérêts et des valorisations. Les mécanismes de perception sont complexes mais nous pouvons néanmoins les décomposer en deux groupes principaux, ceux qui sont reliés aux lois de l'optique et ceux qui relèvent de notre vision du monde<sup>12</sup>. Ce sont ces mécanismes de perception qui permettent aux observateurs d'élaborer une pensée sur le territoire, c'est-à-dire de se le représenter. Par conséquent, puisque cette représentation est construite en fonction de filtres personnels et sociaux (la mémoire, les souvenirs, la culture, les valeurs, l'imaginaire, etc.), la perception paysagère d'un sujet est à la fois sélective et plurielle. Selon Poullaouec-Gonidec et al., c'est ce qui fait que le paysage est polysémique.

---

<sup>11</sup> Poullaouec-Gonidec, *Les cultures du paysage*, p. 643

<sup>12</sup> La vision du monde d'un individu représente l'ensemble des connaissances qu'il a acquises consciemment (apprentissage, mode de vie, etc.) et inconsciemment (archétypes hérités d'un passé culturel et imaginaire, éducation, médias, modes, publicité, etc.) au cours de sa propre vie.

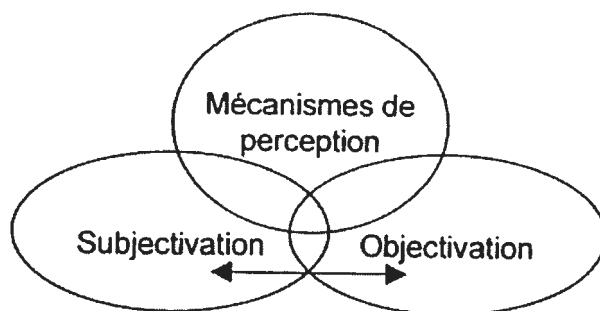


Figure 1. Le processus de qualification.  
(source : Concept et opérationnalisation du paysage)

D'une part, l'intentionnalité existant dans le regard est du type « spectacle », c'est-à-dire un regard subjectivant se référant à l'appréciation esthétique dans ses dimensions sensorielles et expérientielles, soit « au plaisir des yeux comme au plaisir des sens associé à la découverte, à l'appropriation et à l'usage des lieux ou des territoires »<sup>13</sup>. Tandis que l'intentionnalité du regard objectivant prend plutôt le sens d'une démarche scientifique, à savoir : vouloir connaître, analyser, interpréter ce qui est offert à la vue. En fait, ces deux formes de regard s'interpellent en s'informant de manière mutuelle. De plus, dans ces deux regards, pour qu'il y ait qualification d'un territoire, il doit y avoir un processus de distanciation. D'après Poullaouec-Gonidec et al., regarder un paysage nécessite, autant chez l'observateur endogène que chez le visiteur étranger, une prise de conscience :

« Une prise de conscience (qui implique un détachement symbolique, un retrait du sujet de la nature, comme dirait Berque, un temps où l'on arrête le regard (ce qui ne veut pas dire immobiliser le corps) et où l'on sélectionne une vue selon son intentionnalité. »<sup>14</sup>

<sup>13</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op. cit., p. 90

<sup>14</sup> Ibidem



Cependant, puisque les regards portés sont multiples, ce ne sont pas tous les territoires qui peuvent être des paysages. En effet, il existe des lieux appréciés au plan paysager tandis que d'autres ne le sont tout simplement pas.

### **2.1.3 L'émergence paysagère : du paysage vu au paysage significatif**

#### **Des formes géographiques attractives et mobilisatrices**

À compter du milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, une transformation de la relation au territoire a pu être observée chez les membres de l'élite sociale. D'après Beudet, à partir de cette période, « la relation à l'oekoumène a procédé, en raison de la contestation des formes traditionnelles d'autorité conduite au nom de la révolution bourgeoise, d'un investissement de valeurs anthropologiques<sup>15</sup> dans des saillances du monde sensible jusqu'alors ignorées »<sup>16</sup>.

Cette valorisation résulterait d'une confrontation entre un paysage idéalisé construit dans l'imaginaire (un paysage abstrait) et l'image donnée par le regard porté sur un territoire. Le degré de concordance entre les deux permettrait de prendre connaissance de l'intensité de la relation entre un sujet et un territoire, à savoir : une répulsion, une indifférence ou une appréciation. Ainsi, les émergences paysagères – la transformation d'un « paysage vu » (ce que Roger appelle le degré zéro du paysage<sup>17</sup>) en un « paysage significatif » – dépendraient d'un investissement de valeur des formes saillantes de l'espace géographique qui serait lui-même influencé par un filtre culturel mettant en

<sup>15</sup> Pour de plus amples détails, il est possible de se référer au terme « valorisation » du glossaire.

<sup>16</sup> Beudet, *Du jardin au paysage ...*, 1999, p. 20

<sup>17</sup> Pour Roger, le degré zéro du paysage est le « pays » : une portion de territoire esthétiquement neutre, ce qui précède l'artialisation en paysage *in situ* ou *in visu*. (Roger, op.cit., p. 116)

condition le regard porté sur un territoire et assujettissant des idéalizations. Ce filtre n'agirait pas nécessairement toujours en mode continu et avec la même intensité au fil du temps.<sup>18</sup>

Au XIX<sup>ième</sup> siècle, de tels investissements de valeur anthropologiques auraient incité la création de « domaines attractifs » dans certaines campagnes québécoises qui auraient fait l'objet d'une appropriation de la part des villégiateurs bourgeois. L'espace géographique aurait alors été organisé de manière objective et hétérogène de même qu'il aurait été qualitativement catégorisé. Ces villégiateurs empreints d'une sensibilité romantique auraient d'emblée valorisé une position attractive dans l'espace géographique. Ainsi, les pratiques aménagistes associées au domaine des jardins, de la villégiature et du tourisme réalisées dans ces lieux ont constitué une « expression emblématique »<sup>19</sup> d'une émergence paysagère et ont ajouté à la valeur des lieux.

« L'appropriation de ces positions par un acteur individuel et collectif a été consécutive à une catégorisation de l'espace en domaines qualitativement différenciés. Les aménagements concrets – en l'occurrence les jardins et les autres aménagements paysagers caractéristiques de la sensibilité romantique – ont en quelque sorte réalisé cet investissement de valeur, mais c'est la position qui a d'emblée été valorisée. Les aménagements ont ajouté, *a posteriori*, à la valeur du lieu ; ils ne l'ont pas produite. »<sup>20</sup>

Les sites auparavant privilégiés par la bourgeoisie étaient d'ordinaire des plages qui offraient des vues sur un plan d'eau tel que celui de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent dans les régions de Charlevoix et du Bas-du-fleuve, un lac des Laurentides ou des Appalaches. Cependant, le mont Royal, le promontoire de Québec, les monts Tremblant et Orford, le lac des Deux-Montagnes ainsi que la

<sup>18</sup> Beaudet et Domon, *Les territoires de l'émergence paysagère*, p. 74 et 75

<sup>19</sup> Poullaouec-Gondinec, *op.cit.*, p. 656

<sup>20</sup> Beaudet, *op.cit.*, p. 20

région de l'Outaouais ont également représenté, entre autres, des lieux particulièrement vénérés. Ces sites auraient d'abord été vidés de leurs habitants d'origine pour être ensuite soumis à des modes d'occupation faiblement ou fortement restrictifs tels que la création d'un parc national ou d'un terrain de golf, par exemple. En contribuant ainsi à la **qualification des lieux**, la bourgeoisie en aurait augmenté la valeur, particulièrement en provoquant une raréfaction, puis, en revanche, la multitude de jardins et autres aménagements paysagers réalisés seraient devenus des paysages.

Par ailleurs, le rôle joué par les artistes et les écrivains à l'époque victorienne dans cette révélation des formes sensibles aurait été considérable. D'une certaine façon, ces derniers auraient dévoilé les caractéristiques géographiques à l'essence de la sensibilité romantique. Ces artistes ont initié « une **artialisation in visu**, c'est-à-dire cette transformation par le regard de ce qui était jusqu'à alors vu, en véritable paysage »<sup>21</sup>.

Tel que mentionné antérieurement, cette phase de la sensibilité romantique dura jusqu'aux années 1920-1930. Après quoi, les sites aménagés par l'État ou par des promoteurs répondant aux besoins du tourisme de masse n'auraient pas réellement été investis de valeurs anthropologiques. Ceux-ci auraient plutôt été considérés objectivement comme des ressources et appréciés en vertu de leur potentiel d'aménagement. En fait, ces sites ont rarement fait l'objet d'une véritable appropriation puisque leur valeur a surtout été déterminée par rapport à leur aménagement.

---

<sup>21</sup> Beudet, op.cit., p. 20

## 2.1.4 Les paysages d'intérêt patrimonial

De nos jours, les anciens hauts lieux de la villégiature semblent avoir conservé leur caractère attractif et mobilisateur. Depuis quelques décennies, nous valorisons de nouveau les paysages créés par la villégiature bourgeoise en réaffirmant la consécration initialement faite de ces lieux. En fait, le regain d'intérêt pour ces sites est intimement lié à leur **actuelle patrimonialisation**. Ces lieux anciennement valorisés pour la qualité de leur site sont maintenant doublement valorisés, à savoir à la fois aux plans patrimonial et paysager, et ces ré-émergences paysagères actuelles se traduisent par différentes actions et requêtes en matière de conservation : restauration du cadre bâti, reconstitution d'aménagements paysagers aujourd'hui disparus, plantations de haies de conifères, aménagements de petits plans d'eau, constructions de balcons, contestation de projets, création de fiducies foncières, demandes d'adoption de règlements, etc. Toutes ces démarches individuelles ou collectives expriment un nouvel investissement de valeur de nature paysagère.<sup>22</sup>

D'après Domon, Beaudet et Joly<sup>23</sup>, les paysages suscitant un intérêt patrimonial particulier à une certaine époque peuvent être associés à trois catégories, soit : les paysages emblématiques, identitaires et de proximité. Tout d'abord, les paysages emblématiques sont vus comme des composantes d'un patrimoine collectif agissant à titre d'emblèmes. Ils sont composés de territoires ayant fait l'objet d'une valorisation tangible, qu'ils soient marqués par les traces d'une occupation ancienne ou non. Généralement singuliers, ces paysages sont le fruit de formes sensibles hautement appréciées et ce, souvent depuis longtemps. Les composantes représentant un intérêt patrimonial ne sont ainsi pas impérativement présentes. D'ailleurs, la valorisation paysagère destinée à ces territoires a souvent précédé les préoccupations patrimoniales. Ces paysages emblématiques sont, par exemple, le rocher Percé, l'île Bonaventure, les

<sup>22</sup> Beaudet et Domon, op. cit., p. 73 à 76

<sup>23</sup> Domon, Beaudet et Joly, *Évolution du territoire laurentidien*, pp. 18-22

Montérégiennes, le mont Orford ou les collines d'Oka. Les formes saillantes de ces espaces géographiques auraient frappé l'imaginaire des premiers explorateurs, seraient devenues des repères territoriaux d'importance, auraient interpellé les artistes, les villégiateurs et les touristes et auraient été aménagées d'une manière prestigieuse. Nés d'une valorisation ancienne, ces paysages sont de véritables monuments de la nature ayant survécu aux variations de la sensibilité.

Quant aux paysages identitaires, ils sont essentiellement issus d'un patrimoine. Ils traduisent d'une certaine manière l'image qu'une collectivité locale se fait d'elle-même. Ils sont constitués de terroirs, d'espaces naturels ou de tissus urbains particulièrement appréciés par une collectivité, pour des raisons géographiques ou culturelles, durant une période de son histoire. Souvent moins spectaculaires que les paysages emblématiques, ceux-ci sont plutôt généralement associés à une occupation humaine ancienne. La valorisation collective leur étant portée est explicite mais ils ne font pas toujours l'objet d'une protection formelle. Cette catégorie de paysages patrimoniaux comprend notamment les sites de villégiature cossues des Cantons-de-l'Est, de la région de Charlevoix et du Bas-du-Fleuve, le Vieux-Québec et le Vieux-Montréal, le Plateau mont Royal, etc. D'une part, ils peuvent incarner des lieux facilement identifiables tels que l'île d'Orléans et, d'autre part, être associés à des endroits moins particuliers.

Finalement, les paysages de proximité sont également tributaires d'un intérêt patrimonial. Cependant, ils sont liés au cadre de vie<sup>24</sup> (aux espaces où se déploie la vie humaine (les espaces de la quotidienneté), c'est-à-dire des espaces représentant une certaine familiarité avec un milieu de vie, un lieu de travail, un territoire d'enfance, un site de villégiature, etc. En conséquence, ils

---

<sup>24</sup> Le « cadre de vie » réfère à des espaces organisés par et pour l'humain, des espaces habités et partagés. Ces espaces sont des lieux d'expression des liens sociaux qui suscitent une identification et des liens d'appartenance et qui sont investis de valeur. (Poullaouec-Gonidec et al., *Cadre de vie : balisage des concepts et perspectives de développement*, p. 3)

participent « de la définition et du devenir des petites collectivités territoriales », ce qui leur attribue aussi une dimension identitaire. Ces créations paysagères peuvent être captées par l'entremise de diverses pratiques d'aménagement telles que la construction d'un belvédère par une municipalité sur un site spécialement apprécié, l'orientation privilégiant certains points de vue d'une résidence, etc.

### 2.1.5 Les postulats

À la lumière du cadre théorique que nous venons tout juste d'énoncer, il s'avère important de définir les postulats sur lesquels la présente recherche s'appuie. Notre premier postulat est que le paysage est constitué de deux entités ne pouvant être dissociées. D'abord, nous avons la réalité physique telle que définie comme étant « les morphologies concrètes de l'établissement ou de l'espace géographique » puis nous avons l'observateur ou le groupe d'observateurs la regardant.

Notre second postulat est que la nature du regard porté sur cette réalité physique est variable d'un individu ou d'un groupe d'individus à un autre et d'une période temporelle à une autre. Comme nous l'avons vu, les différentes appartenances économiques, culturelles ou sociales des observateurs agissent, comme des filtres, sur la perception que se font ces derniers de la réalité (le territoire) et modulent ainsi l'image qu'ils s'en font. En bout de ligne, cette image est importante puisque celle-ci influence grandement les interventions (les aménagements) menées par les individus et les groupes sur le territoire (voir figure de la page suivante).<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Domon, Beaudet et Joly, op.cit., pp. 17-18

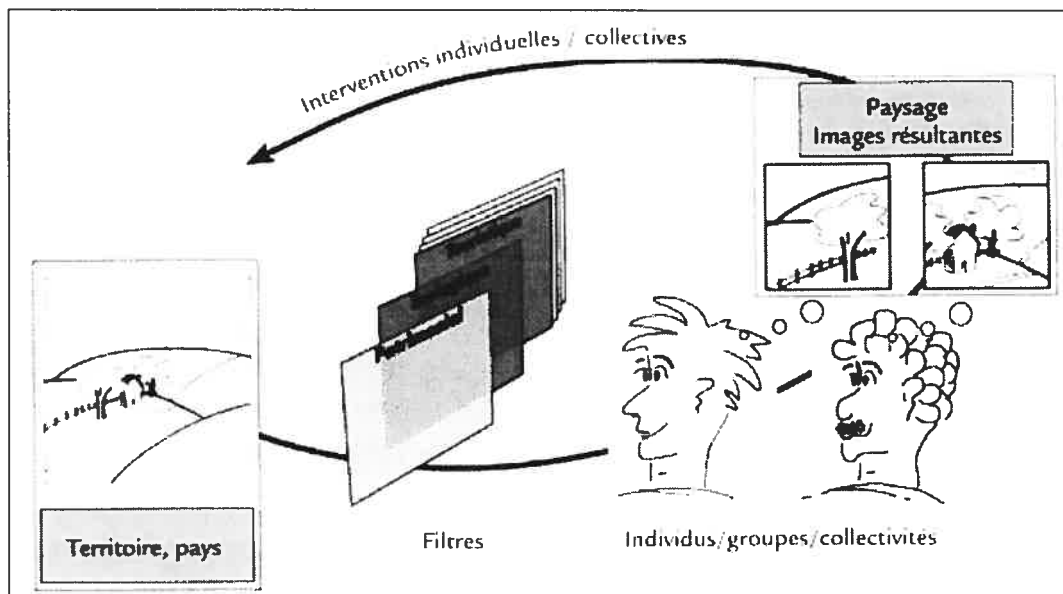


Figure 2. Schéma présentant les dimensions du concept de paysage de même que la manière dont elles entrent en interaction. (source : Évolution du territoire laurentidien)

## 2.2 Cadre méthodologique

Tel que spécifié dans le cadre de la problématique de recherche, l'objectif de ce travail est essentiellement de mieux saisir l'influence jouée par les sensibilités paysagères sur la manière actuelle de prendre en charge, au plan patrimonial, les anciens noyaux villageois en périphérie de Montréal. Pour ce faire, nous avons développé une stratégie méthodologique fondée sur une approche qualitative et qui traite de l'histoire locale. Avant tout, notre démarche est basée sur une étude comparative de quatre municipalités de la région métropolitaine (voir carte en annexe). Les cas étudiés dans le cadre de la recherche sont les noyaux villageois anciens de Chambly, Terrebonne, Beauharnois et Verchères.

## Choix des cas étudiés

Il est vrai que ce type d'étude nous permettait de choisir parmi une multitude de municipalités. D'emblée, le choix de ces quatre cas peut notamment être justifié par le fait que nous savions au départ, grâce à la réalité observable sur le terrain, que ces sites hérités du XIX<sup>ième</sup> siècle ne sont pas tous traités aujourd'hui de façon similaire aux plans patrimonial et paysager. Ainsi, notre choix s'est d'abord arrêté sur les cas de Chambly et de Terrebonne car ces deux anciens noyaux villageois ont fait l'objet au cours des dernières décennies de plusieurs projets de conservation et de mise en valeur intéressants. Ensuite, nous avons opté pour le cas de Beauharnois parce qu'une visite de terrain nous a permis de constater que son noyau villageois est en train de se banaliser considérablement et ce, malgré le fait qu'il possède encore aujourd'hui des richesses patrimoniales importantes. En effet, en novembre 2002, le Vieux-Beauharnois ne semblait pas, de prime abord, avoir fait l'objet d'une démarche de sauvegarde patrimoniale particulière. Quant au cas de Verchères, il a notamment été choisi car j'en suis originaire. Connaissant bien cette municipalité, je me suis longtemps questionné sur le fait que, bien que ce village fasse partie de l'imaginaire collectif québécois grâce à l'histoire de Madeleine de Verchères, cet ancien noyau ne profite pas lui non plus d'initiatives marquantes en matière patrimoniale. De plus, le village de Verchères était spécialement intéressant parce qu'il a été choisi par le ministère de la Culture et des Communications aux cours des années 1990 pour la réalisation d'un projet de paysage local, une initiative encore aujourd'hui unique à l'échelle de la province.

## Description de la démarche empirique

Chacun des cas a ainsi été observé à partir d'une méthode d'analyse qui repose sur les cinq aspects fondamentaux du schéma conceptuel exposé précédemment : individus ou groupes d'individus, filtres culturels, territoire,



images résultantes (paysage) et interventions individuelles et collectives (voir figure 2).

Tout d'abord, mentionnons que, puisque cette étude comparative vise une analyse de l'évolution des sensibilités paysagères dans le temps, nous nous sommes penchés spécialement sur deux périodes fortes de la sensibilité paysagère québécoise : la période temporelle allant de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle (la période romantique) de même que la période actuelle, soit depuis les années 1970-1980 (la période post-moderne). Par conséquent, tous les éléments ont été spécifiquement analysés et comparés en fonction de ces deux temporalités<sup>26</sup>.

Étant donné que nous privilégions une approche intégrative, nous avons arrimé à la fois les dimensions objective et subjective du paysage – ces deux « regards » s'interpellant et s'informant mutuellement – dans notre analyse. D'une part, afin de saisir le « regard objectivant » projeté sur chacun des noyaux villageois par les collectivités, nous avons évoqué les caractéristiques socio-économiques des quatre populations locales. Ensuite, une étude des différents territoires a été réalisée : étude des composantes biophysiques, des composantes anthropiques et de l'organisation spatiale (en lien avec le visuel).

D'autre part, le « regard subjectivant » a été analysé à la faveur d'une étude des sujets (les collectivités locales) afin de pouvoir connaître qui étaient et qui sont aujourd'hui les acteurs porteurs d'un regard sensible aux paysages ainsi que quelles sont les vues qui étaient et qui sont maintenant privilégiées. En outre, cette analyse visait à définir la nature du regard porté au plan paysager sur les lieux (le phénomène d'émergence paysagère). Ainsi, une analyse des représentations picturales et littéraires (anciennes et contemporaines) a été effectuée dans le but de définir le processus d'artialisation indirecte (*in visu*)

---

<sup>26</sup> Évidemment, il aurait été très intéressant de faire cette analyse sur une période de temps continue mais nous avons dû restreindre notre recherche afin de se conformer au délai prévu par l'université pour la réalisation d'un mémoire.

observable pour chacun des lieux, c'est-à-dire l'artialisation des sites à l'époque romantique et celle existant à présent sur les sites réaménagés. En ce qui a trait à l'artialisation directe (*in situ*), nous avons pu la cerner au moyen d'une étude des différentes interventions réalisées sur le terrain au cours des deux périodes de l'histoire à l'étude (ex. aménagements individuels et collectifs, programmes, projets et autres initiatives).

Par ailleurs, cette démarche méthodologique a nécessité un travail de documentation considérable. Dans le dessein de faciliter la compréhension de la méthode d'analyse privilégiée, nous résumons ici de quelle manière cette étape de la recherche fut réalisée. En somme, la recherche documentaire a essentiellement été effectuée en cinq phases :

1) en matière d'urbanisme, une étude de l'instrumentation utilisée dans chacune des quatre municipalités et une analyse de leur contenu ont été effectuées ;

2) une cueillette de données a été réalisée afin de définir comment la sensibilité paysagère a évolué dans le temps au sein de chaque collectivité locale. Celle-ci a été fondée sur les quatre démarches suivantes :

a- une recherche documentaire et cartographique ainsi qu'une visite de terrain ont été accomplies afin d'analyser les particularités de l'occupation ancienne et actuelle (bâtiments et organisation spatiale) spécifique à chacune des municipalités à l'étude ;

b- une recherche iconographique, la plus exhaustive possible, (cartes postales anciennes, œuvres picturales, photographies anciennes, etc.) a été effectuée dans le but de recenser les représentations picturales de chacun des territoires étudiés ;

c- une recherche des œuvres littéraires ayant pour sujet chacune des municipalités a été exécutée (récits de voyageurs, guides touristiques, etc.) ;

d- des rencontres avec quelques artistes d'aujourd'hui résidant dans chacune des quatre municipalités et ayant représenté leur territoire respectif au cours des dernières décennies ont été effectuées.

3) une schématisation représentant le mode d'occupation, les caractéristiques biophysiques du site ainsi que les points de vue privilégiés pour les deux périodes de temps (avant-maintenant) a été produite ;

4) des études de cas relatant l'ensemble des informations acquises pour chaque municipalité ont été rédigées ;

5) une grille d'analyse type a été conçue dans le but d'assurer à la fois une analyse judicieuse de chacun des cas étudié de même qu'une démarche de comparaison rigoureuse.

Cette grille d'analyse a été organisée de manière à synthétiser l'ensemble des données acquises pour chacune des municipalités sous quatre aspects principaux. Il est possible de prendre connaissance des détails de la structure de la grille à l'aide de la figure présentée à la page suivante. De plus, cette méthode nous a permis de faciliter l'arrimage entre les dimensions objective et subjective du paysage dans notre analyse de même que la comparaison entre les deux périodes temporelles à l'étude. Il est également possible de consulter les grilles d'analyse produites pour chaque municipalité en annexe.

La partie suivante du mémoire regroupe les quatre études de cas de même que l'ensemble des résultats de la recherche. Lors de la démarche empirique initiale, soit la première exploration sur le terrain, il a été possible de constater que les

noyaux villageois anciens de Chambly et de Terrebonne constituent des paysages identitaires. Les cas de Beauharnois et de Verchères représentent quant à eux un échantillonnage de paysages dits « de proximité ». Il est à noter que, ces lieux n'étant pas des paysages emblématiques, la recherche des différentes données et analyses existantes s'est avérée laborieuse car l'information nécessaire pour la réalisation de cette recherche était rarement foisonnante et/ou difficile à acquérir.

### **Structure de la grille d'analyse**

#### **Aspect 1) le contenu capté par le regard :**

But : Faire ressortir les composantes territoriales révélées pour chaque site (composantes biophysiques, anthropiques, organisation spatiale des lieux et points de vue sélectionnés et mis en valeur).

#### **Aspect 2) le type de regard porté :**

But : définir qui est porteur d'un regard sensible au plan paysager et la nature de ce regard (i.e. l'intensité de la sensibilité paysagère et les manières d'exprimer une appréciation/qualification paysagère (représentations artistiques, intérêts visuels, modèles esthétiques et culturels respectés, etc.).

#### **Aspect 3) les projets d'aménagement et autres initiatives :**

But : Recenser les différentes interventions d'aménagement entreprises dans chaque cas, connaître qui sont les acteurs à l'origine des différentes initiatives et quelles sont les intentions poursuivies.

#### **Aspect 4) le regard actuel porté sur les sites réaménagés :**

But : Déterminer si un phénomène d'artialisation envers les sites patrimoniaux réaménagés de Chambly et de Terrebonne peut être observé aujourd'hui (y a-t-il ré-émergence paysagère ?).

## **Chapitre 3. Études de cas et résultats de recherche**

### 3.1 Étude du noyau villageois ancien de Chambly

La ville de Chambly est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à proximité de Montréal. Elle s'est développée sur un site particulièrement intéressant, logeant la rive gauche du bassin de Chambly, très fréquenté par les plaisanciers et les pêcheurs, et de la rivière Richelieu. D'une superficie de vingt-cinq kilomètres carré, Chambly fait partie de la municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu dans la région administrative de la Montérégie et elle a été intégrée à la Communauté métropolitaine de Montréal en 2002.

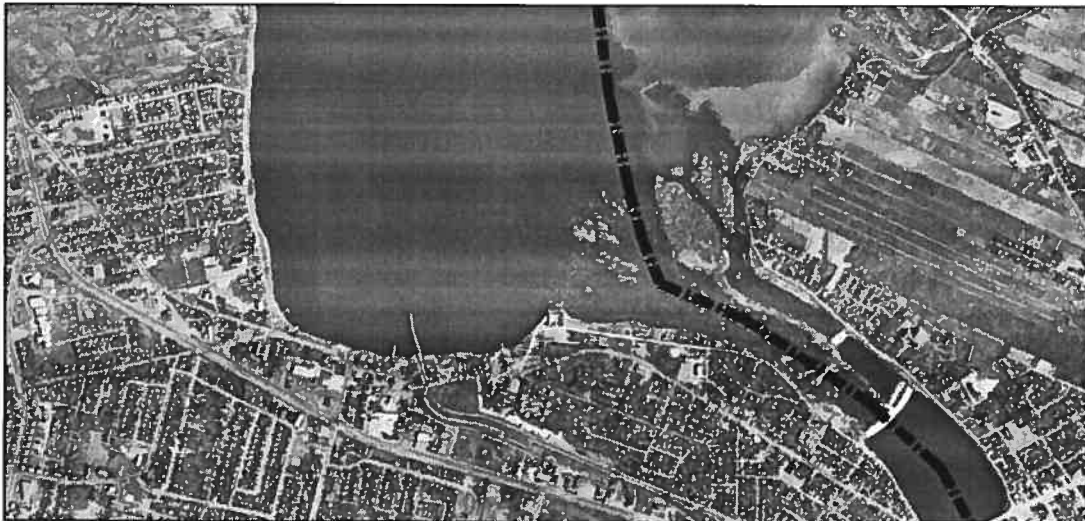
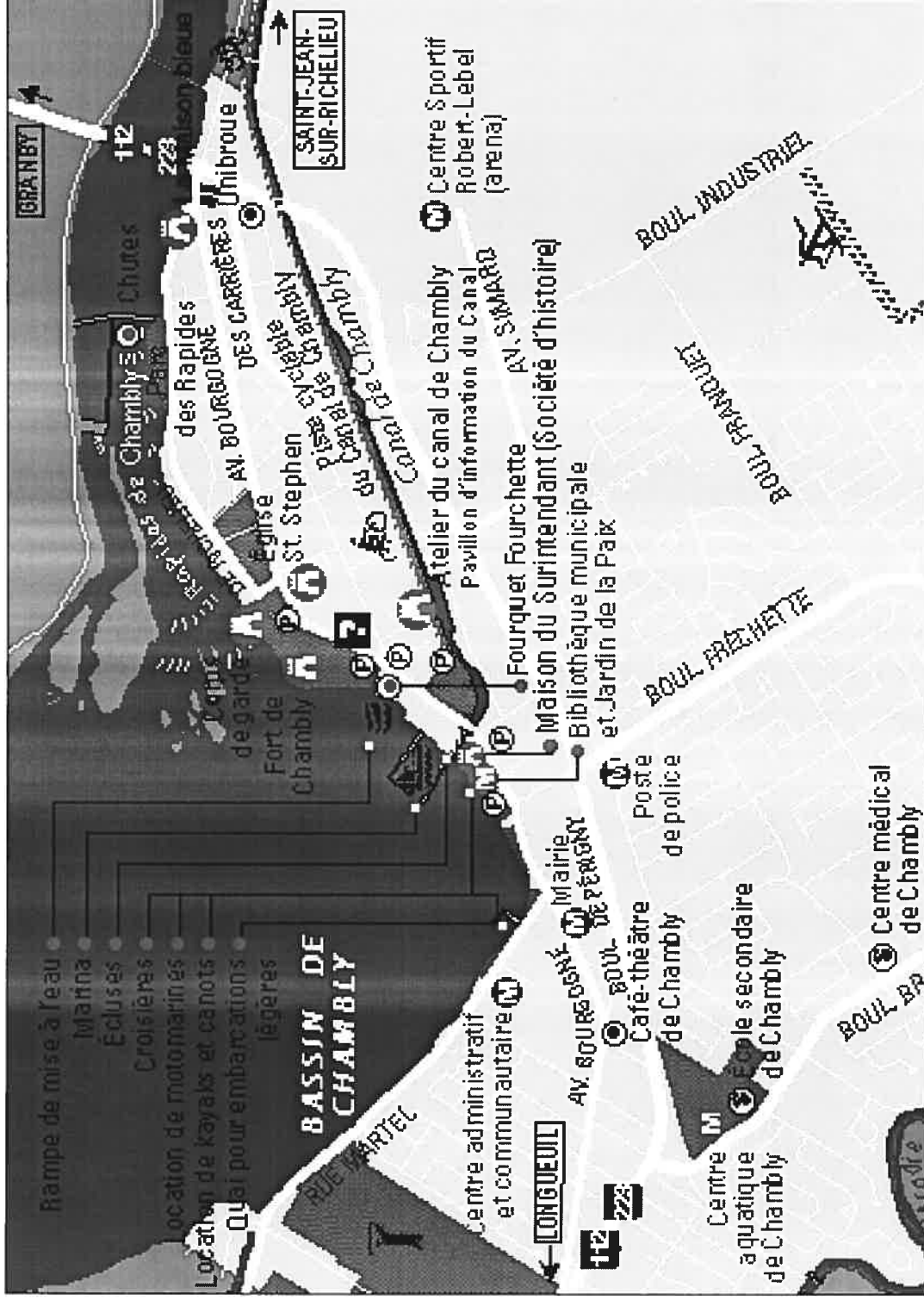


Figure 1. Vue aérienne actuelle d'une partie du bassin de Chambly. On y voit la ville de Chambly, la rivière Richelieu, ses rapides ainsi que les îles présentes à l'ouverture du bassin. (source : site internet de la MRC de la Vallée du Richelieu) (date inconnue)

La population chamblyenne a considérablement augmenté depuis les années 1960 ; la ville compte aujourd'hui plus de vingt mille habitants. Par ailleurs, elle connaît un essor économique majeur depuis quelques années, notamment aux plans industriel, commercial et touristique. De plus, sa vie culturelle est particulièrement dynamique ; plusieurs organismes culturels sont actifs à

## Noyau villageois ancien de Chambly : plan de localisation



Source : Site internet de la Ville de Chambly (2004)

Chambly et de multiples évènements artistiques et culturels ont lieu chaque année.

### 3.1.1 État de la situation pour la période allant de la fin XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle

#### *Les premiers établissements*

Le territoire de Chambly est essentiellement constitué d'une plaine fertile dont l'horizon est agrémenté par la présence des collines montérégiennes.<sup>1</sup> L'illustre Samuel de Champlain fut le premier explorateur à parcourir la région de la Vallée du Richelieu au début du XVII<sup>ième</sup> siècle. Voici comment Grant<sup>2</sup> a décrit le parcours de son périple dans l'ouvrage « Le Québec pittoresque » réalisé à la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle :

« Champlain commença à remonter le Richelieu. C'était au début de juillet 1609. En aval, chênes et noyers dominaient les îles, s'élançant par arêtes en de vastes dômes de feuillages. La flottille glissait sous leurs ombres puis sous celle plus épaisse du mont Beloeil que Champlain appela *mont* Fort sur sa carte. C'est alors que fut découvert le bassin de Chambly avec son parquet de prairies et son amphithéâtre de forêts déclives. À l'extrémité opposée, la rivière s'engouffrait alors comme aujourd'hui en un courant bouillonnant, suscitant de douces ondulations sur le lac charmant et en son sein lourd, des îlots brillants de verdure scintillaient ainsi que des émeraudes [ ... ] Une île appelée Ste-Thérèse se trouvait en haut des rapides, au milieu de la rivière. C'est aujourd'hui un pâturage rayonnant mais lors de sa découverte, en 1609, c'était une pinède qui d'après Champlain, refermait les arbres les plus beaux qu'il eut jamais contemplé. »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Bouchard. *Circuits culturels : patrimoine bâti et paysages humanisés de la Seigneurie de Chambly.*, p. 6

<sup>2</sup> George Munro Grant est né en Nouvelle-Écosse, de parents écossais immigrés. Il fut pasteur presbytérien ainsi que recteur du *Queen's College* en Ontario. Il a notamment parcouru le territoire canadien afin de déterminer un tracé pour une éventuelle voie ferrée en 1872.

<sup>3</sup> Grant, *Le Québec pittoresque*, pp. 211-212



En fait, les rapides de la rivière Richelieu (alors appelée la rivière des Iroquois), situés en amont du bassin de Chambly, sont à l'origine de la fondation de la seigneurie, qui eut lieu dès le XVII<sup>ième</sup> siècle. À cette époque, un premier fort fut édifié aux pieds des rapides et ce, dans le but de protéger le territoire des attaques iroquoises ayant régulièrement lieu dans la vallée ainsi que pour contrôler la rivière Richelieu, un plan d'eau stratégique. La vocation militaire de ce site dura près de deux siècles.

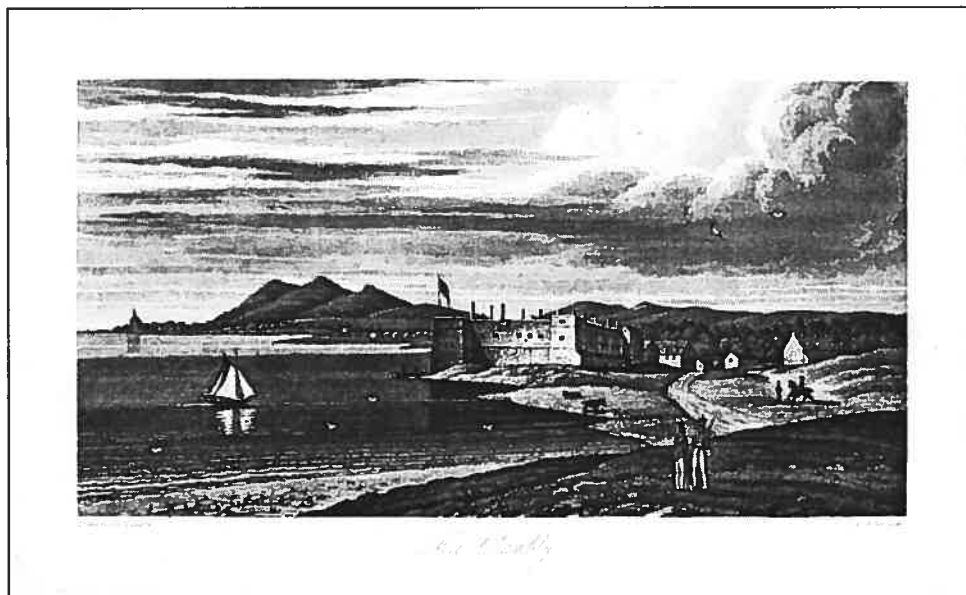


Figure 2. *Fort Chambly*. Estampe. Œuvre de Bouchette. Vers les années 1800. (source : Archives nationales du Canada)

En effet, les agressions iroquoises devenues incessantes depuis 1630 vont inciter le roi de France à agir et, ainsi, à dépêcher le régiment de Carignan-Salières dans la colonie française vers 1655. La construction d'une série de fortins est dès lors entreprise aux abords de la rivière Richelieu et c'est en 1665 qu'une armée commandée par Jacques de Chambly<sup>4</sup> va quitter la ville de Québec pour se rendre aux rapides de Chambly (les plus importants de la

<sup>4</sup> Jacques de Chambly était un capitaine du régiment Carignan-Salières.

rivière) afin d'y faire bâtir un premier fort de bois. Ce site réputé stratégique depuis les débuts coloniaux accueille donc le fort Saint-Louis<sup>5</sup> vers 1665. Ce fortin fut détruit en 1702 en raison d'un incendie accidentel et, en moins de rien, un second fort de bois fut édifié au même endroit.

À compter du XVIII<sup>ième</sup> siècle, le gouverneur de Vaudreuil fit construire un troisième fort à Chambly. Cette fois-ci, celui-ci fut édifié de pierre et, en peu de temps, il incarna une des plus importantes fortifications de la Richelieu. Cependant, quelques décennies plus tard, le fort fut peu à peu délaissé.

La période de la colonisation de Chambly débuta en 1672 au moment où la Nouvelle-France accorda la seigneurie à Jacques de Chambly. Cette seigneurie de trois lieues de front sur une de profondeur était localisée en bordure de la rivière, à proximité du fort Saint-Louis. Au cours de cette période, les premiers colons furent des soldats qui s'établirent autour de la structure de défense, sur les berges de la rivière.

Subséquent, la seigneurie passa aux mains de la famille de Joseph-François Hertel, qui fut seigneur entre les années 1689 et 1694. Hertel était un officier, interprète et commandant de fortifications de même que l'époux de Marie-Françoise de Thavenet, la sœur de Jacques de Chambly. D'après un document révélant l'emplacement des établissements qui appartenaient au seigneur Hertel vers 1704, il semble que le manoir seigneurial, le moulin banal, quelques bâtiments de ferme ainsi qu'un parc aménagé étaient implantés au sud-est du fort Saint-Louis, en allant vers l'actuelle rue Bourgogne.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Le fort a été nommé « Pontchartrain » en l'honneur du ministre français de la marine de l'époque mais les habitants l'appelaient plutôt fort de Chambly.

<sup>6</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, *Chambly : 1665-1990*, p. 18

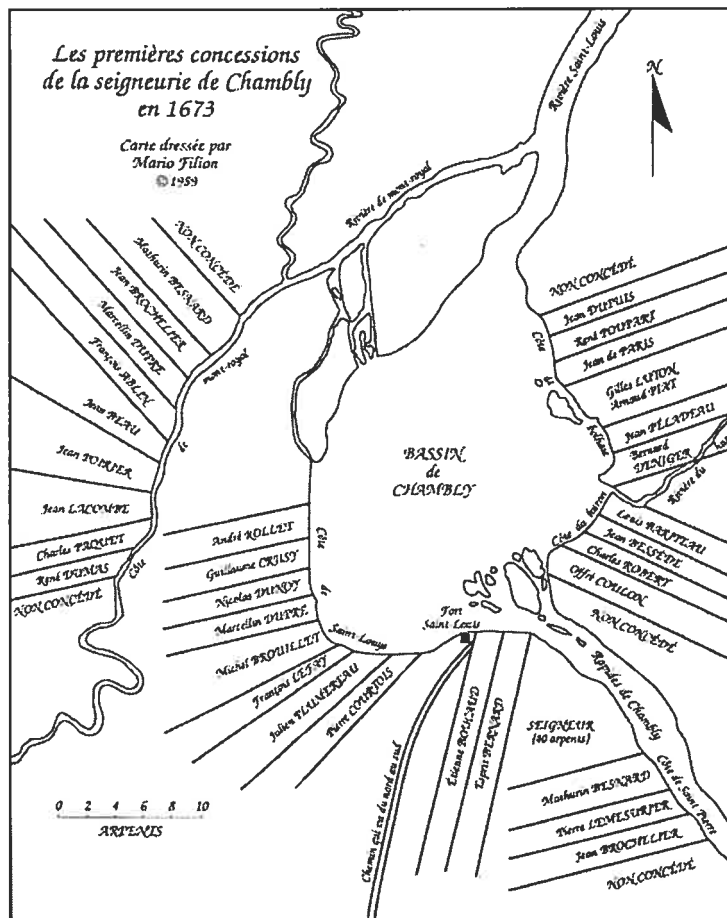


Figure 3. Les premières concessions de la seigneurie de Chambly en 1673. On peut y voir l'emplacement du fort et les terrains appartenant au seigneur (en bas à droite). (carte réalisée par Mario Filion en 1989, source : Chambly : 1665-1990)

Au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle, deux agglomérations villageoises se sont développées sur le territoire de la seigneurie. La première fut située aux environs du fort, le long des rapides, tandis que la seconde se forma autour de l'église Saint-Joseph, le long de l'actuelle rue Martel.<sup>7</sup> Ainsi, peu à peu, plusieurs édifices à vocation religieuse et institutionnelle vinrent s'implanter à

<sup>7</sup>Ibidem, p. 54

l'ouest du fort, sur les rives du bassin de Chambly. Leurs façades donnaient vers le site du fort.<sup>8</sup>

Nous en savons peu sur qui furent les propriétaires de la seigneurie durant ce siècle. D'après Gauthier, celle-ci a fait considérablement l'objet de transactions et de scissions territoriales au cours du Régime français ; le nom de plusieurs membres influents de la société ont été retrouvés au sein des actes notariés.<sup>9</sup> Toutefois, nous sommes en mesure de mentionner que, vers 1719, la seigneurie fut cédée à Jean-Baptiste Boucher de Ninerville qui se préoccupa particulièrement de son développement. À sa mort, celle-ci passa ensuite aux mains de ses deux fils. Nous savons également qu'à cette époque, la population était essentiellement composée d'agriculteurs. Par ailleurs, deux entrepreneurs vivaient à Chambly : Louise de Ramesay et Clément de Sabrevois de Bleury. Ce dernier était un commerçant connu de l'élite de l'époque, tandis que Madame de Ramesay, fille de Claude de Ramesay, alors gouverneur de Montréal, fut intensément impliquée dans une importante industrie du bois de la colonie appartenant à son père.<sup>10</sup>

Au lendemain de la Conquête (1760), ce seront les soldats britanniques et protestants qui occuperont le fort jusqu'au début du XIX<sup>ième</sup> siècle. Le développement ayant lieu dans ses environs a transformé peu à peu la seigneurie en un véritable complexe militaire. Différents bâtiments militaires vont donc être construits sur les terrains limitrophes au fort ainsi que sur les rue Bourgogne et Richelieu. Cependant, bien que le développement du site va bon train, le fort Saint-Louis, quant à lui, tombe en décrépitude et ce, déjà depuis longtemps.<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Chambly, p. 39

<sup>9</sup> Gauthier, *Les manoirs du Québec*, p. 78

<sup>10</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, op. cit., p. 20

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 25

Durant une cinquantaine d'années, la présence des militaires britanniques à Chambly a fortement influencé le profil socio-économique de la population de la seigneurie, alors majoritairement francophone catholique. Les emplois créés par l'entremise du complexe militaire en ont ravi plus d'un, que ce soit les forgerons, charpentiers, menuisiers ou les agriculteurs. De plus, plusieurs militaires épousèrent des canadiennes.

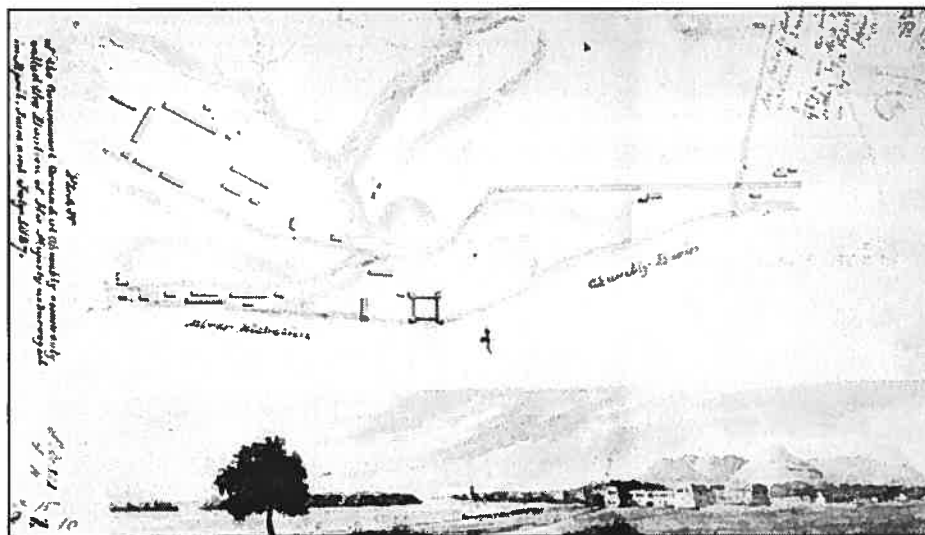


Figure 4. Le développement de la seigneurie de Chambly vers 1827. Le fort est situé au centre du plan (la forme de carré). Au bas, une représentation du site. (source : Chambly : 1665-1990)

L'industrialisation débuta à Chambly à compter de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, alors qu'un important ensemble industriel<sup>12</sup> fut implanté par Napier Burton Christie<sup>13</sup> (seigneur de l'époque) aux abords des rapides, entre les actuelles rues Lafontaine et Willett.<sup>14</sup> Dans sa description de Chambly,

<sup>12</sup> D'après Noppen, ce complexe industriel était comparable à celui existant sur l'île des Moulins à Terrebonne. (*Les chemins de la mémoire*, p. 429)

<sup>13</sup> Christie était un lieutenant-général et colonel commandant du Soixantième régiment d'infanterie.

<sup>14</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, op. cit., p. 27

Bouchette<sup>15</sup> indique notamment l'emplacement du village sis à l'ouest du fort et explique la qualité des moulins du site que l'on désignait comme *Chambly Mills* :

« Le village de Chambly est à l'ouest du Richelieu, non loin du fort ; il contient 90 ou 100 maisons, la plupart de bois, qui forment une principale rue. À l'extrémité sud du village sont plusieurs grands moulins précieux, qui appartiennent au Général Christie Burton ; ils sont situés tout près du rapide de Chambly, ce qui leur donne l'avantage de pouvoir travailler dans toutes les saisons de l'année : près des moulins est une belle maison seigneuriale, qui appartient au même particulier. (1815)<sup>16</sup>

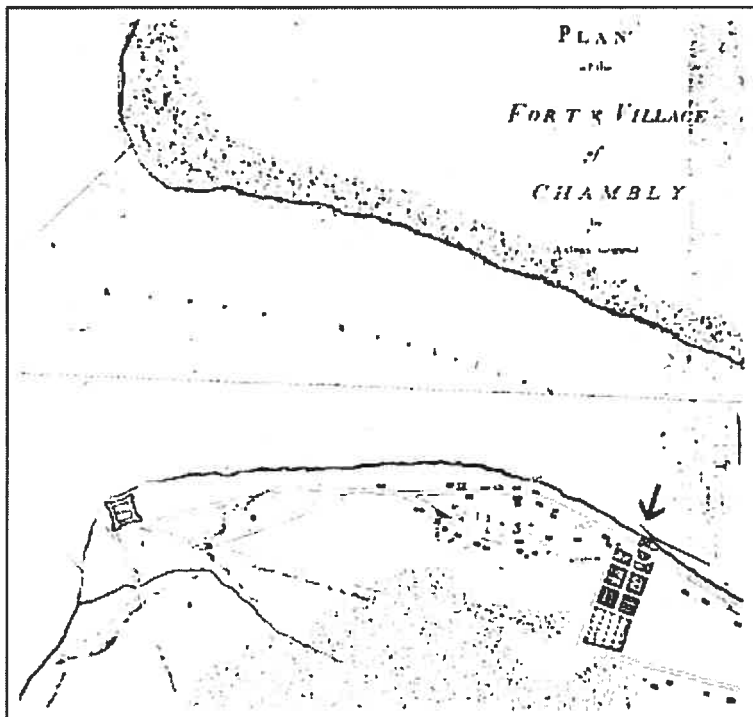


Figure 5. Plan datant de 1809. On y voit le complexe industriel (à droite du village) et le manoir établi en face, de l'autre côté de la voie (source : Le parc des rapides, ville de Chambly)

<sup>15</sup> Joseph Bouchette a été arpenteur général du Bas-Canada de 1803 à 1840. Il a rédigé la première synthèse sur la géographie du Bas-Canada. (réf. site internet des Archives Nationales du Canada)

<sup>16</sup> Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada* ..., p. 176

En 1832, Bouchette précise dans ses ouvrages qu'il existait à ce moment-là sept moulins à la hauteur des rapides, soit : des moulins à farine, à carder, à scier le bois et à fouler. Un peu plus tard, il y eut également un moulin à papier à cet endroit.<sup>17</sup> Par ailleurs, comme le mentionne Bouchette, les affaires de Christie marchant à merveille, ce dernier a entrepris dans cette foulée, l'édification d'un manoir seigneurial de style géorgien sur le terrain localisé en face des moulins.

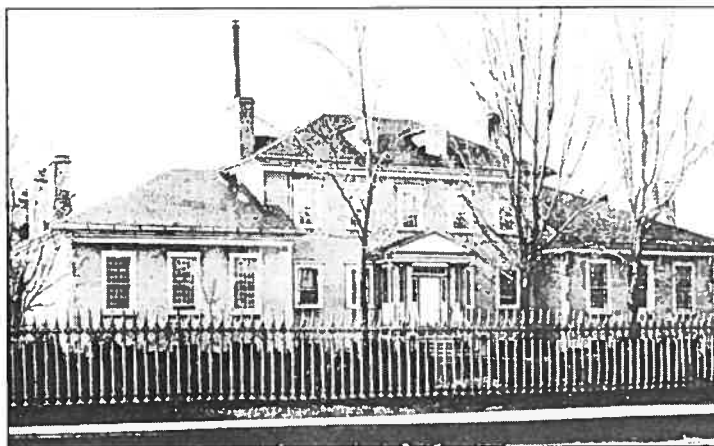


Figure 6. Le manoir Yule, rue Richelieu. Il est aujourd'hui disparu. (source : Les manoirs du Québec)

*Chambly Mills* a connu jusqu'au début du XX<sup>ième</sup> siècle une vocation à caractère industriel et il passa ensuite aux mains d'une succession de propriétaires. Après Christie, les installations ont ainsi appartenu à monsieur Bender puis à Samuel Hatt qui les vendit ultérieurement à Mahlon Willett, un américain originaire de l'état de New York. Willett, intéressé par le potentiel énergétique que constituaient les rapides, a notamment décidé d'y installer son entreprise de textile tout en poursuivant l'exploitation des moulins à farine sur le

---

<sup>17</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, op. cit., p. 33. Il existait alors seulement trois moulins de ce type dans le Canada de l'Est.

site. Pendant plusieurs années, les usines Willett ont profité d'une importante vitalité économique (jusqu'au début des années 1910) puis, à la suite de deux incendies, les bâtiments du complexe industriel ont finalement été détruits vers 1930.<sup>18</sup> Au cours des années allant de 1890 à 1960, le site fut aussi un lieu exploité au plan hydro-électrique, au moyen d'un barrage et d'une centrale.

Tel que mentionné précédemment, la ville de Chambly a été témoin au fil du temps de multiples divisions de son territoire et, au début du XIX<sup>ième</sup> siècle, la seigneurie était divisée entre trois seigneurs.<sup>19</sup> D'après Gauthier, la région de la Vallée du Richelieu était à l'époque peuplée par une « société brillante » et, par conséquent, le lieu d'importantes réunions sociales et d'activités mondaines. John Yule, dernier seigneur de Chambly, fut un politicien et un industriel très riche (il fut notamment propriétaire des moulins de la rue Richelieu) qui joua un rôle fondamental dans la petite histoire locale. Une de ses plus importantes réalisations fut l'établissement d'un pont reliant les rives de la rivière, à la hauteur des rapides, entre Chambly et Richelieu en 1846.

De plus, il fit édifier une immense résidence de style géorgien en 1800 sur la rue Richelieu, en bordure de la rivière. Ce manoir fut incendié au début du XX<sup>ième</sup> siècle et les fondations servirent, une quinzaine d'années plus tard, à l'établissement d'une autre demeure, à savoir l'atelier d'un artiste impressionniste canadien de renom : Maurice Cullen.<sup>20</sup>

---

<sup>18</sup> Bouchard, op. cit. p. 16

<sup>19</sup> Gauthier, op. cit., p. 76

<sup>20</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, *Les grands personnages de Chambly*, p. 14





Figure 7. Le manoir de Salaberry construit vers 1812, en bordure des rapides de la rivière Richelieu. (source : Archives nationales du Québec) (date inconnue)

À la même époque, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, grand héros de la bataille de Châteauguay, qui avait épousé la descendante d'une famille d'aristocrate, Marie-Anne-Julie Hertel de Rouville, décida après son exploit militaire de s'établir à Chambly et de s'occuper de l'administration des terrains appartenant à son épouse. Ce dernier devint ainsi un des trois seigneurs de l'époque. Il fit notamment construire une imposante résidence de style palladien près du complexe militaire, rue Richelieu, vers 1812. Quant au troisième manoir seigneurial, son emplacement nous est actuellement inconnu.<sup>21</sup>

D'après la société d'histoire de Chambly, au milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, la population chamblyenne présente dans le noyau villageois est franco-canadienne à quatre-vingt dix pour cent et la majeure partie des autres

---

<sup>21</sup> Gauthier, op. cit., p. 76

résidants sont d'origine britannique ou canadienne-anglaise<sup>22</sup>. Bien que la majorité de la population soit catholique, on dénombre alors plus de trois cent cinquante anglicans à Chambly. En conséquence, une église anglicane, l'église St-Stephen's, fut érigée en 1820 sur l'actuelle rue Bourgogne, à proximité du fort.

En 1851, après des années de délaissement, le fort Saint-Louis fut officiellement abandonné par les autorités et les autres bâtiments militaires furent vendus aux enchères. À cette époque, l'état du fort de pierre était devenu tel qu'un de ses murs finit par s'écrouler et l'armée projeta de raser ses ruines.

Vers 1880, un citoyen de Chambly, monsieur Joseph-Octave Dion<sup>23</sup>, préoccupé par l'état d'abandon avancé du fort, vint s'y établir à titre de curateur dans le dessein d'assurer la conservation du monument. Il y vécut trente-six ans. En plus d'habiter le fort, il travailla vigoureusement à le faire connaître et à sensibiliser la population à sa noble valeur historique. En particulier, il a réussi à obtenir le financement nécessaire pour assurer la préservation des derniers vestiges du fort et, ainsi, les premiers travaux de restauration de la structure furent terminés vers 1883.

---

<sup>22</sup> Cette situation était toutefois variable. Par exemple, en 1871, les canadiens-français ne représentaient que 72% du total de la population tandis que les habitants britanniques comptaient pour plus du quart.

<sup>23</sup> Joseph-Octave Dion fut notamment honoré pour ses travaux littéraires et historiques à titre d'officier de l'Académie française.

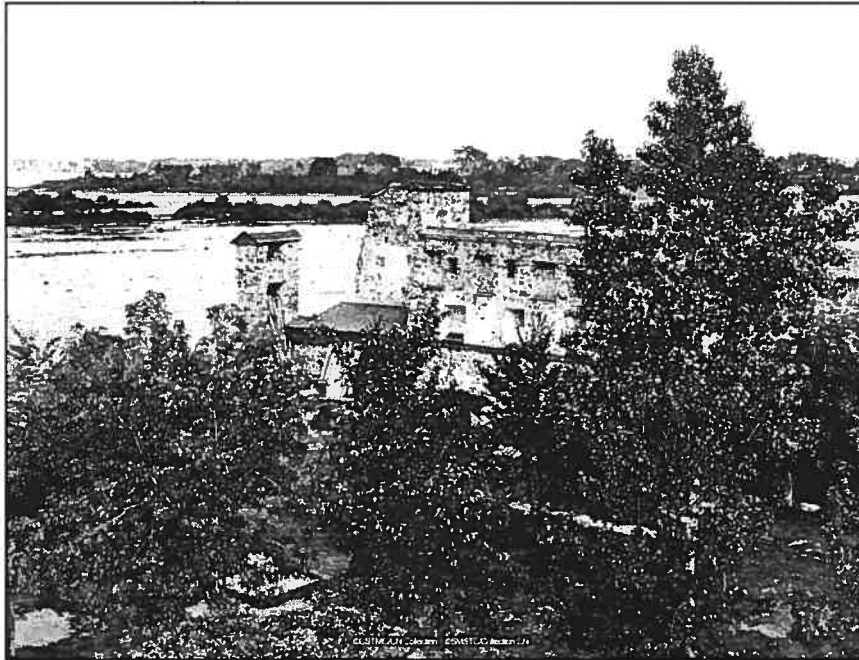


Figure 8. Les ruines du fort de Chambly avec les rapides à l'arrière-plan.  
(source : Bibliothèque nationale du Canada) (date inconnue)

Joseph-Octave Dion, animé d'un fort sentiment de patriotisme, ne se préoccupa pas uniquement du fort de Chambly. Il fit également en sorte qu'on se souvienne des héros ayant vécu à Chambly et c'est ainsi qu'il fit ériger le monument Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry à proximité de l'actuel hôtel de ville.<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, op. cit., pp. 23 et 24

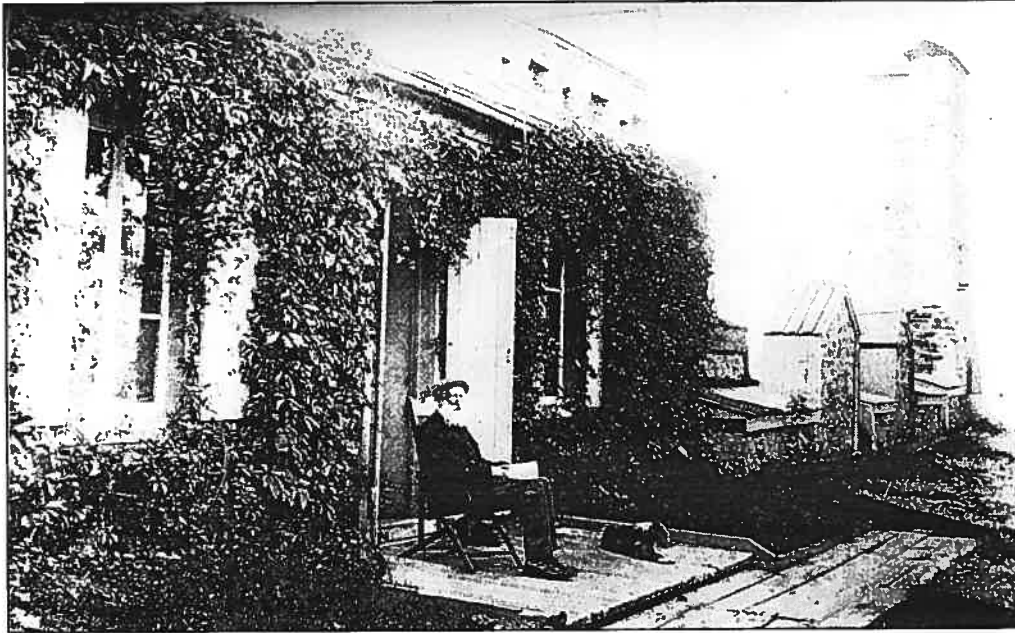


Figure 9. Joseph-Octave Dion installé à l'intérieur du fort de Chambly, vers 1895.  
(source : Les grands personnages de Chambly)

Dans un autre ordre d'idées, la ville de Chambly était un site de villégiature d'importance dans la région montréalaise à la fin du XIX<sup>ième</sup> et au début du XX<sup>ième</sup> siècle. D'après des informations acquises de la Ville de Chambly, les villégiateurs urbains prenaient le tramway de Montréal et venaient passer de longues journées le long du bassin de Chambly. Ce service de transport ferroviaire était offert par la *Montreal and Southern Counties Railway Company* qui joua notamment un rôle important dans le développement de la rive-sud de Montréal.<sup>25</sup> Une ancienne carte de la ligne Montréal-Granby nous montre d'ailleurs qu'il existait une station nommée « Fort Chambly ».<sup>26</sup>

Par ailleurs, Chambly avait son hôtel qui était un imposant édifice de trois étages construit de brique rouge, ceinturée de deux grandes galeries et orné

<sup>25</sup> Hanna, *Les réseaux de transport et leur rôle dans l'étalement urbain de Montréal*, p. 123

<sup>26</sup> Clegg et Lavalée, *Catenary through the Counties : the story of Montreal and Southern Counties Railway*, p. 64

d'un balcon au troisième étage. D'après Monty, Chambly était une destination touristique reconnue. Les salles de cet hôtel se remplissaient les fins de semaine de danseurs en provenance de Montréal. Celui-ci était le point de rencontre de personnalités importantes montréalaises et de touristes américains qui y venaient en train. <sup>27</sup> Ce site était particulièrement attrayant parce qu'il était possible de se baigner. On offrait aussi des promenades sur le bassin aux visiteurs le dimanche, des concours de pêche, etc. Le fort de Chambly constituait également un site d'intérêt. <sup>28</sup>



Figure 10. Une promenade dominicale au fort de Chambly vers la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle. (source : Les grands personnages de Chambly)

<sup>27</sup> D'après Monty, les « élégantes dames » portaient des robes longues et des chapeaux ; les messieurs étaient « chics » avec leurs chapeaux melon et leurs costumes trois-pièces. (p. 16)

<sup>28</sup> Monty, *Le grand hôtel*, pp. 15 et 16

### ***Les représentations anciennes du lieu***

En premier lieu, nous avons constaté que ce site avait été décrit avec une éminente appréciation à travers les différents récits de voyageurs découverts dans le cadre de la présente recherche. Voici un extrait d'une description du site réalisée par un voyageur anglais à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle :

“ By the direct road, this is only eighteen miles distant; but the most agreeable way of going thither is by Chambly, which is a few miles farther, on account of seeing the old castle built there by the French. The castle stands close to the rapids in Chambly or Sorelle River, and at a little distance has a grand appearance ; the adjacent country also being very beautiful, the whole together forms a most interesting scene.”<sup>29</sup>

De plus, Bouchette a également défini le territoire de la seigneurie de Chambly de manière élogieuse en 1815 :

« Le Richelieu, ou la Rivière Chambly, qui est navigable dans toute sa longueur, coulant au milieu de la seigneurie, ajoute encore aux avantages naturels de cette propriété. Dans ses limites se trouve le superbe élargissement de la rivière appelé le Bassin de Chambly, presque de forme circulaire, et d'environ deux milles de diamètre, embelli de plusieurs petites îles couvertes d'une belle verdure et de bois naturels, et aussi agréablement disposées que si l'art y avait employé son pouvoir [...] Le paysage des environs est riche et très-varié, et présente plusieurs superbes points de vue, dont on peut jouir d'une manière très avantageuse de plusieurs endroits. Le fort, les moulins, l'église de St. Joseph, les maisons dispersées dans des champs bien cultivés, toutes les scènes variées des bois, tant auprès que dans l'éloignement, l'église placée au loin sur la Pointe Olivier, avec la montagne encore éloignée de Chambly ou de Rouville, en outre le changement continuel d'objets sur le bassin et la rivière, où des vaisseaux à la voile, des bateaux

---

<sup>29</sup> Isaac Weld, Junior. *Travels through the states of North America, and the provinces of upper and lower Canada during the years 1795, 1796, 1797. 1799.*

(sic) et des canots montent et descendent continuellement, le spectacle singulier des radeaux pesans (sic) qui descendent le rapide avec une vélocité incroyable, tout contribue à exciter amplement l'admiration du spectateur. »<sup>30</sup>

La recherche iconographique effectuée pour le cas de Chambly pour la période allant de la fin du XIX<sup>ième</sup> au début du XX<sup>ième</sup> siècle a démontré que le site du fort de Chambly a été considérablement représenté au plan artistique durant cette période. De fait, plusieurs artistes ont été inspirés par le bassin de Chambly et ses environs, notamment des artistes de langue anglaise.



Figure 11. *Fort St-Louis at Chambly*. Œuvre de Cornelius Krieghoff. 1858. (source : Archives nationales du Canada)

<sup>30</sup> Bouchette, op. cit., pp. 174 à 176

La situation est analogue en ce qui concerne les cartes postales. Il existe une variété de cartes postales ayant été produites durant cette période de l'histoire portant sur Chambly. Une exposition à ce sujet a d'ailleurs été organisée par la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly en 1999. Dans ce cas-ci, les composantes du territoire représentées sont toutefois beaucoup plus diversifiées. Nous pouvons observer une certaine ouverture sur un ensemble de singularités paysagères. À titre d'exemple, le fort de Chambly et ses alentours, le bassin, la rivière Richelieu, les bâtiments religieux, les institutions scolaires, la gare ferroviaire, l'hôtel, les commerces, les résidences privées ainsi que les industries ont été reproduits à cette époque.



Figure 12. Carte postale ancienne où sont représentés le monument de Salaberry ainsi que l'hôtel de ville de Chambly. (source : Bibliothèque nationale du Québec) (date inconnue)

Finalement, comme dans le cas de la municipalité de Terrebonne, nous avons trouvé des représentations du fort de Chambly dans le Fonds Mary Jane



Mount-Duckett<sup>31</sup> ainsi que dans quelques collections de cartes postales familiales conservées aux Archives nationales du Québec à Montréal.

### 3.1.2 État de la situation actuelle

#### *La ville de Chambly aujourd'hui*

Après la Seconde Guerre mondiale (1945), la ville de Chambly a connu une importante période de croissance démographique ; tout comme l'ensemble de la région montréalaise. Peu à peu, Chambly fut donc intégrée à celle-ci et devint une banlieue importante de la région métropolitaine de Montréal. À l'heure actuelle, on dénote la présence d'une majorité de nouveaux résidents entretenant des liens étroits avec la ville de Montréal et, par conséquent, distincts des chamblyens de vieille souche. Néanmoins, la population est toujours majoritairement composée de francophones catholiques et on retrouve encore aujourd'hui une certaine proportion de résidents anglophones et de religion anglicane.<sup>32</sup>



Figure 13. Les abords du bassin de Chambly. (source : Brigitte Gervais, 2002)

<sup>31</sup> Mary Jane Mount-Duckett est née en 1854, elle était très connue des cercles musicaux et artistiques. (ANQM, Fonds P34 (inventaire no. 601165))

<sup>32</sup> Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, op. cit., p. 52

La partie du territoire bordant le bassin de Chambly est encore et toujours vue comme étant un site pittoresque remarquable, de valeur à la fois naturelle, historique et patrimoniale d'importance locale et nationale.<sup>33</sup> Ce secteur comporte une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural exceptionnel est reconnu et ce, essentiellement sur les rues Richelieu, Bourgogne et Martel.<sup>34</sup>

Aussi, on distingue de nombreuses maisons centenaires de même qu'une série de parcs riverains essentiellement implantés en bordure des eaux de la rivière Richelieu (près des rapides et du déversoir) de même que longeant le bassin de Chambly<sup>35</sup>.

La vocation actuelle de la ville ne correspond plus à celle ayant incité la fondation de la seigneurie. Le complexe militaire a été tranquillement démantelé depuis le début des années 1900 et les activités commerciales et industrielles ont, elles aussi, subi un déclin substantiel à partir de cette période. À l'heure actuelle, c'est particulièrement le loisir métropolitain qui l'emporte, où le bassin<sup>36</sup>, la rivière Richelieu et le secteur du fort de Chambly jouent un rôle clé. Ce secteur a notamment été désigné en tant que pôle récréo-touristique au sein du plan d'urbanisme de la ville.<sup>37</sup>

Le complexe industriel localisé à proximité des rapides a aujourd'hui disparu.<sup>38</sup> Cependant, on retrouve toujours de somptueuses résidences de la rue Saint-Louis telles que l'ancien manoir de Salaberry et l'ancienne résidence de l'artiste Maurice Cullen. La résidence de Cullen a appartenu à la famille jusqu'en 1940 et il est encore à présent une propriété privée remarquable et, quant à la

---

<sup>33</sup> Gouvernement du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Chambly, p. 33 et 39

<sup>34</sup> Bouchard, op. cit., p.28

<sup>35</sup> On retrouve une promenade riveraine (piétonnière et cyclable) qui longe le bassin, depuis la rue Martel.

<sup>36</sup> On peut y pratiquer des sports nautiques tels que le canot, le kayak, la planche à voile, etc.

<sup>37</sup> Ville de Chambly, op. cit., p.14

<sup>38</sup> Commission des biens culturels, op. cit., p. 429

maison de Salaberry, le ministre du Patrimoine canadien l'a désignée « lieu historique national du Canada » en 1968.



Figure 14. L'ancien manoir de Salaberry aujourd'hui, rue Richelieu. (source : Les manoirs du Québec) (date inconnue)

Quant au manoir Yule, quelques ruines subsistent encore.<sup>39</sup> Le barrage et la centrale hydro-électrique ont été démolis vers 1965 mais il existe actuellement un déversoir sur la rivière qui contrôle le flot de ses eaux. De plus, le site des usines Willet a été aménagé par la Ville de Chambly en espace vert au cours des années 1960 (le parc des Rapides).

---

<sup>39</sup> Gauthier, op. cit., p. 76. D'après le Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, la résidence bénéficie actuellement d'une reconnaissance (en tant que bien culturel).



Figure 15. Le parc des Rapides longeant la rivière Richelieu, sur l'ancien site des usines Willett. (source : Brigitte Gervais, 2002)

L'église anglicane St-Stephen's, implantée sur la rue Bourgogne au début du XIX<sup>ième</sup> siècle, profite également aujourd'hui d'une importante reconnaissance au plan patrimonial. D'une part, elle a fait l'objet d'un classement à titre de « bien culturel » par le gouvernement provincial en 1965 et, d'autre part, elle a été désignée « lieu historique national du Canada » par le ministre du Patrimoine canadien au début des années 1970.

Finalement, d'après les trois paliers gouvernementaux, le site du fort de Chambly et ses environs constituent un lieu historique éminent. Ce site comporte à la fois une valeur naturelle, de par son cadre champêtre singulier, ainsi que culturelle<sup>40</sup>. Le témoignage de cette reconnaissance se trouve en particulier dans le classement qu'a effectué le ministre du Patrimoine canadien en 1920 du site dans le dessein de lui dédier le titre de « Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly ». Et, depuis ce temps, le Gouvernement du Canada veille à la protection du site et du monument. Par ailleurs, le fort a

<sup>40</sup> Site internet de Parcs Canada : [http://parkscanada.pch.gc.ca/index\\_f.asp](http://parkscanada.pch.gc.ca/index_f.asp)

connu une seconde restauration volumétrique réalisée au début des années 1980 par le Service canadien des parcs et le site est actuellement administré par Parcs Canada.<sup>41</sup> En bout de ligne, nous pouvons constater que ce lieu particulier profite d'une désignation historique notable provenant des gouvernements fédéral et municipal, en plus de faire l'objet d'une vocation à caractère récréo-touristique définie à l'échelle locale.

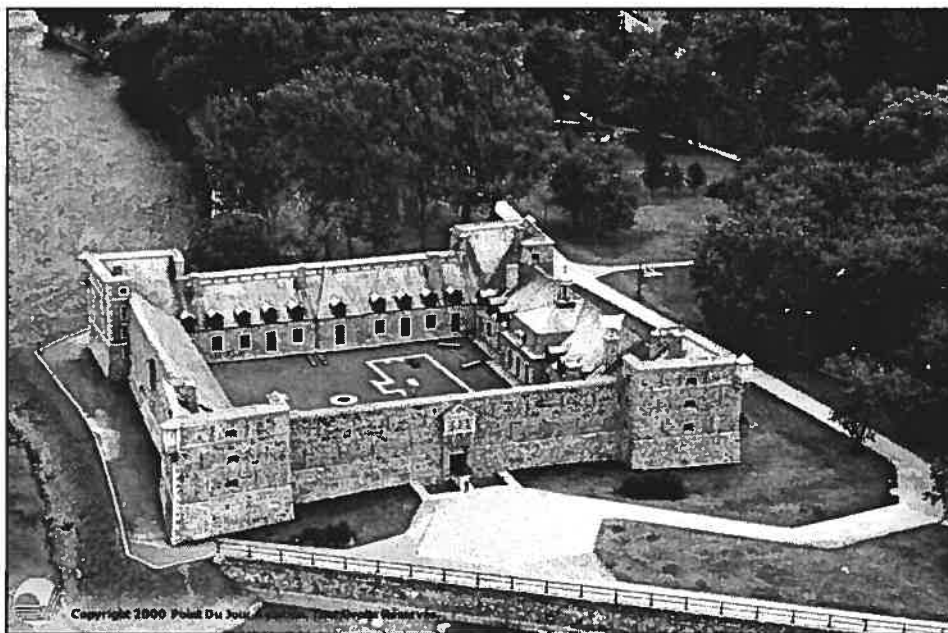


Figure 16. Vue aérienne du fort de Chambly et de ses environs après la seconde restauration réalisée sous l'initiative du gouvernement fédéral. (source : Site internet de la Société Saint-Jean-Baptiste) (date inconnue)

À présent, le site du fort de Chambly accueille plus de cent mille visiteurs annuellement. Le fort restauré abrite une exposition portant sur le thème de la Nouvelle-France et, en plus, différents événements se tiennent sur les lieux tout au long de l'année tels que la Fête Bières et Saveurs de Chambly, les Hivernales de Chambly, et l'Aquafête des Rapides du Vieux-Chambly qui

---

<sup>41</sup> Ibidem

constitue un des plus important rassemblement de plongeurs en Amérique du Nord, le Fort Chambly s'endimanche, etc.

### ***Les représentations contemporaines du lieu***

Comme nous l'avons mentionné dans le cadre de l'introduction, la ville de Chambly se caractérise par une vivacité culturelle hors du commun. À titre d'exemple, cette ville bénéficie de la présence de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, organisme très actif et impliqué, qui rallie de nombreux résidants intéressés par l'histoire et le patrimoine de Chambly. Ses activités sont multiples telles que conférences, publications, traitement des archives, comité d'écriture, expositions, etc.

L'organisation offre également divers services dont un centre de documentation et son implication, quant à la sensibilisation à la valeur du patrimoine de Chambly, est sans pareil.<sup>42</sup>

Par ailleurs, grâce à la Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly (la FAC)<sup>43</sup>, la recherche d'artistes chamblyens ayant représenté, au cours des dernières années, le secteur des abords du bassin de Chambly et de la rivière Richelieu ainsi que le site historique du fort de Chambly a été significative. Au cours de notre recherche, nous avons constaté que plusieurs artistes résidants dans le secteur du bassin et que les rives sises sur le territoire de Chambly sont encore considérablement représentées par les

---

<sup>42</sup> Plusieurs articles publiés dans le « Journal de Chambly » en témoignent. La ville compte également un organisme dont les préoccupations concernent spécialement les questions patrimoniales, la Société du patrimoine de Chambly, regroupant plusieurs organismes du patrimoine et dont la Société d'histoire fait partie : Les Amis du Canal de Chambly, les Guides au Pays de Chambly et le comité de revitalisation du Vieux Chambly. Il est important de spécifier que les Guides au Pays de Chambly offrent des visites guidées dans le secteur ancien tout au long de l'année.

<sup>43</sup> Cet organisme comporte plus de 200 membres, qui sont des artistes ainsi que des citoyens intéressés par les arts, la culture et le patrimoine. La Fondation est l'initiatrice de plusieurs activités culturelles dont le Symposium d'arts visuels « Artistes sur le champ » qui se tient sur le site du Fort-Chambly.

artistes d'aujourd'hui. Par conséquent, la situation s'avère similaire à celle observée dans le passé.

Plus particulièrement, nous avons rencontré deux artistes chamblyens, c'est-à-dire monsieur Jacques Boisvert et madame Micheline Caillé. Monsieur Boisvert, peintre qui travaillant « sur le motif », a représenté à maintes reprises le secteur du Fort-Chambly mais aussi la marina de Chambly, le bassin, la rivière Richelieu et ses rapides, la rue Richelieu, la rue Bourgogne, la Maison de Salaberry, etc. Ce dernier tient deux galeries d'art à Chambly dont une est l'instigatrice d'un concours d'acquisition d'œuvre d'art ayant pour thème « Fort Chambly en hiver ».

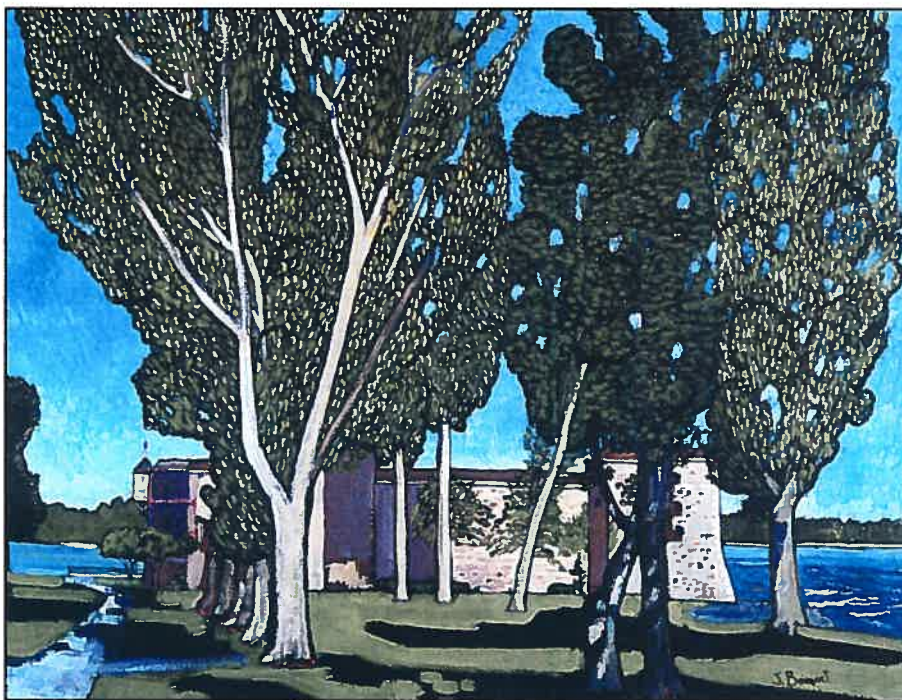


Figure 17. Carte de vœux illustré par *Le soleil se lève sur le Fort Chambly*, une œuvre de Jacques Boisvert. (date inconnue (après 1975))

Madame Caillé a elle aussi été inspirée par le secteur du fort de Chambly. Elle a notamment produit une série intitulée « Parfum d'histoire » qui exprime sa volonté de représenter à l'aide de l'art « les beautés naturelles ou bâties de cette ville qui regorge de richesses témoins d'un passé révolu »<sup>44</sup>. Ces œuvres ont été produites dans le cadre d'un des Symposium d'arts visuels « Artistes sur le champ » tenu sur le site du Fort-Chambly.

Madame Caillé a également réalisé une illustration pour le « panier gourmand » de la Vallée du Richelieu où plusieurs éléments (fort, bassin, activités nautiques, arbres, industries, promenade riveraine, etc.) et dimensions (volet touristique, ambiance de fête, patrimoine, culture, etc.) de la ville ont été évoqués.



Figure 18. Une œuvre de la série « Parfum d'histoire », réalisée par Micheline Caillé. (date inconnue)

<sup>44</sup> Tiré d'un texte produit par l'artiste.



## **3.2 Étude du noyau villageois ancien de Terrebonne**

La ville de Terrebonne, située sur la rive nord-est de Montréal, a une superficie d'environ cent cinquante-six kilomètres carré, en incluant les îles Saint-Jean et des Moulins. Longeant la rivière des Mille-Iles sur près de douze kilomètres, cette municipalité est localisée dans la région administrative de Lanaudière. Depuis sa fusion en juin 2001 avec les anciennes villes de Lachenaie et de La Plaine, la ville de Terrebonne compte plus de quatre-vingt-trois mille habitants, ce qui la classe au dixième rang des villes en importance au Québec. Ainsi, elle constitue le centre urbain principal de la Municipalité régionale de comté des Moulins. Terrebonne fait également partie de la Communauté métropolitaine de Montréal depuis sa mise en place en 2002 et constitue un pôle économique en émergence dans la région suburbaine au nord de Montréal.

### **3.2.1 État de la situation pour la période allant de la fin XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle**

#### ***Les premiers établissements***

Le territoire de Terrebonne se caractérise géographiquement par la présence de rapides ainsi que par deux îles sises dans l'anse de la rivière, soit l'île Saint-Jean et l'île des Moulins. Le site est constitué de trois composantes géographiques principales. D'abord, nous retrouvons une première terrasse inférieure qui pénètre tranquillement dans la rivière et qui vient finalement former une petite pointe de cinq à sept mètres de hauteur à proximité de l'île des Moulins. Puis,



## Plan de localisation : « Le Vieux-Terrebonne »

---

### Légende des constructions et des sites en lien avec l'étude de cas :

(3) : École anglaise

(4) : Église anglicane

(5) à (11) : Résidences bourgeoises

(12) : Résidence Mackenzie

(13) : Jardin Masson

(14) : Manoir Masson

(15) : Site du second manoir

(16), (21) et (22) : Résidences bourgeoises

(18) et (19) : Presbytère, église et couvent

(27) : Site du premier manoir et de la première église (devenu parc Centre civique aujourd'hui)

(28) : Chaussée des Moulins

cette terrasse est séparée d'une seconde, qui surplombe la rivière, par une assez forte dénivellation créée par la présence d'un talus.<sup>1</sup>

Le secteur ancien de Terrebonne longe les berges de la rivière des Mille-Iles sur deux kilomètres, à la hauteur de l'avant-dernier rapide de son parcours : le rapide Saint-Jean. En réalité, la ville de Terrebonne s'est développée sur un site tout à fait exceptionnel.<sup>2</sup> Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Bouchette en évoque la splendeur dans sa description qu'il a effectuée de Terrebonne :

« Le village de Terrebonne est agréablement situé sur une pointe de terre saillante qui a en face plusieurs îles superbes, qui, par des scènes variées et romantiques, contribuent beaucoup à embellir le point de vue. »<sup>3</sup>

La seigneurie « Terrebonne » fut fondée en 1673 au moment où celle-ci fut cédée à André Daulier des Landes, alors secrétaire général de la Compagnie des Indes occidentales. Peu exploitée par ce seigneur, elle fut ensuite rachetée par Louis Lecomte Dupré puis par François-Marie Bouat qui n'y résidèrent pas non plus. Les premiers colons arrivèrent à Terrebonne entre les années 1695 et 1702, cependant le peuplement de la seigneurie commença à stagner à compter du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Vers 1720, la seigneurie est encore peu développée lorsque le curé Louis Lepage de Sainte-Claire, alors curé de Saint-François-de-Sales, s'en porte acquéreur pour en devenir le véritable fondateur. À l'époque, premier seigneur-résidant, Lepage entreprend de profiter du potentiel hydraulique de la rivière des Mille-Iles et fait ériger une chaussée supportant un moulin à scie et un moulin à farine qui relie l'île à la terre ferme du côté du bourg, aux abords de la pointe de la terrasse inférieure. Ce site est idéal pour l'érection de moulins car le contour

<sup>1</sup> Brochu, *Pour une approche urbanistique de mise en valeur des noyaux anciens et contexte suburbain*, p. 99

<sup>2</sup> Conseil régional de la culture de Lanaudière, *Guide de Lanaudière*, p. 312

<sup>3</sup> Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada ...*, p. 112

naturel de l'île favorise grandement ce genre d'installations. Ce site particulier, appelé l'île des Moulins, deviendra au fil du temps un « important carrefour économique et social » et sera à l'origine de la naissance et de la croissance du bourg terrebonnien.<sup>4</sup> Les bâtiments présents sur l'île ont été édifiés en pierre de taille grise et sont d'une grande qualité architecturale.<sup>5</sup>



Figure 1. Les installations de l'île des Moulins au début du siècle.  
(source : Aperçu historique de Terrebonne)

La terrasse inférieure (qu'on nomme communément le Bas-de-la-Côte) représente en fait le premier site d'occupation de la ville qui accueillit, lors de la fondation de la seigneurie, une petite bourgade dans sa partie ouest. Petit à petit, le hameau se transforma en un bourg florissant formé de petites maisons ouvrières implantées en alignement continu, le long de rues étroites. Le premier manoir seigneurial, l'église Saint-Louis de même qu'une place publique, établis sous l'initiative du seigneur Lepage, seront également concentrés dans ce secteur limitrophe à la chaussée de l'île des Moulins.

<sup>4</sup> Beaudet, *Portrait d'un patrimoine*, p. 45

<sup>5</sup> Noppen, *Les chemins de la mémoire*, p. 433

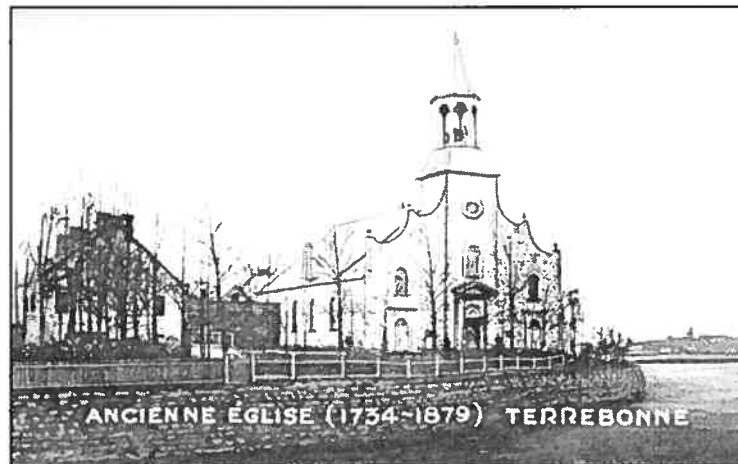


Figure 2. La première chapelle de Terrebonne construite en 1734. Probablement réalisée par Georges Delfosse, date inconnue. (source : Aperçu historique de Terrebonne)

Peu à peu, une industrialisation va avoir lieu dans le Bas-de-la-Côte ; elle connaîtra une expansion artisanale et industrielle considérable. Ainsi, les manufactures de même que les ateliers d'artisans vont se multiplier à l'extérieur de l'île et vont inciter la bourgeoisie locale à se déplacer vers le surplomb que constitue la rue Saint-Louis.<sup>6</sup>



Figure 3. Vue d'une partie de la rue Saint-Louis. (source : Dossier iconographique) (date inconnue)

<sup>6</sup> Beaudet, op. cit., p. 41

Ce déplacement de la bourgeoisie vers le Haut-de-la-Côte, site privilégié, fut amorcé avec la construction du second manoir seigneurial à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle, sur le site du parc Masson que nous connaissons aujourd'hui. Durant le premier tiers du XIX<sup>ième</sup> siècle, l'attrait de ce surplomb étant connu désormais par plusieurs, de multiples maisons de pierre d'architecture monumentale (généralement implantées en retrait et accompagnées de jardins, de parterres paysagers et d'imposantes dépendances) furent alors édifiées en bordure de la partie est de la rue. On retrouvait notamment sur cette « lanière bourgeoise », la résidence McKenzie, propriété cossue située à côté du manoir de l'époque.<sup>7</sup>



Figure 4. La résidence McKenzie, rue Saint-Louis. (source : Old manors, old houses) (date inconnue)

D'après Robichaud, la magnificence de ces demeures frappe comparativement aux maisons ouvrières du Bas-de-la-Côte.<sup>8</sup> De plus, au cours du XIX<sup>ième</sup> siècle, le surplomb à l'ouest du manoir Masson profite également du statut de front de

<sup>7</sup> SOTAR, *Dossier iconographique*, p. 9

<sup>8</sup> Robichaud, *Terrebonne d'hier à aujourd'hui*, p. 39

villégiature aisée qu'il conservera jusqu'aux années 1920.<sup>9</sup> Bouchette a notamment décrit cette situation :

« On trouve vraiment plusieurs maisons bâties dans un style supérieur, dans ce village, qui est un lieu favori, où plusieurs particuliers qui ont réalisé de grandes fortunes dans le commerce de fourrures de la compagnie du nord-ouest, se retirent pour jouir des aisances et des plaisirs de la vie privée. »<sup>10</sup>

Durant cette période de l'histoire, la seigneurie passera sous le règne de riches et influents Écossais et ce, pendant près d'une cinquantaine d'années. De fait, à compter de 1802, Simon McTavish, un riche marchand écossais, « barron de la fourrure » et partenaire de la Compagnie des Indes occidentales prend possession de la seigneurie et entreprend de remettre sur pied le complexe des moulins. En particulier, il restaura les installations présentes, il construisit une boulangerie et un moulin à scier la pierre, ce qui donna aux moulins de Terrebonne une avantageuse réputation. Encore une fois, la description de Bouchette en témoigne :

« La façade le long de la rivière est particulièrement bien habitée, et l'on voit dans cette partie toute l'apparence de l'aisance et même de l'abondance parmi les tenanciers. Les différents courants font marcher de très-bons-moulins à grain et des scieries ; mais les moulins connus sous le nom de Terrebonne, sont sans contredit les plus complets et les mieux construits de tout le pays. »<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Beudet, op. cit. p. 41

<sup>10</sup> Bouchette, op. cit., pp. 112-113

<sup>11</sup> Ibidem, p. 111



McTavish joua un rôle prépondérant dans l'économie locale et il attira d'autres notables montréalais à Terrebonne, surtout de nombreux actionnaires de la Compagnie du Nord-Ouest.<sup>12</sup>

Le complexe préindustriel de l'île des Moulins sera à son apogée au cours des premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle et, à ce moment, Terrebonne devient à la fois une plaque tournante du commerce de fourrures ainsi qu'un centre de production de farine, de biscuits et de tonneaux d'importance. Toutefois, vers 1830, le déclin du commerce des fourrures fera connaître un premier recul à la seigneurie et les installations de l'île commenceront à perdre graduellement une part notoire de leur envergure.

À l'époque, le bourg est majoritairement habité par des francophones. Les Écossais, liés au commerce de la fourrure, vont céder la place aux Anglais à compter de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est pourquoi une église anglicane, la Saint-Michael's Church, de même qu'une école anglaise seront édifiées en bordure de la partie ouest de la rue Saint-Louis.<sup>13</sup>



Figure 5. Le manoir Masson, troisième manoir de Terrebonne. (source : Aperçu historique de Terrebonne) (date inconnue)

<sup>12</sup> Robichaud, op. cit., document non-paginé

<sup>13</sup> Ibidem

En 1832, Joseph Masson, vice-président de la Banque de Montréal, prend possession de la seigneurie. Ce dernier y sera seigneur pendant une quinzaine d'années. Masson incarne alors un personnage d'une grande influence dans le milieu des affaires<sup>14</sup> et, comme McTavish, il attire d'autres bourgeois à Terrebonne mais, cette fois-ci, ce sont essentiellement des membres de l'élite francophone. À partir de 1845, le seigneur Masson souhaite relancer la seigneurie, notamment à l'aide de grands travaux de rénovation des installations existantes et par la construction d'un nouveau moulin à farine (le moulin neuf). De plus, il projette de faire construire un nouveau manoir.

Lors du décès du seigneur Masson, ce sera son épouse, Geneviève-Sophie Raymond, qui prendra le relais de la gestion de la seigneurie. Femme de tête et ayant une solide personnalité, elle fut la seigneuresse de Terrebonne pendant près de trente-cinq ans. Elle accomplira de grandes réalisations dont la création d'un ensemble institutionnel monumental sur ses terrains; à proximité du nouveau manoir seigneurial qu'elle a fait édifier, le « Château Masson », dont la simple appellation en décrit toute la splendeur<sup>15</sup>. En effet, entre 1848 et 1854, la « grande dame de Terrebonne » fit construire un troisième manoir de style néoclassique, en pierre de taille, en haut du talus sur le flanc nord de la rue Saint-Louis (pratiquement en face du second) de manière à ce que celui-ci « domine le parc de l'île des Moulins ». <sup>16</sup> Ce manoir seigneurial était somptueux avec ses trois étages, son escalier monumental et son dôme-observatoire.<sup>17</sup> Il était notamment possible d'avoir une large vue depuis celui-ci de l'étang Masson, de l'île des Moulins et de la rivière des Mille-Iles. Par ailleurs, il était orné d'un impressionnant parterre de façades circonscrit par une clôture magistrale ainsi que d'un superbe jardin formel aménagé à l'ouest du manoir.<sup>18</sup>

---

<sup>14</sup> Joseph Masson fut considéré comme une figure de proue du Québec. Il fut notamment le premier millionnaire franco-canadien.

<sup>15</sup> Beaudet, op. cit., p. 42

<sup>16</sup> Conseil de la culture des Laurentides, *Chemins des seigneuries*, p. 27

<sup>17</sup> Gauthier, op. cit., p. 46

<sup>18</sup> SOTAR, op. cit. p.10



Figure 6. Le parterre de façades du manoir Masson, avec la vue depuis celui-ci sur l'île des Moulins. (source : Des jardins oubliés : 1860 à 1960) (date inconnue)

Quant au pôle institutionnel précédemment mentionné, notons d'abord que l'ensemble constitué un siècle plus tôt par le seigneur Lepage, près de la pointe de la terrasse inférieure, fut morcelé par ses successeurs. Dans ces conditions, la veuve Masson fit établir une seconde église, un couvent et un presbytère, non loin du manoir, sur ses propriétés, à la fin des années 1870. Cette initiative vint créer un ensemble particulièrement remarquable au plan architectural, ce qui ne fit qu'accroître le caractère prestigieux de la rue Saint-Louis.

À partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (vers 1861), le conseil municipal autorise la plantation de plusieurs ormes dans les rues sur son territoire « afin d'embellir davantage la ville et de rendre le site plus pittoresque ». La partie ouest de la

rue Saint-Louis profite encore du caractère pittoresque que cette initiative lui a conféré.<sup>19</sup>



Figure 7. Les grandes institutions de Terrebonne implantées à proximité du manoir Masson, formant ainsi un ensemble institutionnel remarquable. (source : site internet de la Société Saint-Jean Baptiste) (date inconnue)

À la mort de la seigneuresse Masson en 1883, c'est le début de la fin de l'île des Moulins. Victime de l'ère industrielle, à partir de ce moment-là, on dénote une marginalisation des activités sur l'île.<sup>20</sup> Néanmoins, malgré le fait que le cadre bâti ait subi d'importantes transformations, l'île a conservé son caractère spécifique jusqu'à la fin des années 1920. Après quoi, une lente phase de dégradation générale du site débuta.<sup>21</sup>

<sup>19</sup> Collections numérisées du Canada, *Terrebonne : 110 d'histoire et de petites histoires du conseil municipal*.

<sup>20</sup> D'après Laurin, l'arrivée du chemin de fer a amorcé la révolution industrielle dans les villages des Laurentides et a accéléré leur urbanisation. (p. 77)

<sup>21</sup> Gouvernement du Québec. *Île des Moulins*, pp. 26-27

Le début du XX<sup>ième</sup> siècle représente une période difficile de l'histoire terrebonnienne. Un grand incendie ayant ravagé le quart de la ville en 1922, ainsi que la crise économique des années 1930, auront eu des conséquences majeures sur l'économie locale. Cependant, tandis que la ville tente de se reconstruire, des villégiateurs en provenance de Montréal (moins riches que les précédents toutefois) vont séjourner à Terrebonne pendant toute la saison estivale. D'après Laurin, le long de la rivière des Mille-Iles entre les villes de Terrebonne et Saint-André, se trouvaient de multiples résidences d'été à cette époque. Notamment, cette région pouvait accueillir jusqu'à douze mille estivants par année, ce qui fit de celle-ci « le premier nord touristique de Montréal ».<sup>22</sup>

D'après Blanchard, ces visiteurs étaient majoritairement des anglophones qui étaient propriétaires de « charmantes maisons dispersées sous les ombrages, en vue des eaux »<sup>23</sup>. À son avis, la rivière des Mille-Iles était très fréquentée le long de ses berges et celle-ci le méritait sans contredit, en raison notamment de sa splendide végétation, de sa sinuosité et de ses paysages diversifiés :

« Bordée sur sa rive septentrionale d'une épaisse rangée d'installations touristiques qui se suivent de Terrebonne à Saint-Eustache [...], la rivière est également très fréquentée le long de ses rives méridionales ; elle le mérite par la variété de ses paysages, l'imprévu de ses bras sinueux, la grâce des pentes qui l'enveloppent. »<sup>24</sup>

---

<sup>22</sup> Laurin, op. cit., p. 93

<sup>23</sup> Blanchard, op. cit., p. 370

<sup>24</sup> Ibidem

### ***Les représentations anciennes du lieu***

Nous n'avons repéré pratiquement aucune représentation artistique ayant pour objet le secteur ancien de Terrebonne produite au cours de la période allant de la fin du XIX<sup>ième</sup> au début du XX<sup>ième</sup> siècle. Néanmoins, nous avons découvert une peinture de la chapelle Saint-Louis de Terrebonne établie près de la l'île des Moulins sur la pointe (voir figure 2) de même qu'une aquarelle réalisée par George Heriot datant quant à elle du début du XIX<sup>ième</sup> siècle (1810). On peut notamment y apercevoir l'île Saint-Jean, l'île des Moulins, le noyau villageois, le clocher de la chapelle Saint-Louis et la rivière des Mille-Iles. Ici, l'importance donnée au couvert végétal est particulièrement frappante.



Figure 8. *Terrebonne (Québec)*. Aquarelle réalisée par George Heriot. 1810.  
(source : Archives nationales du Canada)

Cependant, notre recherche effectuée à partir du fonds Aimé Despatis<sup>25</sup> (disponible au Centre régional d'archives de Lanaudière) et aux Archives nationales du Québec à Montréal nous ont révélé que, en revanche, le noyau ancien terrebonnien a été considérablement représenté par la voie de la photographie durant cette période de l'histoire. En outre, nous avons pu aussi mettre la main sur une série de cartes postales anciennes à travers le fonds d'archives de la Bibliothèque nationale du Québec.

À première vue, les éléments iconographiques recensés à l'égard de cette période d'étude constituent essentiellement des représentations des maisons et des institutions monumentales présentes sur la rue Saint-Louis (ex. la résidence McKenzie, le manoir Masson, l'église de Terrebonne) de même que le site de l'île des Moulins. On dénote également que certaines rues du secteur ont été spécialement révélées (ex. les rues Saint-Pierre et Saint-Marie, le boulevard des Braves (ancienne rue de l'Attrape), etc.). De plus, la rue Saint-Louis profite d'un traitement particulier en raison de l'allitération des représentations qui lui sont consacrées.



Figure 9. Carte postale ancienne. Vue sur une partie de la rue Saint-Louis. (source : Bibliothèque nationale du Québec) (date inconnue)

<sup>25</sup> Ce fonds comprend de nombreuses photographies prises de Terrebonne au début du XX<sup>ième</sup> siècle par le Frère Savignac, professeur au Collège Saint-Louis de Terrebonne à l'époque.

En ce qui concerne l'île des Moulins, nous avons principalement décelé des représentations de l'étang Masson, des installations présentes sur le site (ex. le moulin neuf) et des écluses des moulins. De plus, la rivière des Mille-Iles, les rapides, le barrage-déversoir, la pointe de l'île Saint-Jean, les petits îlots et le parc Masson accompagné de ses kiosques ont été eux aussi reproduits.



Figure 10. Le parc Masson et ses kiosques vers 1910.  
(source : Archives photographiques Notman, Musée McCord)

Il est pertinent de mentionner que notre recherche aux Archives nationales du Québec à Montréal nous a d'abord permis de prendre connaissance du Fonds Mary Jane Mount-Ducket, qui était une dame<sup>26</sup> très connue des cercles musicaux et artistiques. Ce fonds constitue une collection de photographies et de cartes postales du Québec et comprend notamment des images du déversoir<sup>27</sup>, des moulins, de la maison McKenzie, du manoir Masson à Terrebonne. En deuxième lieu, nous avons pu mettre la main sur une collection familiale de cartes postales du Québec qui comportait des représentations du parc Masson, de l'étang Masson, des îles ainsi que de la rivière des Mille-Iles.

<sup>26</sup> Elle est née en 1854 et morte en 1932.

<sup>27</sup> Notons qu'ici, le déversoir est présenté comme étant des « chutes ».



### 3.2.2 État de la situation actuelle

#### *La ville de Terrebonne aujourd'hui*

Le Vieux-Terrebonne connaîtra donc une période de déclin à partir des années 1920 et ce, jusqu'au début des années 1970. Durant ce laps de temps, une dégénérescence, voire une désertion, du noyau ancien terrebonnien sera causée par différentes cessations d'activités, le manque d'entretien, des incendies, des démolitions ou des rénovations. De plus, les propriétaires de l'île des Moulins vont se succéder et les installations vont se détériorer progressivement pendant cette cinquantaine d'années.<sup>28</sup> Au cours de cette période de l'histoire, l'île des Moulins offre une « image désolante d'un environnement dégradé par la présence d'un habitat de pauvre qualité ». <sup>29</sup>

Au milieu du XX<sup>ième</sup> siècle, Terrebonne est devenue une banlieue de classe moyenne. En fait, l'établissement de l'autoroute 25, l'ouverture du boulevard des Seigneurs, la construction des ponts de l'île Saint-Jean, l'abolition du péage sur le vieux pont de même qu'une forte croissance démographique vont entraîner la ville vers une nouvelle phase de son développement. Le Vieux-Terrebonne va connaître à cette époque une certaine marginalisation<sup>30</sup> causée, en partie, par le départ des membres de sa population les mieux nantis ainsi que par le déplacement de plusieurs établissements commerciaux. À la suite de la désindustrialisation du secteur, le cadre bâti présent sur le premier site d'occupation de Terrebonne est alors « en voie de « taudification » ». <sup>31</sup>

Dans cette conjoncture, la ville a mandaté une firme dans le but de réaliser une étude de rénovation urbaine<sup>32</sup> au début des années 1970. Cette étude propose de transformer le Vieux-Terrebonne en un centre-ville moderne en mettant en

---

<sup>28</sup> SOTAR, op. cit, pp. 4-5

<sup>29</sup> Noppen, op. cit., p. 429

<sup>30</sup> Sauf le secteur cosu de la rue Saint-Louis et le pôle institutionnel.

<sup>31</sup> Beaudet, op. cit., p.46

<sup>32</sup> Soudre, Latté et Morales. *Ville de Terrebonne, étude de rénovation urbaine*. 1968. 82 p.

oeuvre une série de démolitions et de déplacements de bâtiments, en revoyant le lotissement, en construisant de grands ensembles résidentiels, en créant des espaces de stationnement, etc. Mais, en fin de compte, ce projet ne sera pas réalisé.

Au même moment, le Vieux-Terrebonne se voit « redécouvert » par la population locale.<sup>33</sup> D'après Noppen, l'état affligeant des lieux a suscité une « ferveur militante » chez certains résidents qui feront de cette cause, une bataille d'envergure nationale. Notons qu'à cette époque, une vague de nationalisme au Québec faisait naître un nouvel intérêt pour l'histoire :

« À cette époque, avec en arrière-plan la vague de fond nationaliste qui balaye le Québec, apparaît en effet un nouvel intérêt pour l'histoire. Non plus l'histoire des grands hommes, mais plutôt celle qui, en proposant une lecture plus sociale du passé, ponctue le paysage quotidien des monuments, repères signifiants pour ce qui a trait à l'appartenance ».<sup>34</sup>

Ainsi, cette nouvelle préoccupation accompagnée du renouveau que connaît la portion nord de la périphérie montréalaise durant cette période vont faire rapidement évoluer les mentalités et hausser les demandes de sauvegarde auprès du gouvernement afin de favoriser la préservation patrimoniale de l'île des Moulins. Par ailleurs, il ne faudrait pas omettre de mentionner le travail de pionnier qu'a accompli monsieur Henri Mackenzie Masson, héritier de la famille Masson, qui a joué un rôle fondamental dans la conservation et la mise en valeur des lieux.

---

<sup>33</sup> Beudet, op. cit., p. 43

<sup>34</sup> Noppen, op. cit., p. 429



Figure 11. Une section de l'Ile-des-Moulins avant que celle-ci soit classée « site d'intérêt historique national » par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1973. (source : Ile des Moulins)

Désormais, le site sera réapproprié d'une manière progressive par la population de même que considéré par l'administration municipale.<sup>35</sup> Le patrimoine local terrebonnien sera pris en charge par l'entremise d'un projet de mise en valeur rendu possible grâce à une alliance entre les élus municipaux et divers groupes de citoyens « conscients de la valeur du lieu »<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> SOTAR, op. cit. p. 4

<sup>36</sup> Robichaud, op. cit., p. 40



Figure 12. Vue de l'entrée de l'île-des-Moulins après la restauration des lieux, au milieu des années 1970. (source : Brigitte Gervais, 2002)

À partir de 1972, la municipalité entreprend des démarches dans le dessein de prendre possession et de mettre en valeur l'île des Moulins. Finalement, ce sera le ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC) qui prendra le contrôle sur le Vieux-Terrebonne, un an plus tard, en procédant au classement de l'île en tant que site historique d'intérêt national. En outre, il classera également trois bâtiments du secteur ancien (avec aires de protection).

Au début des années 1980, le MAC souligne spécialement le caractère remarquable de ce secteur d'intérêt patrimonial au sein d'une analyse du paysage architectural réalisée dans le cadre du Macro-inventaire des biens culturels du Québec :

« Longeant la rivière des Mille-Iles, la rue St-Louis, bordée par de grands arbres, se caractérise par d'importants bâtiments institutionnels, d'anciens bâtiments commerciaux et d'habitations d'une même époque, dont les volumes et les détails ornementaux sont remarquables. Surplombant la

basse-ville, puis l'île du Moulin, le site de l'église constitue une partie importante du parcours. Des volumes à deux étages à revêtement de pierre ou de déclin en bois, de différents courants d'inspiration sont nombreux dans cette rue. »<sup>37</sup>

De fait, selon le MAC, le Vieux-Terrebonne se caractérise par une « implantation qui intègre remarquablement des éléments géographiques ». De plus, le ministère considère que la rue Saint-Louis constitue un emplacement présentant « une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler » de même qu'il souligne que ce secteur « évoque une activité ou traduit une organisation sociale traditionnelle ». <sup>38</sup>

En ce qui a trait à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale, le site de l'Île-des-Moulins et la basse-ville de Vieux-Terrebonne constituaient, à la fin des années 1980, un « ensemble patrimonial appelé à jouer un rôle majeur dans le réseau patrimonial québécois » pour la municipalité régionale de comté des Moulins (MRC des Moulins). À l'époque, l'objectif visé par la MRC était d'intensifier l'attrait touristique du secteur en tentant d'attirer une clientèle métropolitaine pour de l'excursionnisme (tourisme de courte durée). À ce moment, la MRC reconnaissait la valeur historique de la rue Saint-Louis, de l'Île-des-Moulins et du Vieux-Terrebonne ainsi que la valeur écologique de la rivière des Mille-Îles.<sup>39</sup> À présent, la valeur exceptionnelle du secteur ancien est toujours reconnue, notamment par sa morphologie, sa topographie, sa diversité architecturale, la présence de bâtiments classés et son dynamisme commercial.<sup>40</sup>

Le palier municipal est également intervenu dans la redynamisation et la mise en valeur du secteur au moyen d'une série de réalisations visant la préservation

<sup>37</sup> Province de Québec, Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Terrebonne.

<sup>38</sup> Ibidem

<sup>39</sup> Municipalité régionale de comté des Moulins, *Schéma d'aménagement*, 1987

<sup>40</sup> Municipalité régionale de comté des Moulins, *Schéma d'aménagement révisé*, 2002, p. 206

de l'intégrité du patrimoine et d'interventions sur le milieu bâti et les espaces publics, à savoir : un programme d'amélioration de quartier et de rénovation résidentielle ayant permis la réhabilitation de multiples unités de logement, la réalisation d'un programme particulier d'urbanisme ainsi que d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, etc. La Ville a lancé divers concours dont un premier qui devait mettre en valeur un site localisé à l'entrée de l'île des Moulins (un terrain vacant depuis de nombreuses années), ce qui a permis la mise en œuvre du projet « Terrebourg » (un ensemble de condominiums de luxe). En outre, l'ancien cinéma de la rue Saint-Pierre a été recyclé en théâtre du Vieux-Terrebonne. Ainsi, la participation financière du privé a été importante dans cette démarche de conservation patrimoniale des richesses architecturales locales.

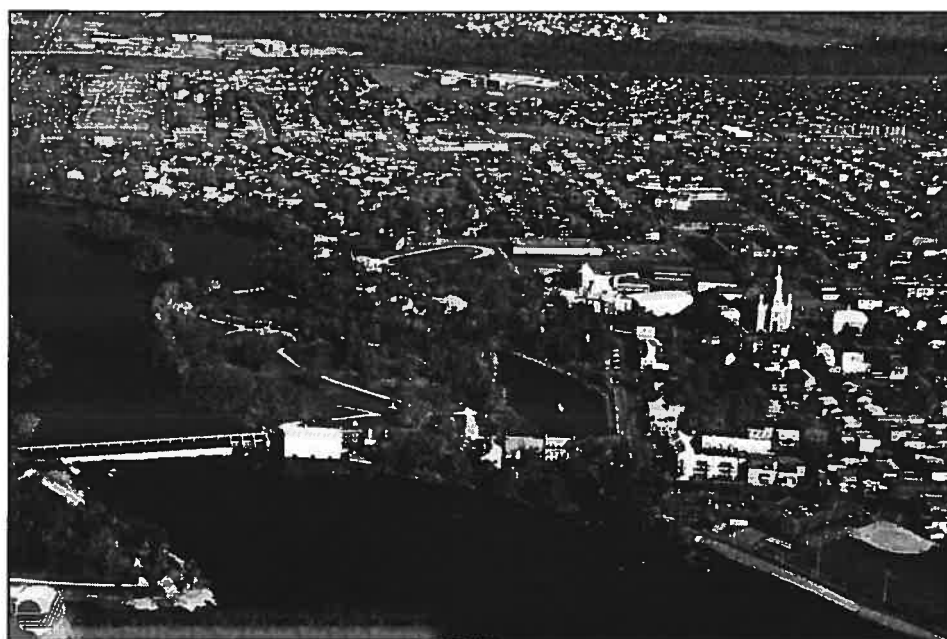


Figure 13. Vue aérienne du Vieux-Terrebonne, incluant l'île des Moulins, après les mesures de restauration. (source : site internet de la Société Saint-Jean Baptiste) (date inconnue)

À ce jour, plusieurs constructions datant du XIX<sup>ième</sup> siècle ont été conservées dans le secteur du Vieux-Terrebonne. Parmi celles-ci, nous retrouvons notamment différentes habitations centenaires sises dans le secteur de la basse-ville ainsi que plusieurs résidences de la somptueuse rue Saint-Louis (dont les maisons Paquin, Lacroix et Tremblay)<sup>41</sup>.



Figure 14. Le parc Masson et l'étang Masson aujourd'hui. Au loin, on peut voir une des sculptures monumentales du site (en blanc). (source : Brigitte Gervais, 2002)

Quant au manoir Masson, troisième et dernier manoir seigneurial de Terrebonne construit au milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, il est encore en très bon état.<sup>42</sup> De même que le pôle institutionnel qui lui est adjacent. À sa mort, la veuve Masson a légué le manoir à la communauté des Sœurs de la charité de la Providence et, depuis le début des années 1880, le manoir a appartenu à différentes

<sup>41</sup> SOTAR, op. cit., p. 9

<sup>42</sup> Gauthier, op. cit., p. 239

communautés religieuses. À l'heure actuelle, il est la propriété de la corporation de l'école secondaire Saint-Sacrement.<sup>43</sup>

Bien que le cadre bâti du secteur soit resté relativement intact, les grands jardins bourgeois n'ont quant à eux pas subi le même sort. Au fil du temps, la majorité d'entre eux ont été altérés à la suite du recyclage des bâtiments, du manque d'entretien, de l'élargissement des voies de circulation, etc. Seul le jardin Masson existe toujours, cependant le site est aujourd'hui banalisé ; on y trouve toujours quelques arbres mais ce jardin est en voie de se transformer en parterre.<sup>44</sup>



Figure 15. Vue actuelle sur l'étang et les moulins de la chaussée depuis le surplomb de la rue Saint-Louis. (source : Découvrir Terrebonne) (date inconnue)

Le sort réservé à l'île des Moulins est plus marquant toutefois. En 1974, le MAC a entrepris des procédures pour se porter acquéreur de l'île des Moulins. Il a entrepris le rétablissement des lieux en restaurant les bâtiments présents sur l'île et en lui affectant une nouvelle fonction à prédominance administrative et

<sup>43</sup> Desjardins, *Les Masson, une famille de bâtisseurs*, p. 48

<sup>44</sup> SOTAR, *op. cit.*, pp 10-11 et Beudet, *op. cit.*, p. 44



socioculturelle. C'est ainsi qu'un premier projet de restauration architectural et paysager de l'île fut enclenché par le ministère. L'Île-des-Moulins est alors devenue le deuxième chantier de restauration historique au Québec après celui de la Place Royale de Québec.<sup>45</sup> Ensuite, le site est passé sous juridiction municipale au milieu des années 1990. Ce changement fut marqué par une « période de consolidation des acquis et d'une mise en valeur intégrale et intégrée de l'ensemble des ressources et des potentiels »<sup>46</sup> de l'île. Cependant, cette seconde démarche de restauration fut davantage empreinte de créativité<sup>47</sup>. L'intention ne visait pas à reconstituer intégralement le site, on souhaitait plutôt y donner une « vocation éclatée » en implantant un théâtre de plein air ou des espaces prévus pour les activités libres, par exemple. En fait, le projet proposé par la Société Technique d'Aménagement Régional (SOTAR) visait à faire de l'Île-des-Moulins un « parc culturel urbain stratégiquement inscrit au carrefour d'un réseau d'espaces verts riverains » et, grâce à cette nouvelle initiative, l'ancien complexe est aujourd'hui devenu un centre récréotouristique et culturel d'importance à la fois locale et métropolitaine<sup>48</sup>.

En somme, les cinq bâtiments du site ont été restaurés (le bureau seigneurial en 1976, le moulin neuf en 1978, le moulin à scie et le moulin à farine en 1983-84 et la boulangerie en 1993) et chacun de ces bâtiments possède actuellement une vocation spécifique. À titre d'exemple, l'ancien bureau seigneurial a été transformé en centre d'interprétation et occupe aussi des fonctions administratives. De plus, l'emplacement des anciens moulins de la chaussée accueille l'actuelle bibliothèque municipale, la pointe de l'île Saint-Jean a été aménagée en parc et le déversoir a été transformé en passerelle donnant accès aux deux îles.

---

<sup>45</sup> Site internet de l'Île-des-Moulins.

<sup>46</sup> Ville de Terrebonne, *Programme de mise en valeur du Vieux-Terrebonne. L'Île-des-Moulins : guide d'intervention*, p. 43

<sup>47</sup> Par exemple, des sculptures monumentales créées par des artistes québécois dans le cadre d'un symposium en 1975 ont été intégrées au site et cette initiative a été fécondée *a posteriori* par la mise sur pied d'un programme d'intégration des œuvres d'art à l'architecture. Ces sculptures sont toujours présentes sur le site.

<sup>48</sup> D'après la MRC des Moulins, l'Île-des-Moulins est visitée par 150 000 personnes chaque année.

En matière de paysage, l'intention du projet est intimement liée au potentiel du site comme « ressource naturelle ». Dans ce cas, les concepteurs ont proposé de définir un concept d'aménagement paysager pour l'ensemble du site. Bien que nous ayons relativement peu de détails sur la nature même de ce concept, nous sommes toutefois en mesure de mentionner qu'il doit mener à des interventions portant essentiellement sur le cadre végétal telles que la consolidation d'écrans de végétation en berge, la constitution de massifs de végétation, l'aménagement de massifs floraux ou d'autres formes d'aménagements paysagers décoratifs.<sup>49</sup>



Figure 16. Vue sur le moulin neuf depuis la passerelle traversant la rivière des Mille-Iles et reliant l'île des Moulins à l'île Saint-Jean. (source : Brigitte Gervais, 2002)

Le site est maintenant sous la gérance de la Société de développement culturel de Terrebonne (la SODECT) qui est notamment responsable de son animation.

---

<sup>49</sup> Ville de Terrebonne, *Programme de mise en valeur du Vieux-Terrebonne. L'île-des-Moulins : guide d'intervention.*

Le site historique de l'Île-des-Moulins propose différentes activités estivales et hivernales telles que des visites guidées, une variété d'expositions, des tours de bateau-ponton, des sentiers (marche, ski de fond, ...), une patinoire sur l'écluse des moulins, des glissades, etc. Par ailleurs, plusieurs événements ont lieu tout au cours de l'année : un carnaval de la Pleine Lune, des concerts en plein air, un festival des vins, une course de canards, etc. Finalement, notons que divers services sont offerts sur le site (café-resto, boulangerie) et qu'un circuit piétonnier parcourant le secteur du Vieux-Terrebonne a été réalisé pour les visiteurs.



Figure 17. Le site historique animé : un tour de bateau-ponton.  
(source : site internet de l'Île-des-Moulins) (date inconnue)

En définitive, grâce à la participation de divers intervenants et professionnels en aménagement, le Vieux-Terrebonne a repris son rôle de point de rassemblement depuis une trentaine d'années pour les résidents locaux mais également pour la population de la région montréalaise.<sup>50</sup>

---

<sup>50</sup> SOTAR, op. cit., p. 4

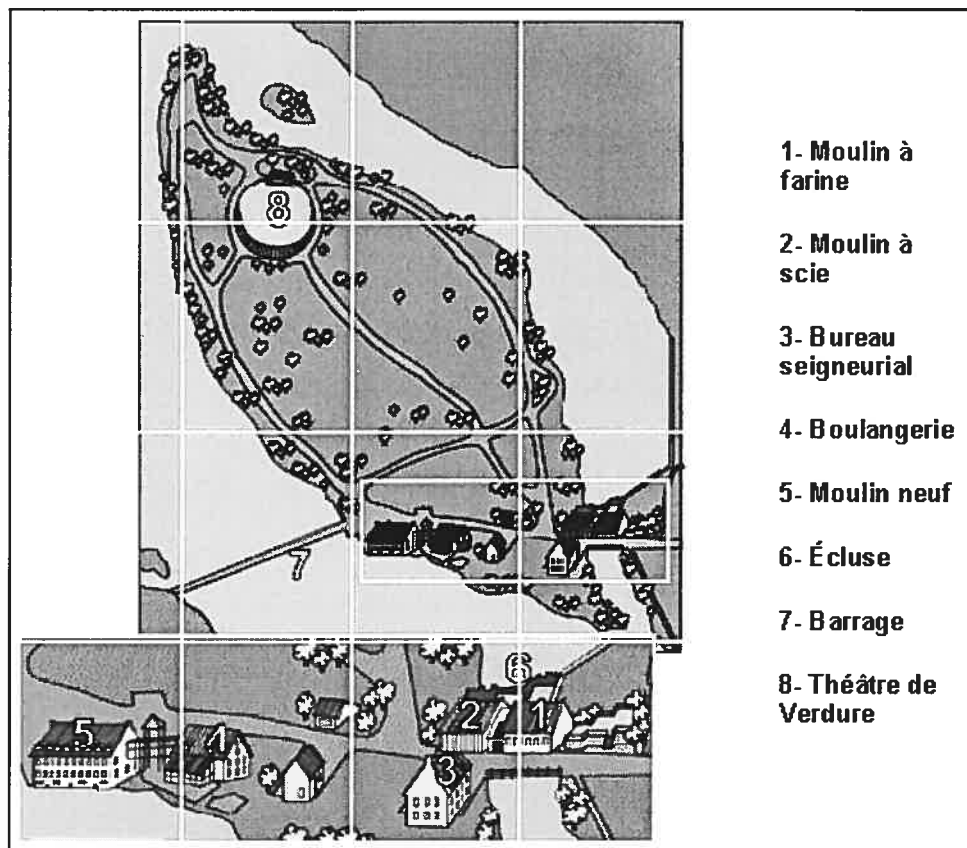


Figure 18. Plan du site de l'Île-des-Moulins (2004). (source : Site internet de l'Île-des-Moulins)

### ***Les représentations contemporaines du lieu***

À présent, le Vieux-Terrebonne, et plus particulièrement l'Île-des-Moulins, incarnent une source d'inspiration notable pour les artistes locaux. En effet, la recherche iconographique portant sur les dernières années a démontré qu'il existe un nombre considérable d'artistes ayant représenté ce secteur dans leurs œuvres. D'une part, l'artothèque de l'Île-des-Moulins possède une série d'œuvres d'art représentant ce territoire et, d'autre part, nous sommes entrés en contact avec plusieurs artistes locaux ayant représenté le site au cours des

dernières années. Par exemple, nous avons rencontré monsieur Jean-Guy Carrier, qui a peint l'église de Terrebonne vue depuis l'Île-des-Moulins en hiver, et monsieur Jacques Forget, qui a représenté un bâtiment restauré ainsi que de vieux arbres de l'île.

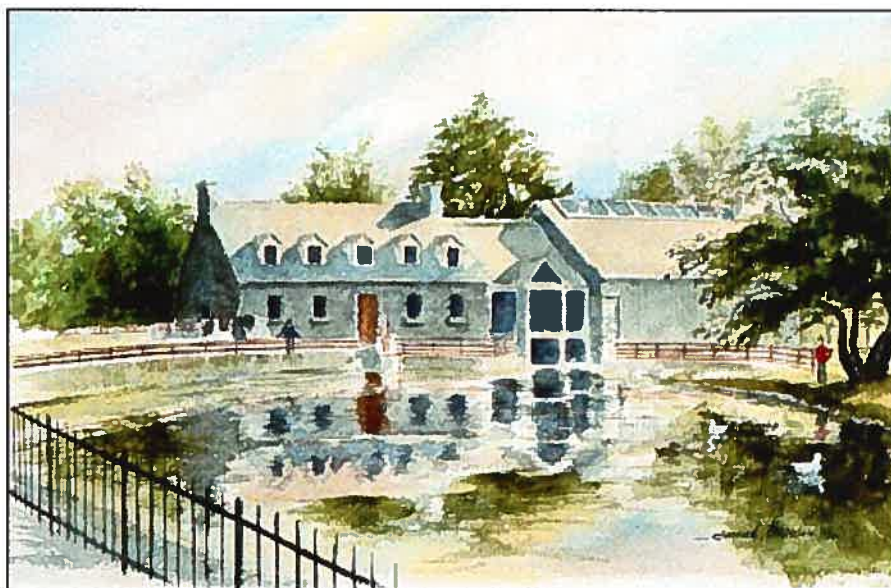


Figure 19. Carte postale illustrée par *L'étang des Moulins*, oeuvre réalisée par Conrad Therrien au cours des années 1990. (source : Conrad Therrien)

Toutefois, l'artiste d'aujourd'hui qui semble s'intéresser spécialement à ce territoire est monsieur Conrad Therrien. Ce dernier a notamment reproduit certaines rues du secteur ancien terrebonnien telles que la rue Saint-Marie vue depuis la rivière des Mille-Iles (on y voit également l'église Sainte-Marie et l'hôtel-de-ville de Terrebonne), les moulins de la chaussée et l'étang des Moulins, l'entrée de l'Île-des-Moulins, le moulin neuf avec le déversoir de la rivière, le boulevard des Braves de même que la rue Saint-Louis et ses superbes résidences.

## 3.3 Étude du noyau villageois anciens de Verchères

Verchères est une municipalité de la région de la Montérégie qui compte un peu moins de cinq mille habitants. Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, elle se trouve entre les villes de Longueuil et Sorel à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Montréal. Sur une superficie totalisant près de soixante-treize kilomètres carré, quatre-vingt-seize pour cent de son territoire est actuellement zoné agricole. Le village de Verchères fait partie de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais et il a été intégré à la Communauté métropolitaine de Montréal lors de sa création en 2002.

### 3.3.1 État de la situation pour la période allant de la fin XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle

#### *Les premiers établissements*

La fondation du village de Verchères remonte en octobre 1672 au moment où l'intendant Jean Talon octroie au sieur de Verchères, François Jarret du régiment de Carignan-Salières, la seigneurie portant son nom. À proximité de Montréal, le domaine seigneurial est localisé sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Il représente une lieue<sup>1</sup> de front et autant de profondeur. Un an plus tard, Monsieur de Frontenac lui concède deux îles en face de Verchères, soit l'île aux Prunes et l'île Longue qui prendra ultérieurement le nom de l'île Marie. Aux XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles, la concession prend naissance aux abords d'une petite rivière, anciennement appelée rivière Jarret ou rivière Verchères, et qui prend aujourd'hui l'appellation de ruisseau Jarret.

---

<sup>1</sup> Une lieue constitue une ancienne mesure itinéraire française correspondant à environ 4.9 kilomètres.



À cette époque, le sieur Jarret établit son manoir sur la rive ouest de la rivière à la confluence du fleuve. Aussi, il érige le fort de Verchères autour de ses bâtiments en guise de défense contre d'incessantes attaques iroquoises. C'est dans ce fort, pourvu d'une palissade de pieux dont la seule porte donne sur la rivière, que la légendaire Madeleine de Verchères passera à l'histoire. En effet, c'est en 1692 que « Madelon », âgée de quatorze ans, réalisa l'acte héroïque de défendre avec hardiesse le fortin contre des envahisseurs iroquois pendant huit jours.

Une fois la paix instaurée avec les Iroquois (1701), le développement de la seigneurie Jarret va bon train. Il est possible de croire que, lors de la Conquête, Verchères constituait un des villages de la colonie. D'après Martin<sup>2</sup>, le cœur du village existant à présent reflète l'emplacement du domaine seigneurial à l'origine. Le site de la première chapelle construite en 1710 jouxtant le fort de Verchères correspondrait à l'emplacement de l'église actuelle qui date quant à elle de 1819. La topographie du site et l'accessibilité au fleuve, notamment à son cours navigable et aux îles voisines, ont influencé considérablement le mode d'établissement de la bourgade en conditionnant une organisation riveraine et linéaire longeant le fleuve. L'axe de développement principal a suivi le tracé de l'ancien chemin de la reine<sup>3</sup>, soit l'actuelle route Marie-Victorin. De fait, les premiers arrivants ont occupé une crête surplombant le fleuve sur la première terrasse. À l'exception de l'embouchure de la rivière à l'ouest, il n'y avait pas de constructions dans la zone la plus basse puisque les premiers habitants cherchaient probablement à se protéger des inondations.

Bien qu'il soit difficile de définir avec précision la date de construction du premier moulin à vent de Verchères (moulin banal), il est légitime de croire

---

<sup>2</sup> Poullaouec-Gonidec et al., *Trois regards sur le village de Verchères*, p. 26

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec, *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*, comté de Verchères, p.25



à proximité du manoir seigneurial, sur la rue Madeleine. À l'exemple des autres moulins à vent de cette époque, il est de forme conique et revêtu de crépi. Cependant, il est un des rares à n'avoir qu'une seule porte et un balcon donnant sur le fleuve. Au cours du XIX<sup>ième</sup> siècle, le moulin sert expressément à la mouture des grains en vue de leur exportation.

La petite rivière a également joué un rôle important dans le développement du village. Un second axe de développement bordait transversalement la rivière, du nord vers le sud, sur le côté ouest de la rive. Bien que ce secteur était essentiellement composé d'habitations, la force motrice que représentait le débit de la rivière a en outre suscité l'installation de nombreux autres moulins sur le rivage à proximité.

À compter du XIX<sup>ième</sup> siècle, Verchères est devenu un gros bourg ; une première phase de croissance est entamée. Les activités agricoles et de production sont prospères et ce, à un point tel que le village est défini comme « le cœur et, à la fois, la marge riveraine d'une grande région vouée aux cultures céréalières, considérée à juste titre comme le grenier à grains du Bas-Canada »<sup>5</sup>. De plus, on note l'implantation d'imposantes maisons rurales de pierres d'esprit français sur le surplomb sillonnant le fleuve Saint-Laurent.

Une seconde phase de croissance artisanale et industrielle débute à partir de 1850. On recense alors sur le territoire huit moulins à vent et un moulin à eau ainsi qu'un éventail d'artisans spécialisés<sup>6</sup>. C'est durant cette période que commenceront à s'implanter les « chalouperies »<sup>7</sup>, ces ateliers destinés à la fabrication de la célèbre chaloupe *verchère*.

---

<sup>5</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op. cit. , p. 28

<sup>6</sup> Comité de toponymie et d'histoire de Verchères, *La Verchère*, pp. 15 et 16

<sup>7</sup> Au cours de la première moitié du XX<sup>ième</sup> siècle, on dénombre jusqu'à douze fabriques de chaloupe à Verchères. Poullaouec-Gonidec et al., op. cit. , p. 31

Comme nous l'avons mentionné, l'église Saint-François-Xavier que nous connaissons aujourd'hui fut construite en 1819 sur les bases de la première chapelle fondée un siècle plus tôt. C'est aux abords de celle-ci que les institutions religieuses et scolaires viendront s'implanter à tour de rôle. La place de l'église était à l'époque encadrée d'édifices institutionnels<sup>8</sup>. D'abord, le collège des garçons est construit à l'ouest de l'église en 1854. Deux ans plus tard, le couvent des filles est édifié à l'est pour être dirigé par les Sœurs des Saint Noms de Jésus et de Marie puis, en 1878, un presbytère d'esprit néoclassique est bâti à proximité. Avec le temps, diverses maisons ouvrières majoritairement construites en bois viendront tranquillement ceinturer l'église<sup>9</sup>.



Figure 1. Vue aérienne de la place de l'église à Verchères. Non-datée (probablement au cours de la première moitié du XX<sup>ième</sup> siècle). (source : Verchères, 1710-1985)

<sup>8</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op. cit. , p. 29

<sup>9</sup> Municipalité de Verchères, site internet de la Municipalité de Verchères, section « Temps héroïques »

À cette époque, la population du bourg est essentiellement composée d'agriculteurs, d'artisans et d'ouvriers mais Verchères accueille également des citadins. La mise en place du service de bateaux à vapeur reliant le village et la ville de Montréal en 1857 permet aux villégiateurs de se rendre plus facilement à Verchères. La voie maritime étant beaucoup plus intéressante pour les Montréalais que la voie terrestre, elle favorisa considérablement la naissance de ce lieu de villégiature.

Près du moulin banal et de la rue Madeleine, nous retrouvons sur la rive le Monument Madeleine de Verchères qui fut inauguré en 1913. Cette imposante statue de bronze<sup>10</sup> faisant face au fleuve a été réalisée par le sculpteur Louis-Philippe Hébert dans le dessein de célébrer la bravoure et l'aplomb de l'héroïne locale.

À compter des années 1950, Verchères cessa d'être un bourg rural et de nouveaux développements résidentiels commenceront à s'implanter autour du noyau ancien au cours des années 1960 et 1970. À partir de cette période et ce jusqu'à aujourd'hui, une partie importante du noyau villageois est devenue un « village-dortoir » où résident de nombreux travailleurs des grandes industries sises à Varennes, Contrecoeur et Sorel<sup>11</sup>.

### ***Les représentations anciennes du lieu***

Peu de représentations ont été faites du village de Verchères durant la période allant de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle. En effet, parmi les rares données iconographiques recueillies, nous constatons que la majorité des représentations et des écrits réalisés s'intéressent essentiellement à l'illustre personnage incarné par Madeleine de Verchères et aux moulins

---

<sup>10</sup> Cette statue incarne le plus gros bronze canadien.

<sup>11</sup> Poullaeouc-Gonidec et al., op.cit., p. 32

existant sur le territoire à cette époque. En particulier, l'arrangement combinant le moulin banal et le Monument Madeleine de Verchères constitue une composition dominante. La valeur est essentiellement portée à l'historicité et au caractère emblématique des différentes composantes. Bien que les représentations des trois symboles principaux du village, c'est-à-dire le moulin banal, le Monument Madeleine et l'église, soient relativement nombreuses, le traitement donné à l'image révèle, en règle générale, une intention de nature documentaire.

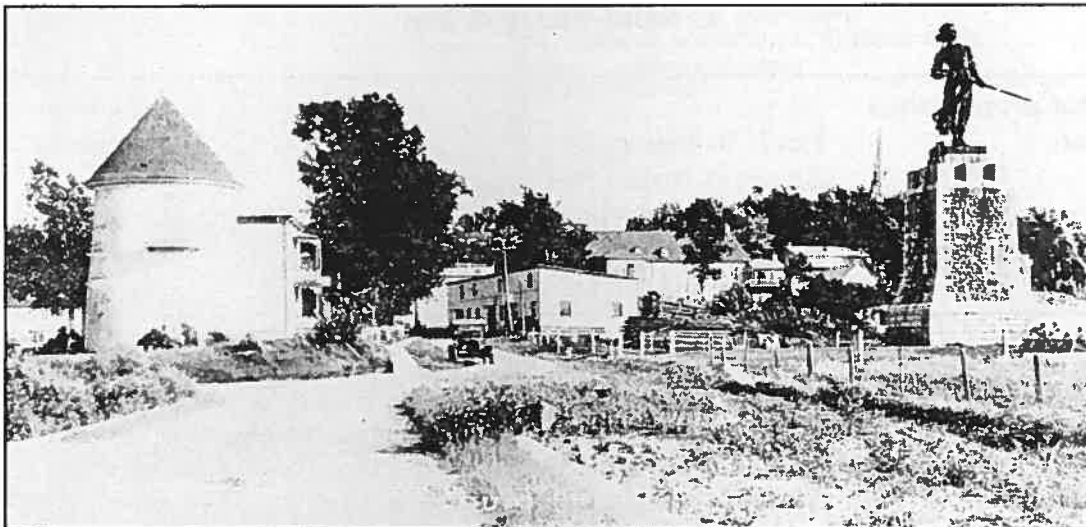


Figure 2. Ancienne carte postale. Vue de la statue de Madeleine de Verchères, du moulin banal à Verchères et d'une chalouperie vers 1925. (source : La Verchère)

Le village de Verchères est présenté comme gentillet ; sa vocation agricole est spécialement mise en évidence. Dans la description du village réalisée par Joseph Bouchette en 1815, c'est de la qualité de la terre, de l'activité agricole, des moulins ainsi que des institutions dont il est question :

« La terre en est bonne pour la plupart, et le sol en est varié ;  
la plus grande partie est dans un assez bon état de culture ;

elle est arrosée par une petite rivière et deux ou trois ruisseaux qui font marcher un moulin à grain et quelques scieries. Elle a une jolie église, un presbytère, et une chapelle, au centre d'un petit village. »<sup>12</sup>

Au début du XX<sup>ième</sup> siècle, un guide touristique le recommande aux villégiateurs notamment pour un musée, les détails architecturaux et les attributs artistiques de l'église paroissiale, les chaloupes *verchère*, le quai et sa rampe de lancement :

« Cette coquette paroisse de la région de Montréal doit son nom à une héroïne qui a illustré de plusieurs exploits l'histoire de la Nouvelle-France. C'est le 22 octobre 1692 que Madeleine de Verchères, alors âgée de quatorze ans, entreprit la défense du fort de Verchères contre les Iroquois [...] Voilà l'un des endroits de villégiature intéressants de la rive sud, où le touriste fera bien de visiter le musée pédagogique, de même que l'église qui renferme des objets d'art. »<sup>13</sup> (1929)

En outre, l'attention est portée sur les autres institutions religieuses, notamment le couvent et le presbytère, ainsi que sur la rue principale (la route Marie-Victorin). Celles-ci sont généralement représentées sur les cartes postales. Quant à la petite rivière Jarret, elle ne fait pas particulièrement l'objet de représentations.

---

<sup>12</sup> Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États Unis de l'Amérique*, pp. 205-206

<sup>13</sup> Ministère de la voirie et des mines, *Sur les routes de Québec : guide du touriste*, p. 225



Figure 3. Ancienne carte postale. Le couvent de Verchères. (source : Bibliothèque nationale du Québec) (date inconnue)

Nous avons pu mettre aussi la main sur une quelques photographies du village prises par Joseph-Louis Cartier au début du XX<sup>ième</sup> siècle<sup>14</sup>. Joseph-Louis Cartier est né en 1885 à St-Antoine-sur-Richelieu et il a pratiqué la photographie de 1900 à 1920 à titre de passe-temps puisqu'il était un riche héritier. Il s'intéressa essentiellement à la région de la Vallée du Richelieu et, dans ce cas, les images qu'il a produites de Verchères représentaient essentiellement les principaux éléments précédemment mentionnés, à savoir : l'église paroissiale et le presbytère, le vieux moulin, la rue principale et le quai municipal.

<sup>14</sup> Ces photographies provenaient du Fonds Joseph-Louis-Cartier des Archives nationales du Québec à Montréal (Fonds P68).



Figure 4. Photographie de la rue principale à Verchères réalisée par Joseph-Louis Cartier, au début du XX<sup>ième</sup> siècle. (source : Archives nationales du Québec à Montréal)

### 3.3.2 État de la situation actuelle

#### *Le village de Verchères aujourd'hui*

Plus de trois siècles après la fondation de la seigneurie, bien que l'actuel site du quai municipal de Verchères (et ses environs) ait conservé quelques composantes relatant certaines périodes de l'histoire du village, nous pouvons constater que ce site ne profite pas particulièrement d'une reconnaissance d'ordre patrimonial comme telle. C'est essentiellement à l'ensemble du secteur ancien (le Vieux-Village) que l'on accorde une valeur historique, que ce soit au sein du plan d'urbanisme municipal ou du schéma d'aménagement.

Plusieurs transformations ont eu lieu dans le secteur depuis le début du XX<sup>ième</sup> siècle. Tout d'abord, le manoir seigneurial de Verchères n'a pas subsisté<sup>15</sup>. Le moment ainsi que les causes de sa disparition n'ont pu être élucidés. Le cours du destin du manoir restera probablement inexpliqué pour les Verchèrois étant donné qu'aucune source d'information tangible ne semble disponible à cet égard.

En ce qui a trait aux trois grands symboles du village, à savoir le moulin banal, l'église Saint-François-Xavier de même que le Monument Madeleine de Verchères, ceux-ci existent encore à l'heure actuelle. Le moulin seigneurial est le plus ancien bâtiment du village. Son activité ayant diminué considérablement à partir de 1850, le moulin fut transformé en phare maritime au tournant du XX<sup>ième</sup> siècle (1909). Il fut sous la gouvernance du fédéral jusqu'en 1949 puis acquis par la municipalité de Verchères. Le ministère des Affaires culturelles du Québec l'a classé à titre de bien archéologique en 1983<sup>16</sup>. Restauré depuis le début des années 1990, il sert maintenant de lieu d'exposition (galerie d'art) durant la saison estivale<sup>17</sup>.

La place de l'église n'est cependant plus ce qu'elle était et ce, depuis le milieu du XX<sup>ième</sup> siècle. Le collège des garçons a été démoli au cours des années 1950, à la suite de la construction de l'école primaire Ludger-Duvernay, pour faire place ensuite au parc Jean-Marie Moreau. En 1946, le premier couvent des filles a été démoli pour être remplacé par un second couvent de briques<sup>18</sup>. Quant au presbytère, à l'instar du vieux moulin, il a survécu au passage du temps.

---

<sup>15</sup> Gauthier, *Les manoirs du Québec*, p. 242

<sup>16</sup> Ministère de la Culture et des Communications, *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*

<sup>17</sup> Municipalité de Verchères, *À la découverte du vieux Verchères*, document non paginé

<sup>18</sup> Poullaouec-Gonidec et al., op.cit., p. 30





Figure 5. Le parc Jean-Marie Moreau sis aux abords de l'église paroissiale sur l'ancien site du Collège des garçons. (source : Brigitte Gervais, 2002)

À ce jour, une seule chalouperie poursuit ses activités sur la rue Saint-Laurent. Cependant, quelques bâtiments de bois destinés antérieurement à la fabrication de chaloupes ont été préservés, notamment sur les rues Madeleine et Saint-Laurent à petite distance du ruisseau Jarret<sup>19</sup>.

Le boulevard Marie-Victorin qui traverse le village *in extenso* constitue toujours un des principaux éléments d'intérêt. En particulier, le ministère des Affaires culturelles dans le cadre du « Macro-inventaire des biens culturels du Québec » souligne la qualité de ses composantes architecturales ainsi que la présence des arbres :

« C'est une implantation dense d'éléments architecturaux de grande qualité dont l'intérêt est accentué par la présence d'arbres. »<sup>20</sup> (1984)

<sup>19</sup> Ibidem, p. 31

<sup>20</sup> Gouvernement du Québec, op. cit., p. 25

La Maison Jean-Marie Moreau, une des maisons monumentales de pierres implantées sur la route Marie-Victorin au début du 19<sup>ième</sup> siècle, a été conservée et celle-ci abrite depuis quelques années les bureaux de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais<sup>21</sup>.



Figure 6. Vue aérienne du village de Verchères. (source et date inconnues)

Le secteur riverain de la terrasse basse a été aménagé en espace vert. Selon l'Association des plus beaux villages du Québec, le Parc des Pionniers constitue un site particulièrement intéressant au plan visuel. Notamment, il offre des vues sur le fleuve et les îles :

« Fenêtre sur le fleuve, le Parc des Pionniers permet d'admirer les magnifiques couchers de soleil et le passage des bateaux de croisière tout en pique-niquant ou en pratiquant des sports. De là, on aperçoit l'Île Marie, l'Île Bouchard et l'Île aux Prunes .»<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Municipalité de Verchères, op. cit.

<sup>22</sup> Association des plus beaux villages du Québec, site internet de l'Association des plus beaux villages du Québec, section « Verchères, Montérégie »

On y retrouve un sentier riverain à même la berge du fleuve Saint-Laurent, un terrain de balle, une aire de pique-nique et une pente à glisser fortement fréquentée en saison hivernale. Ce parc constitue aussi le lieu de rassemblement du village, notamment lors de la fête nationale de la Saint-Jean, le carnaval d'hiver ainsi que le tournoi de soccer sur neige. Par ailleurs, à la limite ouest du parc, nous retrouvons le garage municipal en bordure de la rue Aqueduc ainsi que l'usine de filtration qui est, quant à elle, implantée sur la rive.



Figure 7. Les abords du quai municipal. (source : Brigitte Gervais, 2002)

Le boisé de Verchères et le secteur du quai municipal, avec la rue Madeleine, sont aussi des lieux très fréquentés par les résidents<sup>23</sup>. Une gloriette a d'ailleurs été récemment aménagée à proximité du quai pour les résidents et les touristes en guise d'aire de repos à l'initiative du Comité Rues principales.

---

<sup>23</sup> D'après les propos retenus dans le cadre d'une rencontre avec l'urbaniste actuellement en poste à la Municipalité de Verchères.

Une plaque d'interprétation relatant l'histoire des chaloupes *verchère* a également été installée à proximité. Au printemps 2003, le secteur du quai a fait l'objet d'un réaménagement dans le dessein « d'offrir un décor agréable aux touristes et aux citoyens »<sup>24</sup>. Grâce au « Programme de renouveau urbain et villageois » du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir du Québec, cette intervention a notamment permis l'insertion d'un nouveau mobilier urbain, l'ajout de plaques d'interprétation au long des sentiers maintenant pavés et l'amélioration de l'aménagement paysager.

### ***Le projet de paysage du village de Verchères***

Au milieu des années 1990, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, en collaboration avec la municipalité, a mandaté l'Université de Montréal dans le but de mettre en oeuvre un projet de paysage à l'échelle du village. Ce projet-pilote découle d'une étude réalisée en 1992 par le ministère des Affaires culturelles et l'Université de Montréal qui visait essentiellement à évaluer le patrimoine architectural, les composantes visuelles et ethnologiques du village<sup>25</sup>. Initiée dans le cadre d'un programme d'aide aux municipalités en matière de patrimoine, cette étude démontra qu'il était important d'intervenir rapidement sur le village et, consciente de la situation, la municipalité décida de poursuivre sa collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et mandata pour une seconde fois l'Université de Montréal dans le but de réaliser une stratégie d'interventions paysagères sur certains secteurs problématiques du village. Cette commande fut prise en charge par deux professeurs de l'École d'architecture de paysage, Peter Jacobs et Philippe Poullaouec-Gonidec, en 1994.

---

<sup>24</sup> Comité Rues principales de Verchères, site internet du Comité Rues principales de Verchères, section « Comité Interventions physiques »

<sup>25</sup> Cette étude qui s'intitule *Trois regards sur le village de Verchères : essai de caractérisation du paysage* fut produite par Philippe Poullaouec-Gonidec avec la collaboration de Paul-Louis Martin (Université du Québec à Trois-Rivières) et Judith-Anne Epstein (Université de Montréal).

Cette stratégie paysagère vise essentiellement à faire ressortir les qualités particulières et la singularité du village de Verchères. D'après Bilodeau, en rétablissant le lien existant à l'origine entre le village et le territoire régional, la démarche doit permettre au village de résister à la pression de l'étalement urbain et empêcher le développement des banlieues limitrophes de menacer ses caractères identitaires. Construite sur une interprétation archétypale du lieu, la stratégie propose d'exploiter les « figures emblématiques » du boisé de Verchères, du fleuve Saint-Laurent, des terres agricoles et des îlettes<sup>26</sup> afin de renforcer « l'identité paysagère locale » et de freiner un développement qui pourrait la compromettre. Voici un résumé des termes du projet :

« Les rangs agricoles seront utilisés pour orienter l'expansion de la trame de rues du village. Des structures évoquant la typologie des amers seront construites sur les rives du fleuve afin de rétablir, sur un mode ludique, un lien entre la terre ferme et la fonction de navigation, historiquement liée à l'origine même du village. Enfin, la figure des petites îles, qui jonchent le fleuve à cette hauteur et qui représentent pour les habitants de Verchères depuis des générations des lieux chargés de mystère et de mémoire, sera reprise comme mode de développement de petits secteurs boisés ponctuant le paysage et rétablissant un lien entre la forêt d'origine bordant le village et le fleuve. »<sup>27</sup>

La stratégie paysagère fut présentée à la population locale et fit l'objet d'un débat public à Verchères mais, en définitive, la proposition ne fut pas concrétisée.

---

<sup>26</sup> Le terme vernaculaire « îlette » est bien connu des résidents du village. Les îlettes sont en fait les très petits boisés présents à l'intérieur des terres agricoles. Dans ce projet, celles-ci possèdent une valeur paysagère importante.

<sup>27</sup> Bilodeau, *Archétype et épiphanie du paysage québécois*, pp. 257 à 259

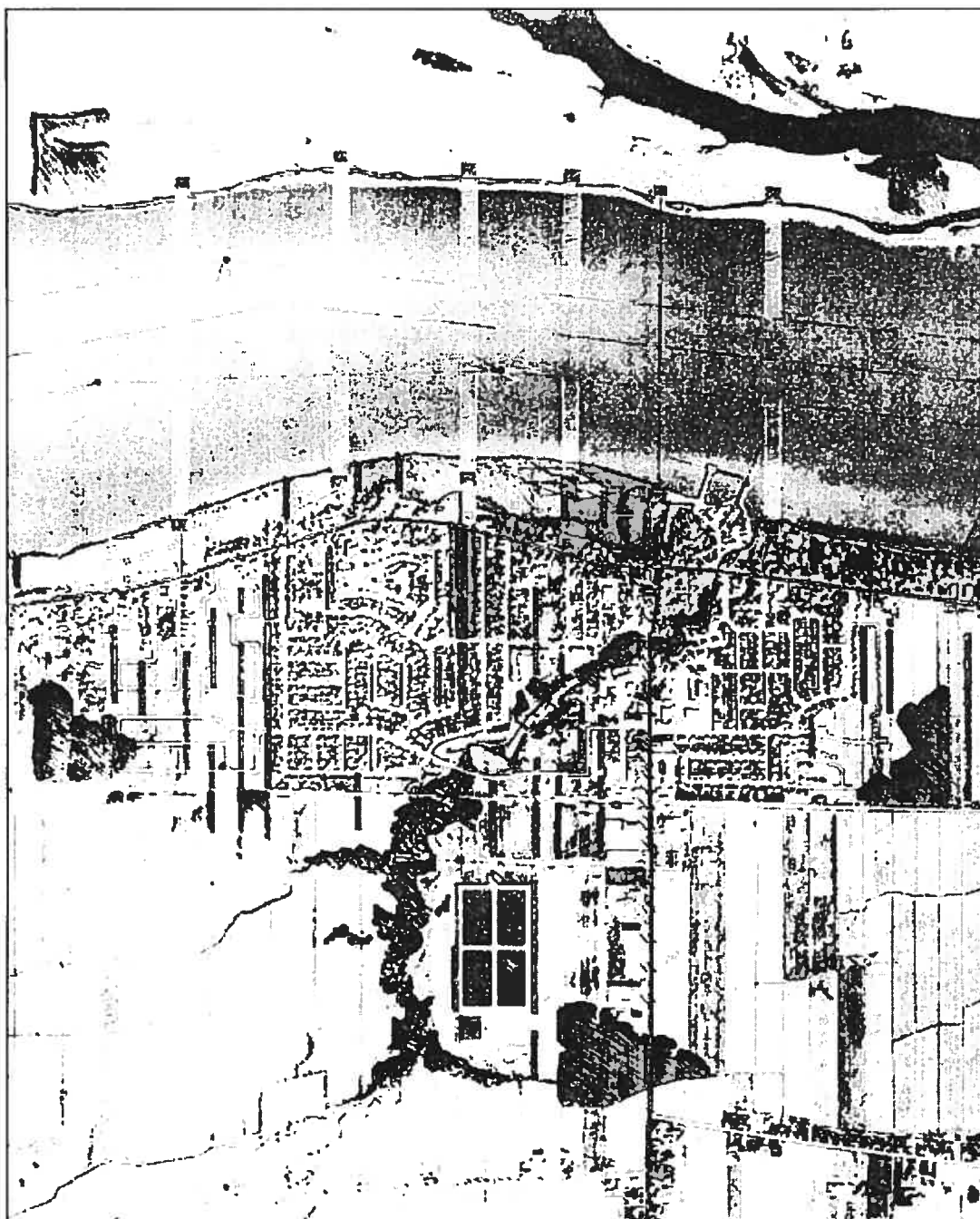


Figure 8. Plan d'ensemble de la stratégie d'interventions paysagères du village de Verchères. (source : ARQ, no 90, 1996, p. 15). La stratégie paysagère proposée dans ce cas poursuivait deux objectifs spécifiques : (1) rétablir le rapport (le lien filial) qui existait auparavant entre le village et son boisé sur la base d'une réinterprétation et (2) favoriser la création d'une liaison solide entre le village et l'espace fluvial. Pour ce faire, diverses actions paysagères posées sur l'espace villageois furent proposées, à savoir : l'implantation de nouvelles îlettes, la construction d'alignements végétaux dans le prolongement de certains rangs, l'aménagement des berges et le réaménagement des rives, la mise en valeur du ruisseau Jarret, etc. En somme, l'aménagement suggéré offrait des opportunités sociales, culturelles et environnementales importantes de par sa nature englobante. (tiré de Poullaouec-Gonidec et Jacobs, *Projet de paysage, village de Verchères*, 1995, p. 16 à 21)

### ***Les représentations contemporaines du lieu***

Après avoir effectué un travail de recherche auprès de la population locale dans le but de rencontrer des artistes verchèrois, nous avons constaté qu'un seul parmi ces derniers avait auparavant représenté le village dans quelques-unes de ses œuvres. En effet, la très grande majorité des artistes-résidants avec lesquels nous sommes entrés en contact ne s'intéressait ni à l'art du paysage d'emblée ni au territoire de Verchères en tant que source spécifique d'inspiration.



Figure 9. *Madeleine s'amuse à Verchères*. Œuvre de Jean-Louis Mireault, aquarelle sur soie. (Collection Claude Choquette) (1992)

Monsieur Jean-Louis Mireault, aquarelliste sur soie et résidant de Verchères depuis plusieurs années, a réalisé trois œuvres<sup>28</sup> portant sur le village. La première œuvre a été spécialement conçue afin d'illustrer les cartes de vœux du temps des Fêtes d'une compagnie verchéroise et la seconde a été créée dans le but de réaliser une campagne de financement pour un comité de citoyens<sup>29</sup>. Finalement, la dernière œuvre a été commandée par une résidente. Celle-ci a également servi à une souscription pour le Comité Rues principales de même qu'à illustrer le bottin du village.

Un concours de photographies a été lancé en 2002 par le Comité Rues principales afin de recueillir une banque d'images représentatives du village. Les résultats ayant été dévoilés récemment, nous avons pu constater que les trois photographies gagnantes représentaient les trois symboles du village. Fait intéressant, le premier prix a été décerné à une photographie qui comportait la combinaison récurrente jumelant moulin banal et Monument Madeleine.



Figure 10. Photographie gagnante d'un concours organisé en 2002-2003 par le comité Rues Principales de Verchères. (source : site internet de la municipalité de Verchères)

<sup>28</sup> Ces œuvres sont « Madeleine s'amuse à Verchères », « Si Verchères m'était conté ... » et « La montée à Verchères ».

<sup>29</sup> Cette œuvre a également servi dans le cadre d'une démarche d'opposition menée par certains citoyens contre l'établissement d'une industrie au cœur du village.



Enfin, le rapport entretenu avec le fleuve Saint-Laurent s'exprime surtout à travers les vues qu'il est possible de saisir en étant sur une embarcation.

De fait, nous dénotons quelques représentations faites du village tel que vu directement depuis le fleuve au niveau du quai. Cependant, le fleuve en soi n'est que très rarement illustré.

## 3.4 Étude du noyau villageois ancien de Beauharnois

La municipalité de Beauharnois est située à la confluence de la rivière Saint-Louis et du fleuve Saint-Laurent sur la rive sud-ouest de Montréal, au cœur de la région du Suroît en Montérégie. Elle compte un peu plus de onze mille habitants et fait partie de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. D'une superficie de près de soixante-treize kilomètres carré, cette petite ville est caractérisée par la présence d'une activité industrielle importante. Ancien chef-lieu, Beauharnois tend aujourd'hui à redevenir un pôle économique et socioculturel influent dans l'axe de développement du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs.

### 3.4.1 État de la situation pour la période allant de la fin XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle

#### *Les premiers établissements*

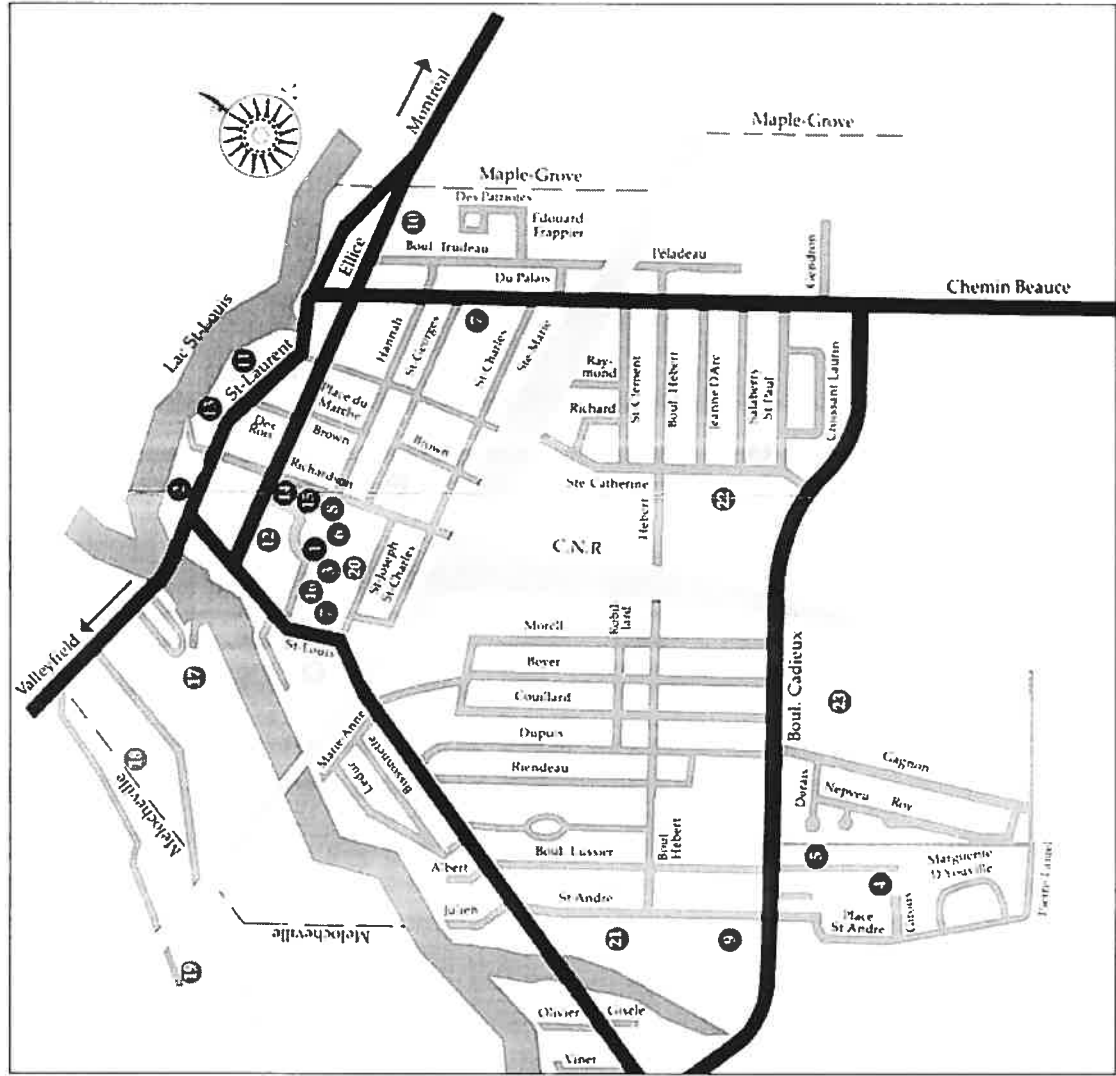
Avant le début du XVIII<sup>ième</sup> siècle, le territoire de Beauharnois était domaine royal. Vers 1749<sup>1</sup>, celui-ci fut concédé par le roi Louis XV au marquis Charles de Beauharnois de Beaumont, alors gouverneur de la Nouvelle-France, et à son frère Claude de Beauharnois de Beaumont, qui en furent les premiers seigneurs. La seigneurie de Beauharnois, d'abord connue sous le nom de Villechauve, s'étend en front sur le long de la rivière Saint-Laurent (le fleuve Saint-Laurent) sur une longueur de six lieues et sur autant de profondeur. Elle se trouve dans le comté d'Huntingdon<sup>2</sup> non loin de la seigneurie de Châteauguay.

---

<sup>1</sup> La date de concession de la seigneurie varie selon les sources consultées.

<sup>2</sup> Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada ...*, p. 113

# Noyau villageois ancien de Beauharnois : plan de localisation



Légende des éléments intéressants	
1	Hôtel de ville
3	Centre communautaire
7	HLM
8	Bureau d'enregistrement
13	Marina
16	M.R.C.
20	École Jésus-Marie
21	École Notre-Dame
22	École Saint-Paul
23	Polyvalente Beauharnois
24	Église Saint-Paul
25	Église presbytérienne
26	St. Edward's
	Église Saint-Clément

Source : Beauharnois : Plus que jamais une place dans l'histoire / (date inconnue, modifié par Brigitte Gervais)

À la fin du Régime français (1763), la seigneurie devient la propriété de Michel Chartier, seigneur de Lotbinière. À cette époque, bien que seulement quelques concessions de terre soient défrichées et habitées, le second seigneur fait construire quelques moulins à scie<sup>3</sup>.

En 1795, la seigneurie est cédée à Alexander Ellice pour la somme de neuf mille livres. Né en Écosse, ce dernier est un riche négociant faisant partie de la bourgeoisie marchande anglaise<sup>4</sup>. Il est arrivé en Amérique du Nord (New York) en 1765 où il fut actif au sein d'une compagnie de traite de fourrures. Rarement présent à Beauharnois, ce furent essentiellement les agents seigneuriaux qui administrèrent la seigneurie.

À la suite de l'incendie de la vieille maison seigneuriale vers 1810, Ellice transforma une ancienne maison de ferme en manoir. D'après Dewar, celui-ci avait la forme d'un cottage qui était sis à l'embouchure de la rivière, vraisemblablement à la pointe Saint-Louis (non loin de l'actuelle rue Saint-Laurent) :

« This is about 60 feet in length, one story high, and in the cottage form with a verandah. It was originally a Canadian farm dwelling, built more than fifty years ago, upon a beautiful point of land at the confluence of the river St-Louis, with the St-Lawrence. »<sup>5</sup>

Quelques décennies plus tard (1852), un second manoir fut établi à Beauharnois par le seigneur Ellice. D'après Gauthier, son caractère architectural devait probablement être similaire au bureau d'affaires des agents seigneuriaux (l'actuel bureau d'enregistrement), c'est-à-dire « tout à fait dans le goût anglais »<sup>6</sup>. En outre, il fut « stratégiquement placé pour dominer la ville »<sup>7</sup> en

<sup>3</sup> Gauthier, *Les manoirs du Québec*, p. 88

<sup>4</sup> Larivière et al., *Histoire des travailleurs de Beauharnois et Valleyfield*, p. 2

<sup>5</sup> Dewar, *Colonization of the County of Beauharnois : on the south bank of the St-Lawrence, near the city of Montreal...*, p. 39

<sup>6</sup> Gauthier, *op.cit.*, p. 88. D'après l'auteur, le bureau d'enregistrement de Beauharnois est « un long rectangle recouvert d'un toit à quatre pans, dont l'entrée est marquée d'un portique à fronton triangulaire ».

face de l'actuelle rue Ellice sur un surplomb offrant une vue particulière sur les chutes et les rapides présents à l'embouchure de la rivière, sur le fleuve Saint-Laurent de même que sur les îles présentes à l'opposite de Beauharnois.



Figure 1. Le deuxième manoir seigneurial au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle. (source : Beauharnois ... d'hier à aujourd'hui)

En 1800, ce troisième seigneur fit également établir la première industrie de l'histoire beauharlinoise : un moulin à farine construit de pierre des champs sur la rivière Saint-Louis. Ce moulin seigneurial devait probablement servir aux censitaires qui venaient y moudre leurs grains. Cependant, selon Leduc, le débit de la rivière à ce niveau était faible et devint rapidement quasi-inexploitable<sup>8</sup>. Hormis ces principales initiatives du seigneur Ellice, la colonisation de la seigneurie de Beauharnois n'était toutefois pas encore réellement enclenchée à cette époque. C'est seulement après plusieurs années suivant la mort de ce seigneur (1804), qu'Edward Ellice, le fils d'Alexander Ellice et nouvel héritier du

<sup>7</sup> Gauthier, op.cit.

<sup>8</sup> Leduc, *Beauharnois : 1819-1919*, p. 193

domaine, entreprend sérieusement le défrichement de la seigneurie<sup>9</sup>. Une aquarelle nous permet de croire que quelques bâtiments avaient été implantés de façon linéaire, sur la terrasse basse, le long du fleuve Saint-Laurent, à la fin des années 1830. Ceux-ci étaient localisés en bordure de l'actuelle rue Saint-Laurent, au point de confluence du fleuve et de la rivière Saint-Louis, sur sa rive est<sup>10</sup>.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la famille Ellice personnifie « une lignée économique et politique extrêmement puissante »<sup>11</sup>. En particulier, Edward Ellice, né en Angleterre, était un homme très considéré. Il fut notamment député libéral au parlement d'Angleterre de 1818 à 1863 et possédait « d'importants intérêts dans la compagnie de la Baie d'Hudson »<sup>12</sup>. D'après Gauthier, il fut « le véritable initiateur des grands projets » ; il fit venir des colons écossais et les fit s'installer à l'intérieur des terres, il construisit des magasins, des moulins puis il fit relier les villages de la région par des « chemins carrossables »<sup>13</sup>. De plus, il fit remplacer sur-le-champ le premier moulin à farine, alors détruit par les flammes en 1837<sup>14</sup>, par un édifice en pierre de deux étages et demi. Ce second moulin fut implanté à l'embouchure de la rivière, sur la rive ouest. D'après Dewar, la qualité de la force des eaux au point de rencontre de la rivière et du fleuve était « excellente »<sup>15</sup>.

En 1866, les honorables Ellice vendent la propriété du manoir aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. À l'époque, cette propriété est de « onze arpents en superficie dont cinq tout en prairies et les six autres forment le bocage, le jardin potager et les parterres ». En particulier, la résidence était à

<sup>9</sup> Julien, *Beauharnois ... D'hier à aujourd'hui*, pp. 36-37

<sup>10</sup> Aquarelle de Katherine Jane Ellice intitulée « The Seigneurie at Beauharnois (Quebec) ». D'après Julien, il s'agirait d'une vue du village de Beauharnois en 1838. (p. 255)

<sup>11</sup> Clermont, op. cit.

<sup>12</sup> Julien, op. cit., p. 36

<sup>13</sup> Gauthier, op. cit., p. 88

<sup>14</sup> Le moulin sera, une seconde fois, dévasté par le feu en 1888 alors qu'il était devenu la propriété des Viau. Deux ans plus tard, celui-ci fut acheté par Joseph Barthélémi Robert qui le fit reconstruire en ajoutant deux étages de briques. Leduc, op. cit., pp. 193-194

<sup>15</sup> Dewar, op. cit., p. 37

deux étages (mis à part les mansardes et le rez-de-chaussée) et était entourée d'une « galerie ombragée par mille plantes grimpantes, rosiers, lierres, etc... »<sup>16</sup>. À compter de cette période, diverses personnes y demeurèrent et ce, jusqu'en 1896, l'ancien manoir servant à ce moment-là de résidence de repos pour les sœurs.



Figure 2. Photographie de la résidence des Robert (ancien manoir seigneurial) au début du XX<sup>ième</sup> siècle. (source : Musée McCord, Archives photographiques Notman)

Au début du XX<sup>ième</sup> siècle (1900), le manoir seigneurial fut par la suite habité par la famille d'Edmund A. Robert, famille d'industriels très en vue de l'époque possédant notamment une importante manufacture à Beauharnois. Les Robert y résidèrent pendant plus d'une vingtaine d'années. À partir de 1923, la Commission scolaire de Beauharnois a acquis la demeure et les Clercs Saint-Viateur s'y installèrent et l'occupèrent jusqu'en 1979<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Julien, op. cit. , p. 256

<sup>17</sup> Ibidem, pp. 255-256

Beauharnois ne posséda pas d'église avant 1818-1819, période où la première chapelle fut construite près des Résidences Saint-Louis, à l'endroit de l'actuel monument du Sacré-Cœur. Vers 1820, la population augmentant considérablement, cette première église était déjà considérée comme inadéquate étant donné sa petitesse. En 1845, l'édifice subit des modifications importantes et, dans cette foulée, perdit sa vocation religieuse pour devenir une académie paroissiale (l'Académie Saint-Clément) en 1849. Dès lors, on fit ériger à proximité, sur une élévation donnant sur l'embouchure de la rivière Saint-Louis, la seconde église de Beauharnois dont la façade « d'ordonnance très classique est caractéristique de l'architecture des années 1820-1850 au Québec »<sup>18</sup>. Par la suite, l'apparence de l'église fut transformée à maintes reprises, essentiellement entre 1865 et 1870, alors que la façade originale fut remplacée par une nouvelle façade monumentale encadrée par deux tours<sup>19</sup>.

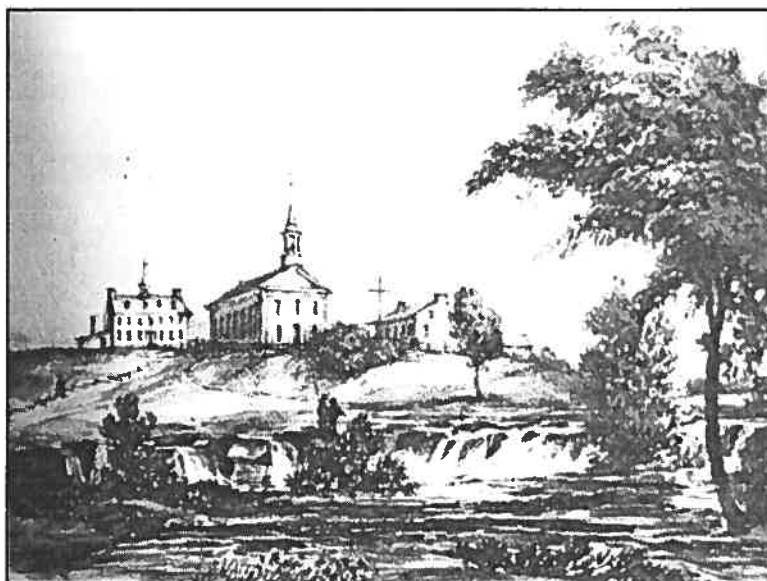


Figure 3. Oeuvre de James Duncan, vers 1845. On aperçoit le vieux collège, l'église et le presbytère sur le surplomb.  
(source : Beauharnois ... d'hier à aujourd'hui)

<sup>18</sup> Voyer, *Églises disparues*, p. 49

<sup>19</sup> Ibidem



En ce qui a trait aux autres institutions religieuses de Beauharnois, elles furent implantées sur un talus accueillant à la fois l'actuelle église Saint-Clément et le second manoir seigneurial, rue Ellice. En fait, il était possible de voir depuis ce surplombement la rivière Saint-Louis de même que les chutes présentes à son embouchure. Une œuvre de James Duncan datant de la moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle en témoigne.

D'abord, un couvent de pierres à deux étages dirigé par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie fut construit en 1853. De plus, l'Académie Saint-Clément fut remplacée vers le milieu des années 1920 par le Collège de Beauharnois qui fut « situé sur le plus beau site de la ville et entouré d'un parc et d'une cour de jeux des mieux organisée à l'époque »<sup>20</sup>. D'après Julien, le collège « s'élevait sur la colline du vieux Manoir, propriété de la Commission scolaire, et dominait toute la ville. Rien n'avait été ménagé pour en faire un monument ...»<sup>21</sup>. En ce qui concerne les deux presbytères établis à Beauharnois, le premier fut construit sur la place de l'église, à proximité de la chapelle en 1819. Quant au second, sa construction remonte à 1846 et il fut également implanté aux abords de l'église Saint-Clément<sup>22</sup>.

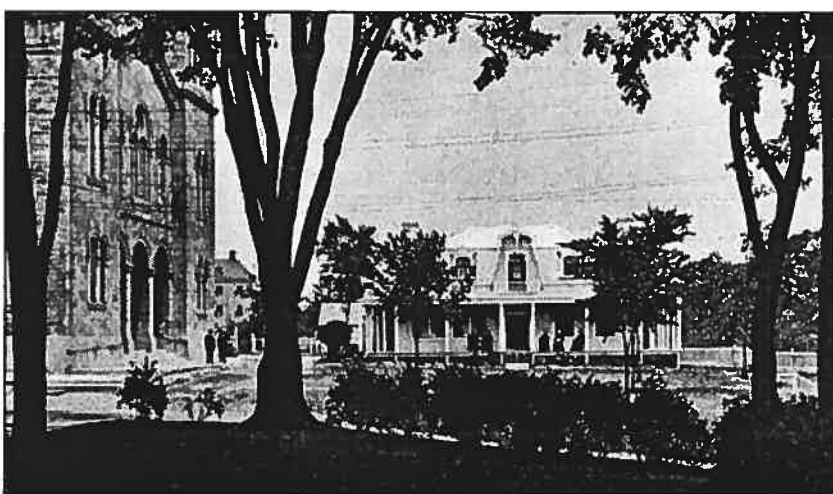


Figure 4. Vue de la place de l'église. On y voit le presbytère de Beauharnois construit en 1846. (source : Beauharnois : 1819-1919)

<sup>20</sup> Julien, op. cit., p. 233

<sup>21</sup> Ibidem

<sup>22</sup> Leduc, op. cit., pp. 89-90

Il y eut des protestants à Beauharnois à partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et la première église protestante, l'église presbytérienne St-Edward, fut construite en 1835 sur l'actuelle rue Saint-Georges à l'initiative du seigneur Edward Ellice. D'après Julien, cette église était « la plus belle église protestante de la province en dehors de Montréal »<sup>23</sup>. Comme nous l'avons mentionné précédemment, lorsque les Ellice ont pris possession de la seigneurie, ils ont concédé des terres à des immigrants anglais et écossais, majoritairement protestants. C'est ainsi que cette communauté se créa peu à peu et qu'il y eut des notables anglais à Beauharnois (seigneurs, agents, marchands, etc.). Cependant, la population anglaise et protestante prévalait non par son importance en nombre mais bien par son influence, ce qui eut pour conséquence de donner au lieu « un cachet particulier »<sup>24</sup>.



Figure 5. L'église presbytérienne de Beauharnois construite en 1835. (source : « Aux Origines », Centre de recherche et d'archives du Haut-Saint-Laurent) (date inconnue)

<sup>23</sup> Julien, op. cit., p. 262

<sup>24</sup> Leduc, op.cit. pp. 131-132. À titre d'exemple, les procès verbaux de la municipalité ont été rédigés en anglais en 1847.

La seigneurie de Beauharnois ainsi que ses colons protestants jouissaient d'une brillante réputation à cette époque :

"The inhabitants of these townships are among the best and most successful British settlers in Canada, with which they have brought their lands into excellent cultivation."<sup>25</sup>

De plus, la qualité du territoire de la seigneurie était tout à fait remarquable et ce, à plusieurs égards. La description qu'en a faite Bouchette le démontre bien :

« Soit qu'on en juge par la bonté générale de sa terre, par la variété de bois de construction de toute espèce, parmi lesquels on trouve en grande quantité, du chêne, de l'orme, du pin et du hêtre, par l'avantage du transport par eau en tout temps depuis le dégel jusqu'au commencement de l'hiver, ou par sa proximité de l'état de New York, où l'on se rend aisément par des grandes routes, cette étendue de terre est l'une des plus précieuses, et elle offre autant de moyens d'amélioration qu'aucune autre peut-être dans le Bas-Canada. »<sup>26</sup> (1815)

Le caractère fertile de la terre, le climat de même que les plans d'eau ont également été soulignés par Dewar dans un acte de vente rédigé en 1840 :

« The superior fertility of the county of Beauharnois may be said to be notorious throughout the neighbourhood (...) the lands of the whole county of Beauharnois are almost uniformly of the best description and have wherever cultivated yielded a large produce to the farmer. More productive land is scarcely anywhere to be found in America. »

"In proportion as Beauharnois lies to the westward of the States of New England, its climate is somewhat superior to theirs and bears a closer resemblance to that of the adjoining State of New York. »<sup>27</sup>

---

<sup>25</sup> Dewar, op.cit., p. 42

<sup>26</sup> Bouchette, op.cit., p. 114

<sup>27</sup> Dewar, op.cit., pp. 7-8

Au milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, ces nombreux avantages assuraient le succès d'une tentative de colonisation, notamment aux plans commercial et agricole :

« On a donc de solides raisons de conjecturer que cette partie du district de Montréal attirera l'attention des commerçants et des cultivateurs, et qu'en peu d'années elle le disputera à la plupart des autres de la province en population, aussi-bien que par l'état florissant de l'agriculture. »<sup>28</sup>

La seigneurie bénéficiait d'un autre atout majeur : une position géographique stratégique. Localisée en bordure du fleuve Saint-Laurent, il était possible d'atteindre Montréal depuis Beauharnois en deux heures de bateau. En plus d'être en lien avec l'État du Vermont, l'État de New York et le Haut-Canada, elle était également associée à un réseau de voies de communication fluviales (lac Champlain, Haut-Saint-Laurent). Ce qui en faisait un centre de commerce potentiellement intéressant.<sup>29</sup>

Le premier chemin de fer de Beauharnois fut le « Grand-Tronc » qui, en provenance de Montréal, se rendait à Saint-Timothée et Valleyfield au cours des années 1880. Et puis, à compter de 1895, Beauharnois fut desservi pendant plusieurs années par un train du « New-York-Central » faisant l'aller-retour entre New York et Montréal quotidiennement<sup>30</sup>.

Au début du XX<sup>ième</sup> siècle, tel que défini dans le guide « Sur les routes du Québec », Beauharnois était devenu un chef-lieu en plein développement. D'une part, il comportait plusieurs industries d'importance et, d'autre part, il constituait un lieu de villégiature d'été renommé, notamment en raison de son « site incomparable » ainsi que sa contiguïté avec le lac Saint-Louis :

« La ville de Beauharnois, chef-lieu du comté de Beauharnois, est située en face du lac St-Louis, sur le parcours des chemins

---

<sup>28</sup> Bouchette, op. cit., p. 114

<sup>29</sup> Dewar, op. cit., p. 11

<sup>30</sup> Julien, op. cit., p. 284

de fer National du Canada et New York Central. Elle renferme dans ses limites plusieurs industries importantes qui contribuent, dans une large mesure, au développement et à la prospérité de cette région [...] Par son site incomparable, la coquette petite ville de Beauharnois est aussi un centre recherché des citadins et des villégiateurs. Le bain, le canotage, les courses en canots et en chaloupes, la chasse au canard, la pêche, les courses de chevaux, etc. sont autant d'attractions qui attirent de nombreux sportsmen à Beauharnois, pendant la saison touristique. »<sup>31</sup> (1929)

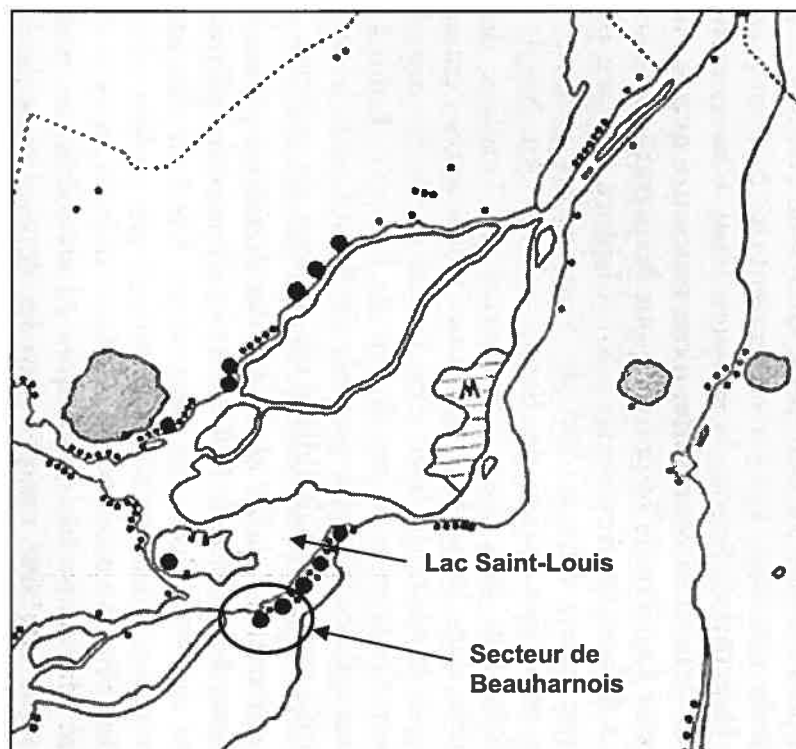


Figure 6. Fréquentation touristique dans la plaine de Montréal durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Le grisé représente les collines. Les gros points représentent 1000 personnes et les petits 100. (source : L'ouest du Canada Français : Montréal et sa région)

<sup>31</sup> Ministère de la voirie et des mines, *Sur les routes de Québec : guide du touriste*, pp. 231-232

En dernier lieu, un parc riverain, le parc Sauv , offrant une accessibilit  visuelle au fleuve Saint-Laurent, fut am nag  vers 1938-1939 (  peu pr s   la hauteur de l'actuelle rue Sainte-Catherine).

### ***Les repr sentations anciennes du lieu***

  la suite de la recherche iconographique effectu e pour ce cas, il appara t que de nombreuses repr sentations de Beauharnois ont  t  r alis es au cours de la p riode allant de la fin du XIX<sup> me</sup> au d but du XX<sup> me</sup> si cle. De fait, nous avons pu d celer une s rie de photographies, de cartes postales et d'œuvres artistiques repr sentant notamment les  l ments du cadre b ti dont les institutions religieuses, certains sites au caract re singulier, les plans d'eau ainsi que les industries beauharlinoises.

En un premier temps, l'embouchure de la rivi re Saint-Louis en lien avec une vari t  de composantes architecturales  difi es   proximit  incarne un site cl  ayant  t  repr sent    maintes reprises durant cette p riode de l'histoire et ce,   la fois par des voyageurs et des artistes de passage dans la r gion ou des photographes. De plus, nous observons que l' glise Saint-Cl ment constitue une composante b tie relev e de mani re r currente.   ce sujet, deux formes de composition sont pr dominantes. D'une part, nous retrouvons plusieurs iconographies offrant un point de vue agençant l'embouchure de la rivi re Saint-Louis et ses chutes   l' glise paroissiale. D'autre part, la vue de l' glise depuis la rue Saint-Louis revient elle aussi de faç n it rative.



Figure 7. Ancienne carte postale. On y aperçoit la rue Saint-Louis et l'église Saint-Clément sur une élévation, en arrière plan. (source : Bibliothèque nationale du Québec) (date inconnue)

Les autres institutions religieuses telles que le couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, le collège de Beauharnois de même que le presbytère ont également été représentées. Bien que chacune d'entre elles ait été illustrée de manière isolée, nous dénotons que le secteur de la place de l'église où elles étaient regroupées constitue une autre composition d'importance.

Les principaux plans d'eau présents sur le territoire de Beauharnois ou visibles de celui-ci ainsi que leurs caractéristiques spécifiques ont été soulignés. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, l'embouchure de la rivière constitue un élément fondamental. Toutefois, des représentations de la rivière Saint-Louis, de son déversoir ainsi que ses chutes ont également été décelées à répétition. Quant au fleuve Saint-Laurent, bien que celui ait attiré l'attention, ce sont essentiellement les rapides existant en amont de Beauharnois (le rapide des Cascades) qui furent reproduits ; à travers les œuvres d'art et par l'entremise de la photographie, en particulier.

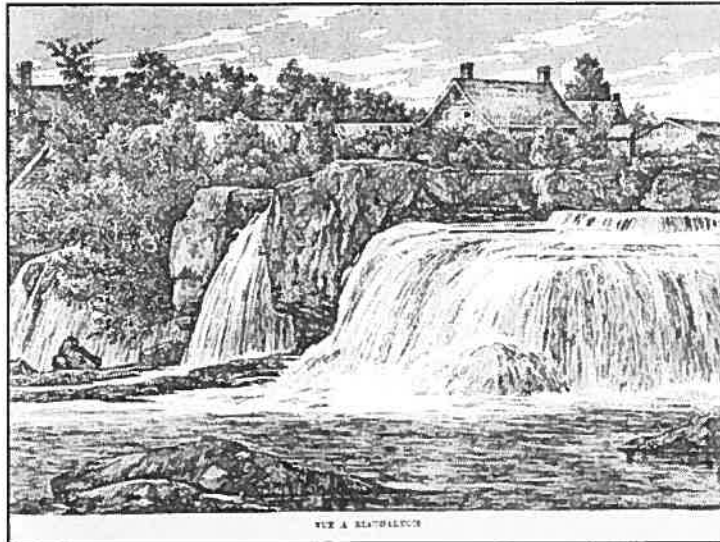


Figure 8. Vue des chutes de Beauharnois. (source : Revues anciennes de la Bibliothèque nationale du Québec, 1879)

Les archives photographiques Notman détenues par le Musée McCord comportent une collection de photographies prises sur la propriété d'Edmund A. Robert au début du siècle dernier. À partir de ces photographies, il est possible de constater l'ampleur de cette propriété. En effet, celle-ci comprenait notamment le second manoir Ellice métamorphosé en superbe résidence avec, en plus, une véranda, une serre, un jardin, un terrain de croquet et une loge de garde. D'ailleurs, Reford évoque le caractère somptueux du lieu en décrivant le portail dans son ouvrage intitulé « Des jardins oubliés : 1860-1960 » :

« Le portail joue un rôle d'importance dans l'aménagement paysager. Il est à la fois point d'intérêt et limite d'un jardin. Celui-ci marque l'entrée du domaine d'Edmond Robert, à Beauharnois. Flanqués d'impressionnants piliers de pierre, les portails sont eux-mêmes des chefs-d'œuvre. »<sup>32</sup>

<sup>32</sup> En parlant d'une photographie du jardin des Robert prise par *William Notman and son* en 1911. Reford, *Des jardins oubliés : 1860-1960*, p. 98



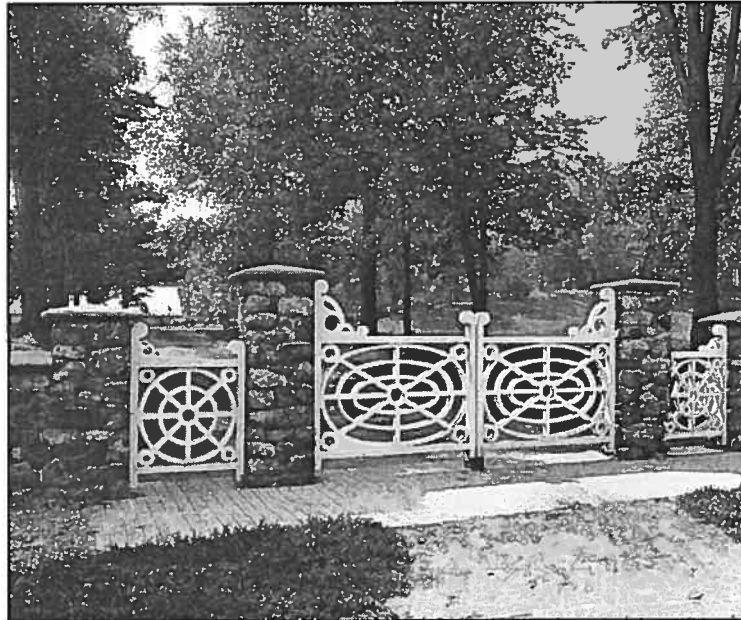


Figure 9. Photographie du portail montrant l'entrée du domaine Robert, au début du siècle XX<sup>ième</sup> siècle. (source : Des jardins oubliés : 1860-1960 ) (date inconnue)

À compter des premières décennies du XX<sup>ième</sup> siècle, les industries présentes sur le territoire de Beauharnois, telles que Dominion Blanket Company, Howard Smith Paper Mills ou Kilgour Furniture Company, ont été principalement photographiées et ont servi à titre d'illustration pour des cartes postales. Par ailleurs, les rues Ellice, Saint-Laurent et de l'Église ont également été représentées dans ce dessin.

Notons que le territoire beauharlinois a été considérablement artialisé par des artistes d'origine anglaise durant cette période. De ce fait, la grande majorité des œuvres d'art recensées dans le cadre de notre recherche iconographique ont été conçues par des artistes anglais tels que Francis George Coleridge, James Duncan, John Herbert Caddy, John Richard Coke Smyth, etc.

En outre, nous retrouvons des oeuvres exécutées par Katherine Jane Ellice, épouse du fils du seigneur, Edward Ellice « The Younger », alors secrétaire privé de l'expédition diplomatique<sup>33</sup>. Cette dernière était écossaise et descendait d'une famille de propriétaires terriens « bien en vue et bien considérée en Angleterre ». Elle était venue une seule fois à Beauharnois, en 1838, lors de la période ardente de la Rébellion.

Durant son bref séjour, Katherine Jane Ellice a réalisé « The Seigneury at Beauharnois », une aquarelle représentant le site de l'embouchure de la rivière Saint-Louis où le fleuve Saint-Laurent, les îles en face du village, le premier manoir seigneurial, le mont Royal, ainsi que les premiers établissements de la seigneurie sont reproduits. Selon Clermont, elle rapporta de son voyage en Amérique « plusieurs scènes qui ont résisté au temps et qui révèlent de bonnes habiletés techniques tout en permettant aujourd'hui de revoir, autrement que par le voile des mots, des paysages, des fragments du quotidien de l'époque ». De plus, toujours d'après cet auteur, ces œuvres et ses écrits réalisés pendant son passage à Beauharnois relatent ses « élans romantiques ».<sup>34</sup>



Figure 10. Oeuvre de Katherine Jane Ellice, *The Seigneury at Beauharnois (Quebec)*, 1838. On y voit notamment le premier manoir Ellice au centre. (source : Archives nationales du Canada)

<sup>33</sup> Le couple était apparenté à Lord Durham.

<sup>34</sup> Clermont, *La visite éclair de Lady Ellice dans le Haut-Saint-Laurent*, pp. 5 à 10

Nous avons pu également prendre connaissance d'une variété de photographies prises par monsieur Elie Gendron qui a agi comme photographe à Beauharnois pendant presque une cinquantaine d'années. De ce fait, ses photographies constituent un héritage présentant les différentes étapes de l'histoire beauharlinoise de la première moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. En ce qui nous concerne, les photographies qu'il fut possible de consulter au moyen de l'ouvrage « Beauharnois ... d'hier à aujourd'hui » réalisé par Julien remontent quant à elles aux années 1900 à 1915.

Dans un autre ordre d'idée, les différentes images acquises dans le cadre de la recherche iconographique nous montrent qu'il y avait une végétation particulièrement abondante dans la région de Beauharnois à cette époque. Effectivement, d'après Blanchard, le rivage du lac Saint-Louis au début du XX<sup>ième</sup> siècle était bordé par des « arbres magnifiques »<sup>35</sup>. De plus, nous pouvons constater que cette présence végétale a été amplement valorisée à la fois par les artistes mais aussi par les photographes durant la période allant du début du XIX<sup>ième</sup> siècle au début du XX<sup>ième</sup> siècle.

En somme, il apparaît que les représentations faites du territoire de Beauharnois ont principalement été réalisées par des artistes d'origine britannique de passage dans la région au cours des dernières décennies du XIX<sup>ième</sup> siècle. À compter des années 1900, la photographie et la carte postale ont peu à peu succédé aux œuvres d'art. Malgré cela, l'intérêt a essentiellement été porté de façon continue sur le site de l'embouchure de la rivière Saint-Louis et aux différentes composantes architecturales et naturelles présentes dans ce secteur.

---

<sup>35</sup> Blanchard, *L'ouest du Canada Français, province de Québec : Montréal et sa région*, p. 164. Cet ouvrage a été publié en 1953 mais, comme le mentionne l'auteur, sa préparation a été effectuée à la fin des années 1930. La guerre aurait occasionné ce hiatus ...

### 3.4.2 État de la situation actuelle

#### *La ville de Beauharnois aujourd'hui*

À ce jour, plus de deux siècles après la fondation de la seigneurie, nous constatons que la ville s'est développée à la fois, en longeant le fleuve, sur la terrasse basse ainsi que sur la terrasse haute (le plateau), à l'est de la rivière Saint-Louis. Beauharnois a vécu de multiples transformations au fil du temps et ce, à la fois aux plans architectural, biophysique et socio-économique. D'après le plan d'urbanisme, la ville subit un déclin général depuis les années 1970. Bien que la ville ait connu une certaine croissance résidentielle, on dénote néanmoins une diminution de la population depuis la fin des années 1960 et ce, au profit de la ville de Châteauguay<sup>36</sup>.

D'après le Macro-inventaire des biens culturels du Québec, le site de l'embouchure de la rivière Saint-Louis constitue encore à l'heure actuelle un lieu particulièrement attrayant, notamment grâce à la « géomorphologie particulière de la rivière » ainsi qu'aux composantes architecturales institutionnelles (l'église Saint-Clément, en particulier) et industrielles qui sont implantées à proximité<sup>37</sup>. La Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry reconnaît également l'intérêt de ce secteur car la pointe (ou le domaine) St-Louis, comme on l'appelle, de même que l'église ont été désignées en tant que site d'intérêt historique tandis que la rivière Saint-Louis (du boisé Robert au fleuve Saint-Laurent) a été définie « site d'intérêt esthétique »<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> Daniel Arbour et associés., *Règlement du plan d'urbanisme*, Ville de Beauharnois, pp. 17

<sup>37</sup> Province de Québec, *Macro-inventaire des biens culturels du Québec* (Comté de Beauharnois), p. 42

<sup>38</sup> Les désignations « site d'intérêt historique » et « site d'intérêt esthétique » ont été concrétisées dans le cadre du schéma d'aménagement. (réf. Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. *Schéma d'aménagement révisé (seconde version)*. 2000)



Figure 11. L'actuel parc Sauv      Beauharnois. (source : Brigitte Gervais, 2002)

De plus, le secteur ancien (compris entre le lac Saint-Louis, la limite municipale    l'est, la voie ferr  e et le chemin Saint-Louis) repr  sente un milieu riche au plan patrimonial puisqu'il englobe plusieurs sites d'int  r  t et b  timents construits avant 1900. Toutefois, le plan d'urbanisme municipal ainsi que le sch  ma d'am  nagement r  gional mettent en   vidence la quasi-absence de mise en valeur du centre-ville de Beauharnois ainsi que la faible exploitation des berges du lac Saint-Louis<sup>38</sup>. Il est notamment sp  cifi   dans le plan d'urbanisme qu'un modeste investissement financier municipal a   t   r  alis   au cours des ann  es ant  rieures afin d'encourager la r  novation urbaine, ce qui pourrait expliquer en partie le caract  re banalis   actuel du noyau ancien beauharlinois.

---

<sup>38</sup>Municipalit   r  gionale de comt   de Beauharnois-Salaberry. *Sch  ma d'am  nagement r  vis   (seconde version)*. p. 142.



Figure 12. Une partie de la rue Saint-Laurent. On peut y voir l'ancien bureau d'enregistrement. (source : Brigitte Gervais, 2002)

D'emblée, mentionnons que le premier manoir établi sous l'initiative du seigneur Ellice à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Louis, sur la rive ouest, est aujourd'hui disparu<sup>40</sup>. De même pour la première église de Beauharnois qui devint ensuite l'Académie Saint-Clément ; elle fut démolie en 1925. Nous retrouvons actuellement sur son emplacement un monument au Sacré-Cœur de même que le stationnement des Résidences Saint-Louis<sup>41</sup>. En ce qui concerne l'ancien couvent de Beauharnois, il a été incendié en 1952 et les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont définitivement quitté la ville depuis le début des années 1980.

---

<sup>40</sup> Gauthier, op. cit.

<sup>41</sup> Julien, op. cit., p. 257



Figure 13. Le Collège de Beauharnois et le second manoir seigneurial aujourd'hui. (source : Brigitte Gervais, 2002)

Bien que le second manoir seigneurial existe toujours, celui-ci n'avait probablement pas à l'origine une apparence similaire à celle que nous connaissons à présent. En effet, d'après Gauthier, le caractère architectural du manoir aurait subi plusieurs transformations ; d'esprit anglais, il est devenu au fil du temps un édifice de trois étages à toit en mansarde enveloppé d'une imposante galerie<sup>41</sup>. Notons qu'au cours des dernières années, il a servi d'annexe au Collège de Beauharnois. Cependant, à l'heure qu'il est, la Ville de Beauharnois en est propriétaire et il est vacant depuis plus d'une vingtaine d'années<sup>42</sup>. Quant au Collège de Beauharnois, il est en la possession de la Ville de Beauharnois depuis 1980. Mentionnons que l'administration municipale a procédé à des transformations de manière à ce qu'il puisse occuper la fonction de centre communautaire.

<sup>41</sup> Gauthier, op. cit.

<sup>42</sup> D'après la Ville de Beauharnois, près de 20,000.00\$ ont récemment été investis afin de limiter la détérioration du bâtiment (ex. des « trompes-l'œil » dans les fenêtres et un éclairage ont été installés afin de le mettre en valeur).

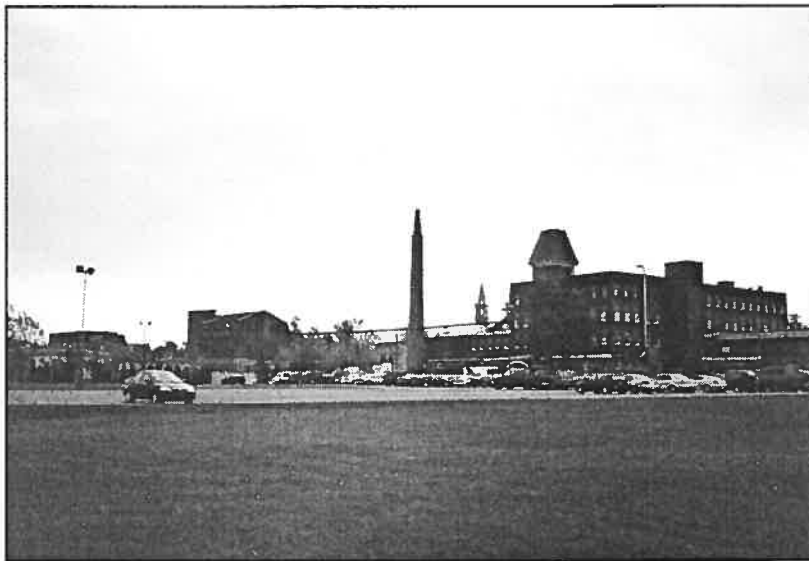


Figure 14. Le moulin seigneurial construit par le seigneur Ellice tel qu'il est à l'heure actuelle (à gauche). Il appartient aujourd'hui à une compagnie de production de papiers. On y aperçoit également l'ancien moulin à papier Howard Smith appartenant aujourd'hui à une compagnie privée. (source : Brigitte Gervais, 2002)

Le moulin à farine édifié par le seigneur Ellice dans le courant des années 1830 n'a pas été détruit. En fait, il est devenu la propriété d'une compagnie de production de papiers depuis 1961. L'église presbytérienne de Beauharnois, construite en 1835, existe encore, mais serait quasiment abandonnée<sup>43</sup> depuis plusieurs années et aucun projet d'aménagement ne serait à l'étude à l'heure actuelle<sup>44</sup>.

Finalement, Beauharnois constitue encore aujourd'hui une ville où l'activité industrielle joue un rôle d'importance au plan économique mais, cette ville ne représente plus un lieu de villégiature réputé au même titre qu'au cours de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et du début du XX<sup>ième</sup> siècle<sup>45</sup>. Par ailleurs, la station ferroviaire

<sup>43</sup> Julien, op. cit., p. 87

<sup>44</sup> Information acquise de la Ville de Beauharnois.

<sup>45</sup> Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. op. cit., p. 14



de Beauharnois, où s'arrêtait le train New York/Montréal, a été détruite par un incendie en 2001.

### ***Les représentations contemporaines du lieu***

Une recherche auprès des artistes résidant aujourd'hui à Beauharnois a révélé que, comparativement à la première période étudiée, très peu d'artistes contemporains ont représenté le territoire de la ville dans leurs œuvres au cours des dernières décennies. En fait, nous avons repéré une seule artiste correspondant à ce profil.

Madame Lucille Ouellet peint depuis plusieurs années le territoire de Beauharnois. Cette dernière a essentiellement représenté certaines composantes architecturales beauharlinoises marquantes telles que l'église Saint-Clément, l'ancien collège jumelé à l'ancien manoir Ellice, la gare, etc. Cependant, la majeure partie des œuvres que nous avons pu analyser présentent l'église paroissiale vue depuis l'embouchure de la rivière, qui constitue aussi une composante notable (avec quelquefois les chutes et le pont). En fait, encore une fois, nous constatons que le secteur de l'embouchure de la rivière constitue un site représenté de manière récurrente. En outre, la végétation occupe une place considérable dans la plupart de ses œuvres à l'étude.



Figure 15. Œuvre de Lucille Ouellet. On y voit l'église Saint-Clément ainsi que la rivière Saint-Louis. (date inconnue)

Par ailleurs, il est pertinent de souligner que madame Christiane Lamarre (résidente dans le secteur) a récemment été sélectionnée pour produire une fresque murale sur un bâtiment de la rue Saint-Laurent à Beauharnois. Ce projet, le projet Fresque, piloté par le comité Rues Principales et la municipalité de Beauharnois a été institué dans le cadre d'une récente démarche de revitalisation et d'embellissement du centre-ville. L'œuvre présentée devait mettre en valeur les éléments particuliers du patrimoine de la ville.

L'intention de l'artiste en réalisant la fresque « À la mémoire des lieux » était de rappeler « quelques étapes importantes dans l'histoire de Beauharnois »<sup>46</sup>. Ainsi, on peut notamment apercevoir les industries importantes (choisies pour symboliser la révolution industrielle), le clocher de l'église Saint-Clément (qui a été longtemps le bâtiment le plus haut), le train, les chutes de la rivière et le lac St-Louis (considérés comme « l'aspect nature » de la ville par l'artiste).

<sup>46</sup> Simon, « Le patrimoine de Beauharnois peint sur un mur » dans *Le Soleil* (novembre 2002)

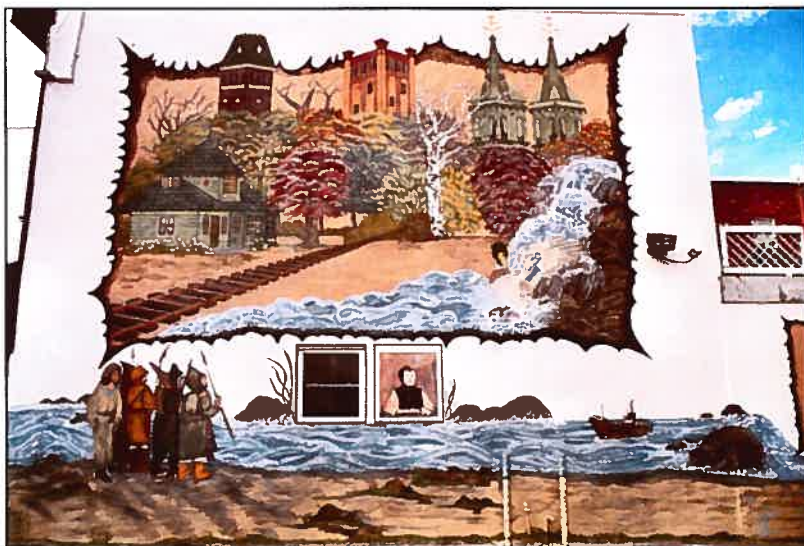


Figure 16. *À la mémoire des lieux*. Fresque murale peinte sur un bâtiment de la rue Saint-Laurent à Beauharnois. 2002. Œuvre de Christiane Lamarre (résidente du secteur (Maple Grove)).

### 3.5 Analyse comparative

L'étude de ces quatre municipalités de la région montréalaise nous permet maintenant d'établir quelques paramètres de comparaison. Il est évident que l'évolution connue par chacun de leur noyau ancien reste avant tout unique. Ceci dit, grâce à une analyse sommaire, nous sommes parvenus à cerner certaines similitudes et différences en ce qui concerne leur développement respectif, les caractéristiques biophysiques et anthropiques des lieux de même qu'envers les représentations paysagères ayant été produites de leur territoire et ce, toujours à partir d'une lecture diachronique débutant vers 1850 et se terminant aujourd'hui.

Ainsi, la prochaine section vise essentiellement à mettre en perspective les résultats d'une analyse comparative, c'est-à-dire les points communs et distincts observés quant aux dimensions qui nous intéressent entre les municipalités de Beauharnois, Chambly, Terrebonne et Verchères. De plus, quelques interprétations seront ici proposées.

En définitive, cette démarche nous aidera à prendre connaissance de certains facteurs pouvant expliciter la nature de la relation envisageable entre les diverses modalités d'une sensibilité paysagère attribuable à une collectivité territoriale, l'appropriation des territoires d'intérêt patrimonial en milieux villageois et les stratégies aménagistes visant leur protection et leur mise en valeur potentielle.

### 3.5.1 La seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>ième</sup> siècle

#### 3.5.1.1 Beauharnois, Chambly et Terrebonne : Mise en scène paysagère et art de vivre le paysage

D'entrée de jeu, les études des cas ainsi que l'analyse laissent entrevoir de multiples caractéristiques biophysiques, anthropiques, socio-économiques et culturelles similaires entre les municipalités de Beauharnois, Chambly et Terrebonne durant cette première période forte de la sensibilité paysagère. En ce qui a trait à l'espace géographique proprement dit, nous constatons notamment des similitudes relatives aux formes de l'établissement. D'après les données recueillies dans le cadre de la phase précédente (représentations picturales, descriptions littéraires, cartes postales, etc.), tout porte à croire que ces trois sites bénéficiaient au cours de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et au début du XX<sup>ième</sup> siècle de certaines formes attractives récurrentes. Dans les trois cas, nous avons observé que, d'une part, le développement initial du noyau villageois a été amorcé sur un site particulièrement intéressant au plan géographique. De plus, nous avons constaté que ces trois collectivités locales étaient investies d'une vive sensibilité paysagère durant cette période de l'histoire.

#### ***Un « art de choisir » les vues selon les principes pittoresques***

D'abord, mentionnons que les traités du paysage et des jardins de cette époque révèlent un art de se mettre en situation par rapport au territoire. Dans le « Traité général de la composition des parcs et des jardins » (1879), Édouard André décrit notamment comment choisir un site à partir des critères comme le paysage environnant, la forme et la nature du sol, les arbres, les vues, les eaux,

les constructions, les ornements pittoresques, etc. Nous verrons ici dans quelle mesure Beauharnois, Chambly et Terrebonne illustrent cet art de choisir les paysages.

### ***Les eaux et le cadre végétal***

Au préalable, les premiers établissements de ces trois municipalités ont tous été implantés en bordure de plans d'eau remarquables. Ceux-ci se caractérisent par la présence de ruptures de pente permettant aux observateurs de profiter du spectacle visuel et sonore produit par des chutes ou des rapides. L'étude du cas de Chambly nous a notamment démontré que le noyau villageois s'est développé sur un site incomparable où la rivière Richelieu et ses rapides rejoignent le point d'élargissement du bassin de Chambly.



Figure 1. L'ancien déversoir sur la rivière des Mille-Iles à Terrebonne, depuis les environs du moulin neuf. On y voit également la pointe est de l'île Saint-Jean. (source : Dossier iconographique, date inconnue)

Ailleurs, le développement de Beauharnois a débuté à l'embouchure de la rivière Saint-Louis et du fleuve Saint-Laurent à proximité des chutes Saint-Louis. Quant à Terrebonne, il fut localisé aux abords de la rivière des Mille-Iles, sur un site offrant à la vue des rapides. De plus, un déversoir a existé ou existe toujours à l'heure actuelle sur le cours de ces plans d'eau. Bien que différents au plan de leur accessibilité, on dénote également l'existence de plusieurs îles et îlots épars aisément perceptibles au plan visuel dont, par exemple, l'île des Moulins et l'île Saint-Jean à Terrebonne. Finalement, l'église de Terrebonne se situe dans l'axe de la rue Saint-Marie dont l'extrémité sud bordée par l'hôtel de ville s'ouvre sur la rivière des Mille Iles.

Au cours de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et du début du XX<sup>ième</sup> siècle, les trois secteurs de développement ont représenté des lieux de production industrielle d'importance tels que celui de l'île des Moulins ou de *Chambly Mills*. De ce fait, ces trois municipalités étaient pourvues d'un complexe meunier puis, plus tard, d'un ensemble industriel imposant. Dans certains cas, on verra notamment apparaître des systèmes d'exploitation hydroélectriques vers le début du XX<sup>ième</sup> siècle. Les terrains limitrophes à ces portions précises des cours d'eau constituaient des lieux propices puisqu'ils offraient des avantages substantiels au plan énergétique, que ce soit en vue de faire fonctionner des moulins ou, ultérieurement, pour la production industrielle<sup>1</sup>.

On peut ajouter que ces lieux profitaient aussi d'un cadre végétal spécialement abondant. Plusieurs ouvrages relatent notamment la splendeur de la végétation à ces endroits particuliers. Blanchard en a défini le caractère remarquable dans les cas de Terrebonne et Beauharnois et la magnificence de la végétation

---

<sup>1</sup> Comme nous avons pu le voir, les lieux de résidence voisinaient les industries (ex. le manoir seigneurial était souvent localisé à proximité du ou des moulins). Il est vrai que le potentiel utilitaire des lieux a joué un rôle important dans le choix stratégique de ces modes d'implantation. Cependant, il faut rappeler, qu'à cette époque, la dimension utilitaire avait une certaine valeur « esthétique » pour la bourgeoisie. Cette valeur n'était pas nécessairement considérée comme étant de l'ordre de la beauté mais elle n'était pas qu'utilitaire. On pourrait dire que la valorisation était plutôt liée à un sentiment de fierté.

présente sur le territoire de Chambly a été grandement célébrée par Grant à travers l'exploration de Champlain ou par Bouchette vers 1815 :

« Dans ses limites se trouve le superbe élargissement de la rivière appelé le Bassin de Chambly, presque de forme circulaire, et d'environ deux milles de diamètre, embelli de plusieurs petites îles couvertes d'une belle verdure et de bois naturels, et aussi agréablement disposées que si l'art y avait employé son pouvoir. »<sup>2</sup>

En examinant les cas de Terrebonne et de Beauharnois, nous avons constaté que ces deux municipalités comportaient également une autre caractéristique récurrente : la présence d'un surplomb. En fait, ceux-ci longent le ou les plans d'eau environnants et sont le résultat d'une dénivellation modérée venant, de surcroît, faire naître une terrasse inférieure, au niveau de l'eau, puis une autre plus surélevée. De ce surplomb, les vues s'avéraient particulièrement attrayantes.

Les cas de Chambly et de Beauharnois sont aussi analogues au sens où, à cette époque, il était respectivement possible de percevoir visuellement le mont St-Hilaire ainsi que le mont Royal, en arrière-plan, depuis ces lieux.

En reproduisant spatialement l'organisation des lieux au XIX<sup>ième</sup> siècle et en établissant des liens avec les différents points de vue privilégiés dans chacun des cas, nous avons pu observer que ces trois collectivités territoriales sont semblables à l'égard du fait qu'une préoccupation paysagère collective y était alors décelable.

En effet, leur mode d'établissement nous indique que la collectivité se souciait considérablement de la protection et de la valorisation de certains points de vue à cette époque. À titre d'exemple, sans spécifier tous les éléments nous ayant

---

<sup>2</sup> Bouchette, *op. cit.*, p. 174



mené à la formulation de ce constat<sup>3</sup>, nous pouvons citer l'implantation d'un pôle institutionnel de prestige, de résidences bourgeoises et d'un lieu de villégiature cossu sur le surplomb que constitue la rue Saint-Louis à Terrebonne ; celui-ci donne expressément sur l'île des Moulins, la rivière des Mille-Iles, les îles, les rapides, etc. L'établissement du premier manoir seigneurial à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, à Beauharnois, de même que celui du second manoir sur le surplomb offrant un accès visuel intéressant sur les chutes Saint-Louis en rendent bien compte. Dans le cas de Chambly, cette constatation peut également être démontrée par le site choisi pour l'édification du fort de Chambly ainsi que par la localisation de plusieurs superbes demeures appartenant à de grands personnages de la société bourgeoise et de la communauté artistique québécoise le long de la rivière Richelieu, aux abords des rapides, ou en bordure du bassin de Chambly où de nombreuses vues sur le site du fort et sur les Montérégiennes sont perceptibles. Nous n'avons qu'à penser aux résidences de Maurice Cullen, artiste impressionniste renommé, à John Yule ou à Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, illustre héros de la bataille de Châteauguay. De plus, dans ces trois cas, le site voué à l'édification de l'église paroissiale constitue aussi une forme d'expression de la valeur paysagère donnée à certains points de vue. Le cas de l'église Saint-Clément à Beauharnois donnant sur le site de l'embouchure de la rivière Saint-Louis en est un bon exemple.

L'étude de ces cas a également démontré que ces trois collectivités se sont souciées de la qualité visuelle que leur offrait le cadre bâti. Entre autres, les bâtiments qui furent rénovés ou édifiés par les membres de la famille seigneuriale Masson sur la rue Saint-Louis et sur l'île des Moulins (le manoir Masson, les moulins, les institutions, etc.) furent construits en pierre de taille.

---

<sup>3</sup> Il est possible de prendre connaissance des schémas descriptifs produits pour chacune des municipalités en annexe.

### ***Une collectivité sensible***

Dans les trois cas, nous décelons la présence de certains observateurs dont la sensibilité était reconnue. D'abord, en se penchant plus spécifiquement sur le profil socio-économique de leur population, nous remarquons la présence importante d'une élite de grande influence durant ces quelques décennies : bourgeois marchands, riches industriels, grands hommes politiques, communautés religieuses, etc. Dans le cas de Beauharnois et de Terrebonne, nous parlons d'une société fortement composée de notables britanniques à cette époque (mais aussi francophone à Terrebonne) tandis qu'à Chambly, on retrouvait en outre une élite militaire.

Ces trois sites incarnaient également des lieux de villégiature reconnus dans la région de Montréal. En ce qui a trait aux abords du bassin de Chambly, celui-ci accueillait des hôtes montréalais faisant généralement partie de la bourgeoisie mais aussi des américains ; ils s'y rendaient notamment en train ou en tramway. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le site du fort de Chambly constituait déjà un secteur très attrayant à cette époque. Selon Blanchard, à Terrebonne, les visiteurs majoritairement anglophones étaient des villégiateurs aisés qui résidaient dans des chalets durant l'ensemble de la saison estivale sur les splendides rives bordant la rivière des Mille-Iles. Cette situation a perduré jusqu'aux premières décennies du XX<sup>ième</sup> siècle.<sup>4</sup>

Les villages de Terrebonne et de Beauharnois ont accueilli également de nombreux artistes britanniques liés à la tradition de l'esthétique pittoresque et qui en apprécèrent les paysages. Le cas de Chambly est d'ailleurs intéressant à cet égard. Bien sûr, l'artiste paysagiste d'inspiration impressionniste, Maurice Cullen, fit édifier son atelier sur les ruines du manoir Yule, en bordure de la rivière Richelieu, près des rapides, au début du XX<sup>ième</sup> siècle. Toutefois, plus tôt,

---

<sup>4</sup> Blanchard, *L'ouest du Canada Français*, p. 370

plusieurs autres artistes ont été inspirés par le site du fort de Chambly durant le XIX<sup>ème</sup> siècle.

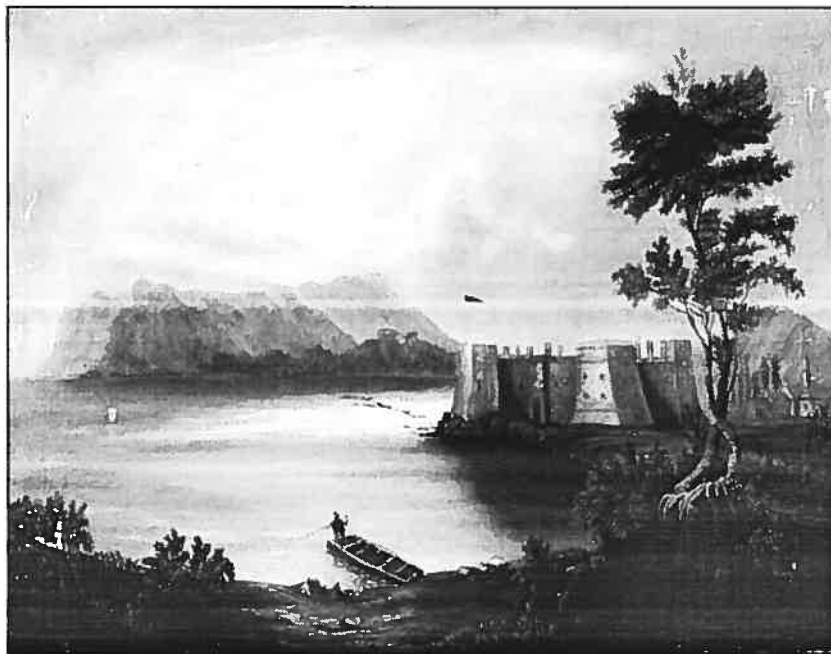


Figure 2. *Fort Chambly (Quebec)*. Huile sur toile, par William Henry Bartlett. 1847. (source : Archives nationales du Canada)

Cette analyse comparative nous a permis de constater qu'un point de vue singulier avait été représenté à maintes reprises au cours de cette période, à savoir : la vue depuis les rives sud-ouest du bassin de Chambly sur le fort, les rapides de la rivière Richelieu avec, en arrière plan, le mont St-Hilaire. Comme le suggère la figure ci-contre, ces œuvres empreintes d'une grande sensibilité romantique constituent de réelles manières de sentir et d'exprimer le pittoresque. L'expression de cette sensibilité offre essentiellement une impression soudaine et étrange, en même temps qu'agréable. On retrouve notamment un effet de « merveilleux » - qui met la nature « au-dessus » de l'homme (des ciels incommensurables, des panoramas grandioses) - créé par un mélange de rudesse (silhouette déchirée des rochers, chutes d'un torrent, troncs noueux des

arbres) et d'une lumière dorée (couleurs chaudes, scènes d'automne)<sup>5</sup>. Les paysages représentés y sont très « chargés d'émotions humaines, de mystère et de poésie ».<sup>6</sup> Nous avons recensé une panoplie d'œuvres picturales de l'école pittoresque illustrant cette vue chamblyenne qui fut particulièrement appréciée par les artistes mobilisés par cette quête romantique. L'artiste topographe anglais William Henry Bartlett, l'artiste peintre Cornelius Krieghoff ou le photographe William Notman, à l'instar de nombreux autres artistes, en ont d'ailleurs été inspirés.

Cependant, les oeuvres étudiées pour ces trois cas sont également des représentations de différents points de vue adjoignant certaines formes naturelles et architecturales des lieux. Ces vues comportent spécifiquement les caractéristiques biophysiques que nous venons précédemment de décrire (i.e. de superbes plans d'eau (avec leurs embarcations et les pêcheurs), des îles, des monts, des rapides, une végétation luxuriante) ainsi que diverses composantes bâties que nous pourrions qualifier de remarquables telles que le fort de Chambly, les manoirs seigneuriaux, les maisons bourgeoises, les édifices institutionnels et religieux, les moulins, etc. Notons que ces éléments ont été largement représentés par plusieurs topographes paysagistes anglais liés au mouvement pittoresque tels que Philip John Bainbridge, George Heriot et James Duncan ainsi que par des peintres d'origine européenne comme Henry Sandham, au cours du XIX<sup>ième</sup> siècle.

En revanche, si un regard pictural panoramique a été jeté sur les sites dits grandioses de Beauharnois et de Chambly, les représentations terrebbonniennes sont à cet égard relativement différentes. Dans ce cas-ci, c'est une représentation photographique des espaces de la quotidienneté qui a essentiellement été privilégiée. Les artistes se sont intéressés, par exemple, aux différents éléments du cadre bâti terrebbonnien, aux rues du noyau villageois, à

---

<sup>5</sup> André, *Traité général de la composition des parcs et des jardins*, p. 113-119

<sup>6</sup> Fride et al. *Comprendre et reconnaître les mouvements dans la peinture*, p. 47

l'île des Moulins et ce, à partir d'un regard romantique valorisant le lieu au gré d'une perspective davantage liée à la domesticité. Ils ont surtout représenté des espaces enclos plutôt qu'ouverts et des jardins plutôt que des paysages ; toutefois, ces jardins comportaient des échappées sur la rivière.

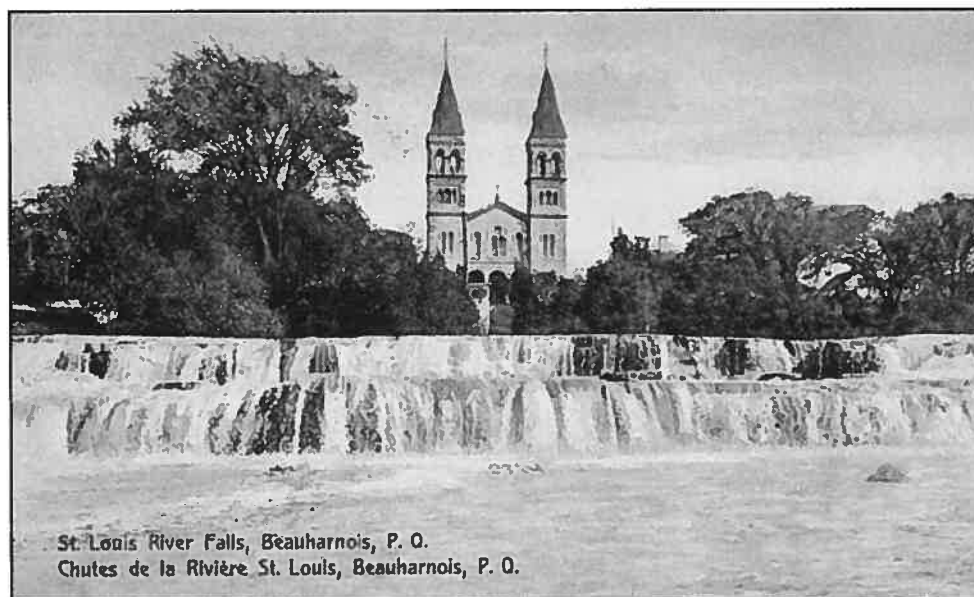


Figure 3. Carte postale ancienne de Beauharnois. On y voit l'église Saint-Clément vue depuis l'embouchure de la rivière Saint-Louis ainsi que les chutes. (source : Bibliothèque nationale du Québec, date inconnue)

### ***Une sensibilité paysagère porteuse de projet***

Comme nous l'avons explicité dans le cadre du chapitre 1, le phénomène de l'artialisation se produit à la fois indirectement à travers le regard (*in visu*) et directement sur le terrain (*in situ*). Grâce à une analyse des représentations imagées, nous venons de voir qu'au cours de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et du début du XX<sup>ième</sup> siècle, les sites de Beauharnois, Chambly et Terrebonne, ont été transformés et embellis par le regard des artistes. Les informations acquises à partir des études de cas nous permettent également de croire que ces lieux ont également été artialisés directement et matériellement sur le terrain.

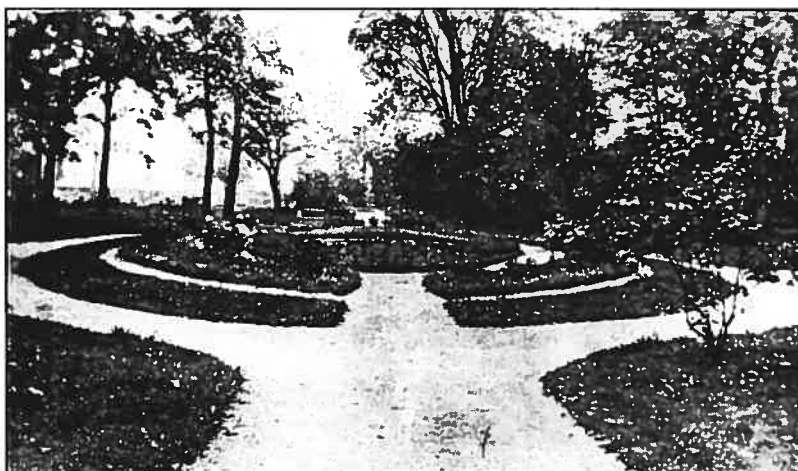


Figure 4. L'ancien jardin Masson à Terrebonne. (source : Dossier iconographique) (date inconnue)

En effet, les études de cas ont démontré que de multiples formes d'initiatives individuelles et collectives exprimant une sensibilité paysagère, comme la création de parcs riverains, de jardins monumentaux, d'aménagements paysagers divers et la mise en valeur de certains points de vues, ont été entreprises au cours de cette période. Ainsi, une appréciation esthétique des sites étudiés était perceptible sur les territoires terrebonnien, chamblyen et beauharlinois au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle et au début du XX<sup>ième</sup> siècle. Il semble que leurs caractéristiques biophysiques étaient grandement appréciées individuellement et collectivement et, par conséquent, plusieurs interventions visibles sur le territoire révélaient cette vénération.

En somme, nous pouvons donc dire qu'à Beauharnois, Chambly et Terrebonne, on pouvait dénoter durant cette période forte de la sensibilité paysagère québécoise, l'existence de projets de paysage conçus de manière perceptuelle *in visu* et réalisés de façon tangible *in situ*.

### 3.5.1.2 Verchères : une réalité de « pays »

L'étude du cas de Verchères laisse entrevoir des divergences importantes entre les caractéristiques biophysiques du site, l'organisation spatiale, les représentations du territoire ainsi que les interventions réalisées sur le terrain par rapport aux cas de Terrebonne, Beauharnois et Chambly. À partir de cette analyse, il est légitime de croire que cette collectivité n'a jamais été véritablement investie d'une forte sensibilité paysagère. Mais d'abord, nous allons voir en quoi le village de Verchères était différent des autres municipalités étudiées entre la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle et le début du XX<sup>ième</sup> siècle.

#### *Un territoire esthétiquement neutre*

L'étude a montré que les premiers établissements du village ont été établis sur un site qui comportait assez peu de formes géographiques attractives. Ce site se caractérise par la présence d'un ruisseau venant se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. Cependant, comparativement aux cas de Chambly et de Beauharnois, ces plans d'eau ne sont pas particulièrement attrayants. Le ruisseau Jarret n'est pas très large tandis que le fleuve à cette hauteur est très vaste. De plus, ils ne sont ni l'un ni l'autre animés par des chutes ou des rapides. Tout comme les autres sites, on y dénote néanmoins la présence d'îles. Toutefois, ces îles sont dénudées, sont d'une superficie considérable et sont relativement éloignées des berges. Ainsi, elles s'avèrent difficilement accessibles et ce, que ce soit aux plans physique ou visuel. Dans l'ensemble, le cadre végétal du lieu est plutôt commun et les îles sont principalement vouées à l'agriculture.

En outre, le site se caractérise par la présence de deux terrasses qui sont séparées par un talus. En comparaison aux autres cas, cette importante dénivellation prend plutôt la forme d'une pente hautement accidentée.

### ***Une faible préoccupation paysagère***

L'organisation spatiale initiale du village nous indique que la population verchéroise était assez peu préoccupée par ce qu'il était visuellement possible de percevoir depuis ces lieux. Règle générale, la majorité des établissements furent implantés en bordure de fleuve, à proximité de l'embouchure de la rivière ou le long de la terrasse supérieure. Cependant, leur implantation n'offre qu'un faible accès visuel aux cours d'eau. Les façades donnent essentiellement sur la rue ; en fait, elles « tournent le dos » au fleuve Saint-Laurent. Ses points de vue ont très peu été mis en valeur et le cadre bâti n'était pas spécialement intéressant pour l'œil.

### ***Un village agricole***

On voit ici que ce site produisait à cette époque un effet d'attraction beaucoup moins important que dans les trois autres municipalités. Cette distinction est en partie explicable par les divergences notables quant aux caractéristiques de la géographie du lieu. En analysant, nous pouvons également nous rendre compte que le profil socio-économique du village était aussi dissemblable à celui des autres cas. Dans le cas de Verchères, la population était majoritairement composée de francophones catholiques qui étaient pour la plupart des agriculteurs, des artisans et des ouvriers ; peu de membres de la bourgeoisie y résidaient. Par ailleurs, Verchères ne représentait pas un lieu de villégiature cossu.



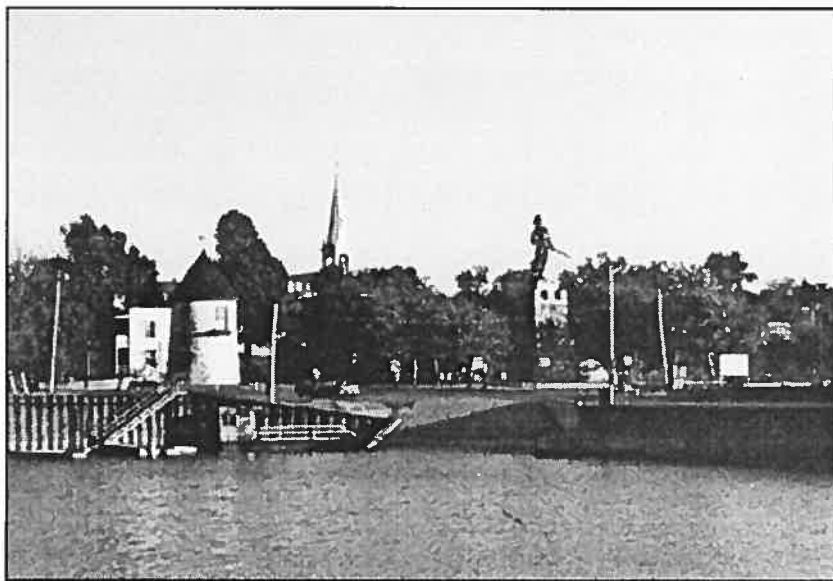


Figure 5. Carte postale de Verchères. Vue sur le moulin banal, la statue de Madeleine de Verchères et le clocher de l'église, depuis le fleuve Saint-Laurent, aux abords du quai municipal. (date inconnue)

### ***La prégnance d'un mythe***

Les représentations du territoire verchérois ne constituent pas des images révélant les qualités du lieu ; elles ne sont pas réellement l'expression de valorisations paysagères. Règle générale, elles incarnent plutôt des représentations symboliques. Les images représentent les symboles généraux associés à la territorialité québécoise tels que le clocher de l'église paroissiale, les institutions religieuses, les rues du noyau villageois, etc. Aussi, les symboles identitaires locaux ont été grandement mis en valeur à travers l'art ; pensons aux vieux moulins (dont le moulin banal datant du XVII<sup>ème</sup> siècle) et au monument de Madeleine de Verchères.

Dans ce cas-ci, les valorisations étaient principalement portées sur les éléments qui évoquent l'histoire locale et les monuments qui commémorent les grands

événements et personnages. Les résidants apprécient ardemment le monument commémoratif que représente la statue de Madeleine de Verchères, une création de Louis-Philippe Hébert qui date du début des années 1900. De ce fait, tout porte à croire que ce sont l'événement et le personnage historique qui faisaient alors l'objet d'un investissement de valeur et non pas le lieu en tant que tel.

### ***Quelques aménagements individuels***

En conséquence, ce site ne semble pas avoir bénéficié d'une appréciation esthétique manifeste. Les aménagements individuels et collectifs inhérents à une émergence paysagère ayant été décelés dans les cas de Chambly, Terrebonne et Beauharnois, durant cette période, ne sont pas homologues à ceux ayant été éventuellement réalisés dans le cas de Verchères. En effet, la quasi-absence d'interventions sur le terrain observée à Verchères pour cette période était présumable. Compte tenu de la faible sensibilité paysagère de cette collectivité constatée à partir de l'étude de cas, il est légitime de présumer que seulement quelques aménagements individuels ont été conçus à ce moment-là sur le territoire. Dans ce cas, il ne semble pas y avoir eu d'artialisation. Le lieu de Verchères est tout simplement resté à une réalité de « territoire » ou de « pays ».

### **3.5.2 Depuis les années 1980**

Tel que nous l'avons vu précédemment, le XIX<sup>ième</sup> siècle et les trente dernières années représentent des temps forts dans la dynamique de la sensibilité paysagère au Québec. En revanche, nous avons assisté entre ces deux laps de temps à une phase morte où le regard porté sur le territoire a été régi par l'État-Providence et la raison instrumentale, c'est-à-dire à une phase « au cours de laquelle le territoire a été davantage perçu comme une ressource et un support à

un vaste programme d'équipements touristiques »<sup>7</sup>. Cependant, cette période terminée depuis les années 1970 et 1980, nous pouvons maintenant affirmer que les formes sensibles de certains établissements ont fait l'objet d'un fort regain d'intérêt collectif en raison de leur patrimonialisation.

À l'aide des études de cas, nous avons pu voir que les lieux anciennement appropriés et valorisés par la bourgeoisie au XIX<sup>ième</sup> siècle ont connu un épisode de dégradation continue au cours des décennies ayant suivi la Crise et la Seconde Guerre mondiale. Nous avons également constaté que les traitements aménagistes donnés à ces sites, jadis qualifiés et représentant à présent un héritage du passé, n'ont pas été homologues entre les municipalités de Beauharnois, Chambly et Terrebonne.

### **3.5.2.1 Chambly et Terrebonne : la renaissance paysagère d'un site patrimonialisé**

Au cours des dernières décennies, deux lieux ayant fait l'objet d'une appréciation esthétique lors de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle et au cours du début du XX<sup>ième</sup> siècle de la part de l'élite, des villégiateurs et des artistes constituent aujourd'hui des sites d'intérêt patrimonial de marque au Québec, à savoir : le Lieu historique national du Canada de Fort-Chambly et l'Île-des-Moulins à Terrebonne.<sup>8</sup> Comme nous avons pu le constater, les environs de l'embouchure de la rivière Saint-Louis à Beauharnois n'ont pas connu le même sort. Les raisons possibles de cette différenciation, ayant pu être observée à partir des études de cas, seront abordées ultérieurement. Voyons d'abord en quoi les municipalités de Chambly et de Terrebonne sont analogues pour cette seconde phase de la sensibilité paysagère à l'étude.

---

<sup>7</sup> Beaudet, *Du jardin au paysage : le façonnement des lieux de la villégiature et du tourisme au Québec*, p. 23

<sup>8</sup> Dorion et al., *Le Québec, 40 sites incontournables*.

### ***Une mobilisation pour la préservation d'un héritage datant du XIX<sup>ième</sup> siècle***

Après quelques décennies de désintéressement, ces deux lieux connaîtront un regain d'intérêt marqué auprès de leurs collectivités locales respectives à compter des années 1970-1980. Il apparaît que la dégradation de plus en plus avancée des composantes du cadre bâti ayant été implantées par l'élite au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle ait favorisé la mobilisation d'un certain nombre de résidants au sein de ces deux localités. Comme nous l'avons vu, c'est surtout grâce à quelques résidants particulièrement sensibles à la valeur de leur patrimoine local que les projets gouvernementaux de préservation et de valorisation examinés à Terrebonne et à Chambly ont pu voir le jour. Ces derniers furent des pionniers ayant réalisé un important travail de sensibilisation à la fois auprès de leur communauté mais également auprès des représentants politiques des paliers fédéral et provincial.

Dès lors, il semble qu'une érosion de la qualité des lieux, voire une possible disparition de cet héritage datant du XIX<sup>ième</sup> siècle, ait favorisé cette mobilisation. En fait, les démarches de classement, de restauration et de mise en valeur entreprises sur ces sites ont été d'emblée l'initiative d'une collectivité locale sensible ayant investi de valeur les formes architecturales érodées de ces lieux.

### ***De nouvelles émergences paysagères***

L'étude des représentations contemporaines de Chambly et de Terrebonne nous a permis de constater que le Lieu de Fort-Chambly, le Vieux-Chambly, l'Île-des-Moulins ainsi que le Vieux-Terrebonne représentent aujourd'hui des sites esthétiquement appréciés par les artistes locaux. Anciennement produits par la sensibilité paysagère de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et du début du XX<sup>ième</sup> siècle, ces

sites maintenant réaménagés font encore aujourd'hui<sup>9</sup> l'objet d'une artialisation indirecte par le regard.



Figure 6. Carte de vœux illustré par *Visite au Fort*, une oeuvre de Jacques Boisvert. (date inconnue)

### 3.5.2.2 Verchères et Beauharnois : une absence de projet collectif

Les démarches amorcées dans les secteurs anciens de Verchères et de Beauharnois sont relativement différentes des stratégies aménagistes destinées à ceux de Chambly et de Terrebonne. Comme nous l'avons déjà vu, la faible sensibilité paysagère décelée au sein de la collectivité verchéroise durant la

---

<sup>9</sup> Le but de ce mémoire était de comparer deux périodes fortes de la sensibilité paysagère québécoise. Par conséquent, nous ne pouvons dire dans quelle mesure ces sites étaient représentés artistiquement durant la période moderne car elle n'a pas été abordée dans le cadre de la recherche.

seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle n'a pas favorisé à ce moment-là une appréciation paysagère particulière du lieu et, de surcroît, des aménagements exprimant une certaine qualification. Ainsi, il était probable que seulement quelques démarches usuelles de protection et de mise en valeur patrimoniales soient aujourd'hui entreprises dans le Vieux-Village de Verchères. Autrement dit, il n'y a pas un héritage patrimonial d'importance à préserver.

Néanmoins, il faut mentionner que nous avons observé sur le terrain un intérêt actuel pour les points de vue donnant sur le fleuve Saint-Laurent. En effet, plusieurs résidences ont récemment été construites sur la terrasse basse<sup>10</sup>, particulièrement à l'entrée du village. Ainsi, il apparaît que le paysage fluvial est demeuré un attrait paysager important de Verchères.

En revanche, le noyau ancien beauharlinois aurait dû théoriquement suivre le même parcours que celui connu par ceux de Chambly et de Terrebonne. Comment peut-on alors expliquer l'état banal de l'actuel secteur ancien de Beauharnois, qui fut pourtant un lieu anciennement valorisé par la bourgeoisie tout comme les deux autres ? Nous tenterons ici de proposer quelques éléments de réponse.

### ***Une prise en charge anonyme du patrimoine local***

L'analyse comparative que nous avons réalisée de ces quatre municipalités nous a notamment permis de découvrir que le cheminement exceptionnel que connurent celles de Chambly et Terrebonne au plan patrimonial ne fut pas nécessairement observé dans le cas de Beauharnois. En effet, nous avons

---

<sup>10</sup> Ce nouveau phénomène observable à Verchères est très intéressant car les nouveaux projets immobiliers lancés au cours des dernières années à l'entrée du village de Verchères ont suscité une importante vague de contestation, notamment par le mouvement associatif local. Ce qui vient ici appuyer l'idée que le paysage représente une préoccupation de plus en plus importante pour la population du Québec. Pour de plus amples détails, il est possible de consulter l'article « Le Québec est-il laid ? », publié en septembre 2002 dans le journal La Presse.

plutôt constaté une absence de demande collective pour la protection et la mise en valeur des richesses patrimoniales présentes au sein de ce noyau ancien. La mobilisation locale qui s'avéra grandement bénéfique à Chambly et à Terrebonne n'a pas eu lieu à Beauharnois. De ce fait, le patrimoine beauharlinois est aujourd'hui essentiellement valorisé pour son historicité et sa dimension identitaire. Le Vieux-Beauharnois ne semble pas faire véritablement l'objet d'une stratégie de protection et de mise en valeur hors du commun ; on n'y dénote que quelques initiatives entreprises localement. Par ailleurs, on y retrouve très peu de projets de paysage, hormis quelques aménagements paysagers privés en bordure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Louis. Dès lors, tout porte à croire que les environs de l'embouchure de la rivière Saint-Louis à Beauharnois, un lieu hautement qualifié à l'époque romantique, semblent constituer, à présent, un territoire d'intérêt patrimonial faiblement valorisé au plan paysager.



Figure 7. Un aménagement paysager réalisé sur un terrain privé, en bordure du fleuve Saint-Laurent à Beauharnois. (source : Brigitte Gervais, 2002)

### 3.5.2.3 Beauharnois aujourd'hui : une sensibilité paysagère amenuisée

En définitive, cette sensibilité paysagère s'avère considérablement affaiblie en comparaison de la vigueur de celle qui y était décelable à Beauharnois autrefois. À notre avis, les raisons pouvant possiblement expliquer cette absence de mobilisation face à la dégradation continue du patrimoine local dans cette collectivité pourraient être de deux ordres. Tout d'abord, ce territoire a connu des transformations biophysiques et anthropiques notables durant le XX<sup>ième</sup> siècle. Les membres de la bourgeoisie, les villégiateurs et les artistes ont apprécié et valorisé certaines formes de ce lieu durant les années 1800 qui ne sont plus les mêmes à présent. À titre d'exemple, les rapides de Beauharnois qui pouvaient être vus ont disparu à la suite de la construction du canal ou le cadre végétal y est beaucoup moins luxuriant. En outre, nous pouvons mentionner que le patrimoine architectural de prestige s'est de beaucoup altéré au fil du temps. Ce qui est probablement en lien avec le second motif.



Figure 8. Les rives non-aménagées du fleuve, à proximité de l'embouchure de la rivière Saint-Louis à Beauharnois. (source : Brigitte Gervais, 2002)



Il n'y a pas qu'une conversion territoriale pour justifier l'amenuisement de la sensibilité paysagère observable dans ce cas-ci. En prenant connaissance de l'histoire de cette localité, nous avons pu également discerner un changement majeur de profil socio-économique. Il apparaît que, depuis les quarante ou cinquante dernières années, l'élite locale (anciennement constituée de riches industriels, des membres du clergé, etc.), les villégiateurs de même que la communauté anglophone a graduellement quitté Beauharnois pour laisser place à une population majoritairement ouvrière. Ainsi, cette municipalité ne représente plus un centre important dans la région ; ancien chef-lieu, Beauharnois est aujourd'hui une ville dont l'économie locale est avant tout construite sur les bases d'une activité industrielle au demeurant en déclin. Les résidents et visiteurs porteurs d'une forte sensibilité paysagère n'y demeurent ou n'y séjournent donc plus.

## Synthèse

Le tableau présenté à la page suivante constitue une synthèse des résultats de recherche pour les quatre études de cas. D'abord, ce tableau dresse un portrait de chacun des noyaux villageois anciens à l'étude. Celui-ci fait état de l'ensemble des éléments considérés dans le cadre de ce projet de recherche pour chaque cas et ce, spécifiquement pour les deux périodes de temps abordées soit, les périodes romantique et post-moderne. Dans un deuxième temps, nous avons comparé chacun des éléments observés dans le but de faire ressortir les différences et similitudes entre les études de cas.

### ***Interprétation des symboles***

Pour faciliter la compréhension de ce tableau, nous avons exploité trois symboles graphiques. En fait, nous avons utilisé trois ronds de couleurs différentes afin de représenter l'intensité avec laquelle chacun des phénomènes ont été observés dans les quatre cas (ex. la préoccupation pour le paysage a été forte au cours des deux périodes d'étude dans le cas de Chambly). Le rond noir signifie une intensité forte, le rond gris foncé représente une situation plutôt neutre (moyenne) et le gris pâle symbolise plutôt la faiblesse ou la rareté, voire l'absence.

### ***Résumé des résultats***

#### 1. Quantité d'informations disponibles :

Dans les cas de Chambly, Terrebonne et Beauharnois, la recherche documentaire a été facile à réaliser dans le sens que nous avons pu mettre la main sur de nombreuses sources d'information. Cependant, l'information sur Verchères en général était relativement faible. La situation est restée sensiblement la même dans les cas de Chambly, Terrebonne et Verchères pour

la période post-moderne. Toutefois, dans le cas de Beauharnois, les données se sont avérées beaucoup plus rares en ce qui a trait à la seconde période d'étude. Il est à noter que cette disponibilité des sources entre les noyaux anciens observés a été déterminante quant à la différence et à l'inégalité dans le traitement des cas.

## 2. Assise géographique contrastée :

Dans les cas des municipalités de Chambly, Terrebonne et Beauharnois, les études de cas ont montré que les trois noyaux villageois se sont développés sur des sites aux particularités géographiques remarquables telles que de superbes plans d'eau, des ruptures de pente qui permettaient aux gens de profiter du spectacle créé par des chutes ou la présence de collines à l'horizon. Tandis que dans le cas de Verchères, les caractéristiques végétales, topographiques ou hydrographiques du site, nous l'avons vu, étaient plutôt neutres ou ordinaires.

## 3. Observateurs sensibles :

L'étude des cas a également montré qu'à Chambly, Terrebonne et Beauharnois, plusieurs membres de la population locale étaient porteurs d'une sensibilité paysagère durant la période romantique : des artistes, des bourgeois marchands, des membres du clergé, des villégiateurs, de grands personnages politiques, etc. Ces acteurs avaient notamment développé un « art de choisir » les points de vue les plus intéressants au plan paysager. À Verchères, la collectivité locale s'est avérée beaucoup moins sensible que dans les trois autres cas.

## 4. Vestiges de la période romantique et initiatives de sauvegarde patrimoniale :

Dans les cas de Chambly et Terrebonne, nous avons découvert qu'il y eut une mobilisation collective visant à assurer la sauvegarde de l'intégrité et de la

qualité de l'héritage que leur a laissé le XIX<sup>ième</sup> siècle. Toutefois, dans les cas de Verchères et Beauharnois, il n'y eut pas véritablement d'initiative collective au cours des dernières décennies visant à conserver les quelques vestiges de la période romantique existants dans leur noyau ancien.

#### 5. Préoccupation pour le paysage :

En général, la préoccupation pour le paysage était forte durant la période romantique à Chambly, Terrebonne et Beauharnois. À Verchères, tel que montré par l'étude de cas, il semble que la population locale s'est toujours relativement peu préoccupée du paysage, du moins durant les deux périodes ici étudiées. Dans le cas de Beauharnois, tout porte à croire que la préoccupation paysagère s'est affaiblie, notamment si nous la comparons à celle observée entre le début du XIX<sup>ième</sup> siècle et le début du XX<sup>ième</sup> siècle.

#### 6. Projet de paysage :

Finalement, d'une part, les collectivités locales de Chambly et Terrebonne étaient et sont toujours sensibles au plan paysager. D'autre part, cette sensibilité paysagère était et est encore porteuse de projet. Par exemple, nous n'avons qu'à penser à l'ancien jardin Masson et à l'Île-des-Moulins aujourd'hui dans le cas de Terrebonne. En contrepartie, les résidants de Beauharnois étaient sensibles au cours de la période romantique mais cette sensibilité paysagère semble s'être amenuisée considérablement au fil du temps ; ce qui fait qu'à présent, nous avons constaté une absence de projet de paysage dans ce cas.

En somme, outre les similitudes et différences entre les quatre collectivités locales, ce tableau synthèse nous a permis de présenter la constance de l'évolution dans le cas des noyaux villageois de Chambly, Terrebonne et Verchères ainsi que la « **rupture** » observée à Beauharnois entre les périodes romantique et post-moderne.

## Tableau synthèse des cas

Noyaux villageois anciens	Chambly	Terrebonne	Beauharnois	Verchères
<b>Période romantique</b>				
quantité d'informations disponibles	●	●	●	●
assise géographique constrastée	●	●	●	●
observateurs sensibles	●	●	●	●
préoccupation pour le paysage	●	●	●	●
Projet de paysage	●	●	●	●
<b>Période post-moderne</b>				
quantité d'informations disponibles	●	●	●	●
vestiges de la période romantique	●	●	●	●
initiatives de sauvegarde patrimoniale	●	●	●	●
préoccupation pour le paysage	●	●	●	●
Projet de paysage	●	●	●	●

### Légende

● nombreux - fort - existant - généralisé

● moyen

○ minime - faible - absent

## Conclusion

### Du XIX<sup>ième</sup> siècle ...

Nous avons vu qu'au cours du XIX<sup>ième</sup> siècle et au début du XX<sup>ième</sup> siècle, la sensibilité paysagère à l'oeuvre dans la grande périphérie de Montréal était empreinte des valeurs romantiques et pittoresques. L'idée de nature y était rendue sensible et les paysages créés par les artistes étaient grandement appréciés. En effet, durant cette période de notre histoire, les plus beaux sites pittoresques à proximité de la ville ont grandement inspiré les peintres et les écrivains si sensibles à leurs charmes. Certaines campagnes près de Montréal furent alors investies par la bourgeoisie et par les villégiateurs en quête de nature sauvage, de beauté et de paysages grandioses.

Chambly, Terrebonne et Beauharnois illustrent cet engouement de l'époque. D'une part, la nature qui s'y trouvait a été « artialisée » indirectement, c'est-à-dire que ses qualités esthétiques ont été exprimées par les artistes à travers les arts picturaux. D'autre part, les membres de l'élite qui y résidaient ou qui y séjournèrent en tant que villégiateurs l'ont « artialisé » directement sur le terrain. Ces derniers ont aménagé les lieux selon les règles de l'art du paysage et de la composition des jardins, inspirées par la peinture et par un savoir-faire horticole et paysagiste européens, afin d'embellir la nature présente. Ils appréciaient notamment les vues que ces sites au relief favorable offraient sur les plans d'eau et sur les arbres magnifiques qui les bordaient. Ils restauraient une vieille ferme sise aux abords d'une chute à Beauharnois, ornaient les rues de grands arbres à Terrebonne et implantaient une résidence rurale de manière à pouvoir profiter pleinement de la vue agréable qu'une rivière et ses rapides peuvent offrir à Chambly. Ainsi, dans ces trois cas, nous avons pu observer un phénomène d'invention paysagère (artialisation *in visu*) de même qu'une production paysagère sur le territoire (artialisation *in situ*).

## ... à aujourd'hui

Nous l'avons vu, la sensibilité paysagère a repris en force depuis la fin du XX<sup>ième</sup> siècle au Québec. Les campagnes font l'objet depuis quelques années d'un regain d'intérêt marqué et le caractère authentique des villages représente une valeur qui prend de l'importance au sein de la population. De plus, les paysages constituent une préoccupation croissante notamment en ce qui concerne la qualité du cadre de vie. En fait, nous traversons actuellement la période dite post-moderne. Ce qui signifie que socialement, nous sommes en réaction au modèle fonctionnaliste du milieu du XX<sup>ième</sup> siècle et à l'approche instrumentale (planificatrice) du territoire qui a prévalu particulièrement depuis les années 1920. Du moins, c'est ce que nos observations nous permettent de croire. Le paradigme pittoresque semble persister car les sites – appréciés esthétiquement par les artistes et aménagés au plan paysager par les bourgeois à l'époque romantique et hygiéniste – constituent depuis quelques décennies un héritage fortement valorisé, et qui fait l'objet d'une demande sociale de conservation. Notre modernité pourrait à cet égard s'apparenter à la présence d'un paradigme néo-pittoresque et néo-hygiéniste.

L'étude des noyaux villageois anciens de Chambly et de Terrebonne l'a démontré. Dans ces deux cas, les sensibilités paysagères actuelles ont favorisé la mobilisation des acteurs locaux afin d'éviter que les sites de Fort-Chambly et de l'Île-des-Moulins perdent leurs qualités particulières. Cependant, les initiatives collectives entreprises furent davantage basées sur des intentions de sauvegarde du patrimoine bâti. En effet, cette recherche nous a permis de constater que ce qui préoccupe surtout les collectivités locales, c'est de protéger l'intégrité des caractéristiques architecturales des noyaux villageois anciens héritées du XIX<sup>ième</sup> siècle. Bien que ces sites soient toujours attractifs au plan paysager, c'est généralement la conservation du patrimoine architectural qui semble être en jeu. La quête paysagère est bel et bien en émergence, cependant elle ne semble pas encore aujourd'hui prendre la forme d'un véritable

projet d'aménagement, comme cela a été le cas au XIX<sup>ième</sup> siècle. Aujourd'hui, elle ne porte que le projet du regard, celui de *l'in visu*.

## **Limites et possibilités d'une approche intégrative**

La recherche nous a permis de démontrer que le paysage est un construit culturel et social, que ce ne sont pas tous les sites qui sont vus comme des paysages. Notre intention était de travailler à partir d'une méthode d'analyse empirique qui traite de l'histoire locale et qui parviendrait à arrimer deux dimensions du paysage qui s'interpellent : la dimension objective qui nous informe sur les caractéristiques de la réalité tangible, le territoire, ainsi que la dimension subjective, la démarche artialisante des sujets. Cette dimension « intangible » est encore aujourd'hui difficile à cerner, néanmoins nous croyons que la méthode d'analyse proposée dans le cadre de cette recherche a montré qu'elle tient une place d'importance vis-à-vis de la qualification et de l'appropriation collective des lieux d'intérêt.

Malgré tout, nous considérons que certains aspects de la méthode mériteraient d'être davantage développés. Nous avons vu que les différences entre les cas ne tiennent pas seulement aux différences géographiques. Il pourrait donc être judicieux d'approfondir davantage la recherche afin d'assurer une prise en compte plus détaillée des valorisations sociales et culturelles, notamment par la réalisation d'entrevues auprès des résidants mais également auprès des acteurs dont nous avons pu cerner l'importance dans le processus de mise en oeuvre des projets : les artistes, les décideurs, les professionnels, les usagers, etc. Par ailleurs, nous aurions pu étendre nos investigations sur le terrain en nous intéressant davantage aux observations d'appropriations et de comportements sociaux dans les espaces analysés.



Compte tenu des objectifs de ce mémoire, nous avons opté pour la réalisation d'une étude comparant l'évolution de plusieurs cas, toutefois il pourrait être très intéressant de se pencher sur un cas unique pour les fins d'études doctorales, par exemple, afin de mieux cerner les fondements et l'ensemble des modalités de l'artialisation.

### **De la protection à la création des paysages ...**

Comme nous avons pu le voir dans le cas de Beauharnois, l'émergence paysagère est un processus qui évolue dans le temps en fonction des territoires, des individus, des collectivités et de leur « vision du monde ». C'est ce qui fait que les regards portés sur les lieux sont pluriels, qu'il y a paysage ou pas à une époque donnée.

La sensibilité romantique et hygiéniste a produit les paysages pittoresques du XIX<sup>ième</sup> siècle et son art du paysage et des jardins. Mais qu'en est-il à présent ? Les résultats de cette recherche l'ont montré, les pratiques actuelles en aménagement privilégient essentiellement une approche « préservationniste ». Il est vrai que, d'une certaine façon, la question du paysage a été abordée dans les initiatives analysées à Chambly et à Terrebonne. Toutefois, ces projets restent avant tout des « projets de patrimoine ». Il apparaît que nous n'avons pas encore su développer un savoir-faire qui, en lien avec la demande sociale émergente, favoriserait une production paysagère contemporaine en accord avec les caractères hérités des lieux.

Nos observations ont permis de constater qu'à l'instar des peintres et des poètes du XIX<sup>ième</sup> siècle, les artistes locaux des villages étudiés semblent être en voie de transformer les sites patrimoniaux réaménagés en de véritables paysages. Ce qui nous amène à penser que la création des paysages de demain est un enjeu important pour les acteurs de l'aménagement, notamment en matière de

développement local. À l'heure post-moderne, l'idée d'une perspective sensible, imaginative et anthropologique du projet de paysage devrait être mise à l'avant-scène.

## Bibliographie

Archambault, D. *Biographie du photographe Joseph-Louis Cartier*. Archives nationales du Québec à Montréal.

André, É. *Traité général de la composition des parcs et des jardins*. Jeanne Laffitte. 1984. Première impression 1879. 888 p.

Beudet, G. « Le site historique de l'Île-des-Moulins, un second souffle ». *Continuité*. Numéro 60. Printemps 1994. p. 45 et 46

Beudet, G. « Terrebonne : portrait d'un patrimoine ». *Continuité*. Numéro 60. Printemps 1994. p. 41 à 44

Beudet, G. Les routes touristiques à thème : entre marketing territorial et valorisation identitaire. *Téoros*. Été 2003. pp. 4-9

Beudet, G. *Le paysage comme modalité de relation au monde sensible*. Conseil régional de l'environnement de Montréal et le Conseil du paysage québécois. Actes du colloque "Paysage urbain et environnement". 2003. p. 8 à 10

Beudet, G. « Du jardin au paysage : le façonnement des lieux de la villégiature et du tourisme au Québec ». 1999. *Téoros*. Volume 18, numéro 1. 1999. p.14 à 25

Beudet, G. et G. Domon. « Les territoires de l'émergence paysagère » in *Les temps du paysage*. Sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette et Gérald Domon. 2003. Les Presses de l'Université de Montréal. p. 62 à 84

Beudet, G. et S. Gagnon. « Esquisse d'une géographie structurale du tourisme et de la villégiature : l'exemple du Québec » in *L'espace touristique*. Sous la direction de Normand Cazalais, Roger Nadeau et Gérard Beudet. Presses de l'Université du Québec. 1999. p. 135-195

Bilodeau, D. « Archétype et épiphanie du paysage québécois » in *Les temps du paysage*. Sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette et Gérald Domon. 2003. Les Presses de l'Université de Montréal. p. 247 à 274

Blanchard, R. *L'ouest du Canada français : Montréal et sa région*. (tome premier). Publications de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Montréal. Librairie Beauchemin Limitée. 1953. 401 p.

Bouchard, F. et al. *La Vallée du Richelieu : introduction à l'histoire et à son patrimoine*. Ministère des Affaires culturelles. Direction générale du patrimoine. Circa enr. 1981. 82 p.

Boisvert, Y. *Le postmodernisme*. Éditions Boréal. 1995. 124 p.

Bouchard, F. *Circuits culturels : patrimoine bâti et paysages humanisés de la Seigneurie de Chambly*. Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. 1980. 44 p.

Bouchette, J. *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États Unis de l'Amérique*. Londres. Imprimée pour l'auteur et publiée par W. Faden. 1815. 664 p.

Boutinet, J.-P. « À propos du projet de paysage, repères anthropologiques ». *Les carnets du paysage*. Volume 7. 2001. pp. 65-83

Brochu, J. *Pour une approche urbanistique de mise en valeur des noyaux anciens et contexte suburbain : essai de typologie des modes d'arrimage*. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en urbanisme (option design urbain). Université de Montréal. 2002. 168 p.

Cameron, C. et J. Trudel. *Québec au temps de James Patterson Cockburn*. Les Éditions Garneau. 1976. 176 p.

Chabot, D. *Le chemin des seigneuries. Couloir culturel des Basses-Laurentides*. Conseil de la culture des Laurentides. Saint-Jérôme. 1992. 60 p.

Clark, K. *L'art du paysage*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne. Collections Imago mundi. 1988. 188 p.

Clegg, A. et O. Lavalée. *Catenary through the Counties : the story of Montreal and Southern Counties Railway*. Railfare Enterprises. Montréal. 1966. 64 p.

Clermont, N. « La visite éclair de Lady Ellice dans le Haut-Saint-Laurent » in *Des figures historiques : Jane Ellice et André-Napoléon Montpetit*. Collection À fleur de siècles, dirigée par Claude Chapdelaine. Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. 1991. p. 5 à 10

Collections numérisées du Canada, *Terrebonne : 110 d'histoire et de petites histoires du conseil municipal*.

Comité de toponymie et d'histoire de Verchères. *Des chemins d'histoire*. Imprimerie Gagné. Canada. 1996. 77 p.

Comité de toponymie et d'histoire de Verchères. *La Verchère*. Imprimerie Gagné. Canada. 1999. 123 p.

Conseil régional de la culture de Lanaudière. *Guide de Lanaudière, tout savoir sur la région : culture, histoire et tourisme*. Sous la direction de Christian Morissonneau. Éditeur Le Citoyen. 1985. 327 p.

Corbin, A. *L'homme dans le paysage*. Éditions Textuel. Bergame. 2001. 190 p.

Corbin, A. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage : 1750-1840*. Aubier, collections historiques. Paris. 1988. 411 p.

Daniel Arbour et associés. *Règlement du plan d'urbanisme*. Ville de Beauharnois. 1991.

Daniel Gauthier et associés. *Plan d'urbanisme, version finale*. Municipalité de Verchères. 2000. (plan d'urbanisme non en vigueur)

Desjardins, Marguerite L. « Les Masson, une famille de bâtisseurs ». *Continuité*. Numéro 60. Printemps 1994. p. 47 et 48

Dewar, James. *Colonization of the County of Beauharnois : on the south bank of the St-Lawrence, near the city of Montreal and the jonction of Lower and Upper Canada with the state of New York together with the terms and conditions of sale of an extensive territory....* Publié pour the North American Colonial Association of Ireland. London. 1840.

Domon, G., Beudet, G. et M. Joly. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Isabelle Quentin, éditeur. 2000. 138 p.

Domon, G., Poullaouec-Gonidec, P., J. Froment et J. Ruiz. *Méthode d'évaluation paysagère pour route et autoroute (MEPRA) – Documentation et problématique. Stratégies méthodologiques*. Rapport de recherche. Chaire en paysage et environnement. Université de Montréal. 2004. 192 p.

Donadieu, P. et E. Mazas. *Des mots de paysage et de jardin*. Éditions Educagri. 2002. 316 p.

Dorion, H., Y. Laframboise et P. Lahoud. *Le Québec, 40 sites incontournables*. Éditions de l'Homme. 2003.

Ferry, L. *Homo aestheticus : l'invention du goût à l'âge démocratique*. Paris : Grasset, 1990. 441 p.

Fride, R., P. Carrassat et I. Macardé. *Comprendre et reconnaître les mouvements dans la peinture*. Larousse. Paris. 1999. 239 p.

Gareau, Abbé C.-A. *Aperçu historique de Terrebonne. 200<sup>e</sup> Anniversaire de fondation et Congrès Eucharistique*. Terrebonne. Imprimerie des Sourds-Muets. Montréal. 1927. 81 p.

Gauthier, Raymonde. *Les manoirs du Québec*. Éditions Fides. Collection Loisirs et Culture. Montréal, Québec. 1976. 244 p.

Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine. *L'Île des Moulins*. 1979. 61 p.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction régionale du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Verchères. Service de la mise en valeur du patrimoine. Québec. 1984. 170 p.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction régionale du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Beauharnois. Service de la mise en valeur du patrimoine. Québec. 1982. 125 p.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction régionale du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Terrebonne. Service de la mise en valeur du patrimoine. Québec. 1984. 245 p.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction régionale du Québec. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : analyse du paysage architectural*. Comté de Chambly. Service de la mise en valeur du patrimoine. Québec. 1984. 232 p.

Gouvernement du Québec. *Sud du Québec*. Deuxième édition. 1975. 136 p.

Grant, G. Munro. *Le Québec pittoresque*. Ouvrage illustré sous la direction de L.R. O'Brien, avec la reproduction de cent cinquante-huit gravures sur bois. Cahiers du Québec. HMH, Hurtubise. 1991 (première édition publiée en 1882). p. 208 à 212

Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. *Notre patrimoine, un présent du passé*. 2000. 59 p.

Hanna, D. B. « Les réseaux de transport et leur rôle dans l'étalement urbain de Montréal » in *Barcelona-Montréal : desarrollo urbano comparado /*

*développement urbain comparé*. Sous la direction de Horacio Capel et Paul-André Linteau. Universitat de Barcelona. p. 117-132

Hill, C. *Le Groupe des Sept*. La Collection du Musée des beaux-arts du Canada. Les publications du Québec. 1997. 70 p.

Isaac W., Jr. *Travels through the states of North America, and the provinces of upper and lower Canada during the years 1795, 1796, 1797. 1799.*

Julien, Y. *Beauharnois ... d'hier à aujourd'hui*. Éditions Ville de Beauharnois. Deuxième édition, revue et augmentée. Imprimerie Art Graphique inc. 1985. 427 p.

Julien, Y. *Beauharnois ... d'hier à aujourd'hui*. Tome II. Éditions Ville de Beauharnois. Imprimerie Art Graphique inc. 1990. 151 p.

Julien, Y. *Beauharnois : 1819-1969*. Comité de l'album-souvenir. 1969. 113 p.

L'allier, P. *Adrien Hébert*. Musée du Québec. 1993. 193 p.

Lamarche, B. « *Canadian Architect* remet ses prix annuels. Les Québécois raflent la quasi-totalité des prix d'architecture ». *Le Devoir*. Samedi 27 décembre 2003, p. A4

Larivière, C., Cécile Gélinas et Gilles Jalbert. *Histoire des travailleurs de Beauharnois et Valleyfield*. Les éditions Albert St-Martin. 1974. 44 p.

La Société technique d'Aménagement Régional inc. (SOTAR). *Plan d'urbanisme*. Ville de Terrebonne. 1991. 98 p.

La Société technique d'Aménagement Régional inc. (SOTAR). *Vieux-Terrebonne, dossier iconographique*. Document produit avec la collaboration de Léon Robichaud, Claude Pronovost, Gérard Beaudet et Nathalie Rose. 1994.

Laurin, S. *Les Laurentides*. Les Éditions de l'IQRC. Les régions du Québec. Histoire en bref. 2000. 190 p.

Lynch, K. *The image of the city*. Technology Press : M.I.T. Press, Cambridge, Mass. Coll. Joint Center for Urban Studies. 1960. 196 p.  
Ministère de la voirie et des mines. *Sur les routes de Québec. Guide du touriste*. Bureau provincial du tourisme. Québec. Canada. Novembre 1929. 874 p.

Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine. *L'île des Moulins, Terrebonne*.

Modulations historiques inc. *Région de Montréal. Les moulins à vent, biens archéologiques classés : histoire et évolution du bâti*. Ministère des Affaires culturelles, direction générale de Montréal, direction de Montréal. p. 46 à 59

Montpetit C., P. Poullaouec-Gonidec et G. Saumier. « Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle ». *Cahiers de Géographie du Québec*. Volume 46, numéro 128. Septembre 2002. p. 165-189

Monty, L. « Le grand hôtel » in *Les Cahiers de la seigneurie de Chambly*. Début du 20<sup>ième</sup> siècle à Chambly : dix-huit courts articles écrits par des citoyens qui racontent leur village. Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. Numéro 20. Mai 1995. p. 14 à 16

Municipalité de Chambly. *Plan d'urbanisme de Chambly*. 1991.

Municipalité de Verchères. *À la découverte du vieux Verchères. Randonnée pédestre au cœur du village de Verchères*. Comité de toponymie et d'Histoire de Verchères. Révisé en 2001.

Municipalité de Verchères. *Verchères, 1710-1985*. Les albums souvenirs québécois. 1985. 263 p.

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. *Politique culturelle, MRC de Beauharnois-Salaberry : Terre ... De Culture*. 2000. 38 p.

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. *Répertoire des ressources culturelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry : répertoire d'artistes et guide des ressources*. Service « culture et patrimoine ». Première version. 2002. 95 p.

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. *Schéma d'aménagement révisé (seconde version)*. 2000.

Municipalité régionale de comté de Lajemmerais. *Schéma d'aménagement*. 1987.

Municipalité Régionale de Comté de Lajemmerais. *Schéma d'aménagement*. 2002.

Municipalité Régionale de Comté des Moulins. *Schéma d'aménagement*. 1987.  
Municipalité Régionale de Comté des Moulins. *Schéma d'aménagement révisé*. 2002.

Noppen, L. *Ile des Moulins, Terrebonne*. in « Les chemins de la mémoire » (Monuments et sites historiques du Québec) (volume II). Commission des biens



culturels du Québec. Québec : La Commission. Publications du Québec. 1990-2001. p. 429 à 433

Poullaouec-Gonidec, P. « Les cultures du paysage » in *Traité de la culture*. Les éditions de l'IQRC. Les Presses de l'Université Laval. 2002. p. 643 à 660.

Poullaouec-Gonidec, P., C. Montpetit, G. Domon et al. *Concept et opérationnalisation du paysage : balisage du concept de paysage, des méthodes et des enjeux publics au Québec*. Projet de recherche. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications et à Hydro-Québec. Avril 2001.

Poullaouec-Gonidec, P., P-L. Martin et J. Epstein. *Trois regards sur le village de Verchères : essai de caractérisation du paysage. Rapport final*. Présenté au ministère de la Culture du Québec, direction de la Montérégie. École d'architecture de paysage. Faculté de l'aménagement. Montréal. 1993. 104 p.

Poullaouec-Gonidec, P. et P. Jacobs. *Projet de paysage, village de Verchères. Argumentaire. Rapport final*. École d'architecture de paysage. Université de Montréal. Octobre 1995. 68 p.

Poullaouec-Gonidec, P., Gariépy, M., Adamczyk, G., Montpetit, C. et Paré, A. *Cadre de vie : balisage des concepts et perspectives de développement*. Projet de recherche. Chaire en paysage et environnement. Université de Montréal. 2001. 39 p.

Reford, A. *Des jardins oubliés : 1860 à 1960*. Les Jardins de Métis. L'Association des jardins du Québec. Les publications du Québec. Gouvernement du Québec. 2000. 208 p.

Robichaud, L. « Terrebonne d'hier à aujourd'hui ». *Continuité*. Numéro 60. Printemps 1994. p. 39 et 40

Roger, A. *Court traité du paysage*. Éditions Gallimard. Bibliothèque des sciences humaines. 1997. 199 p.

Roger, A. « Histoire d'une passion théorique ou comment devenir un Rabeliot du Paysage » in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Dirigé par Augustin Berque. Pays/Paysages. Éditions Champ Vallon. 1994. pp. 109-123

Rougerie, G. et N. Beroutchachvili. *Géosystèmes et paysages : bilan et méthodes*. Paris. Colin. Collections U. Géographie. 1991. 302 p.

Roussan, J. de (avec la collaboration de Micheline Huard). *Québec en peinture / Quebec in painting*. Roussan Éditeur inc. 1989. p. 10 à 23

Roy, P-G. *Old manors, old houses*. Commission des monuments historiques de la Province de Québec. Québec. 1927. 376 p.

Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. *Chambly-Richelieu. Un siècle d'histoire ... en cartes postales*. 1999. 70 p.

Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. *Les grands personnages de Chambly*. Exposition 2000. 76 p.

Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. *Chambly : 1665-1990*. Éditions Louis Bilodeau et fils. Collection "Les albums souvenirs québécois". 1990. 430 p.

Trépanier, E. « La représentation de l'espace canadien dans la peinture québécoise de l'Entre-deux-guerres » in *L'espace canadien et ses représentations*. Sous la direction de Sylvie Guillaume, Christian Lerat et Marie-Lyne Piccione avec la collaboration de Bernadette Rigal-Cellard. Centre des études canadiennes de Bordeaux. Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. Numéro 217. 1996. p. 43 à 53

Trépanier, E. et Y. Lamonde. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. Institut québécois de recherche sur la culture. 1986. 319 p.

Ville de Beauharnois. *Plus que jamais une place dans l'histoire !*

Ville de Terrebonne. *Programme de mise en valeur du Vieux Terrebonne. L'Île-des-Moulins : guide d'intervention*. Réalisé par La Société technique d'Aménagement Régional inc. (SOTAR). 1994. 71 p.

Villeneuve, L. « Paysage et représentations collectives au Québec : le cas de Baie-Saint-Paul à la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle » in *Les Actes du colloque "Histoire Mythique et Paysage Symbolique"*. Laboratoire de géographie historique / Centre Interuniversitaire d'Études Québécoises, Université Laval. Sous la direction de Serge Courville et Brian Osborne. Cheminements. 1997. p. 77 à 87

Van Zuylen, G. *Tous les jardins du monde*. Découvertes Gallimard. Art de vivre. 1994. 176 p.

Voyer, L. *Églises disparues*. Patrimoine du Québec. Ouvrage réalisé avec la collaboration de André Laberge, Gaétan Chouinard, Claude Paulette et Luc Noppen. Éditions Libre Expression. 1981. 168 p.

Zins, M. et Jacques, J. « La valeur touristique et économique des paysages ». *Téoros*, 18 (1). 1999. pp. 48 à 51

## Références électroniques

Archives nationales du Canada. Site internet de la Mémoire vivante, [En ligne] [http://www.archives.ca/05/0509\\_f.html](http://www.archives.ca/05/0509_f.html) (Page consultée le 02 octobre 2003)

Association des plus beaux villages du Québec. Site internet de l'Association des plus beaux villages du Québec, [En ligne] <http://www.beauxvillages.qc.ca> (Page consultée le 08 octobre 2003)

Comité Rues principales de Verchères. Site internet du Comité Rues principales de Verchères, [En ligne] <http://www.ruesprincipales.vercheres.qc.ca/> (Page consultée le 07 octobre 2003)

Conseil du paysage québécois. Site internet du Conseil du paysage québécois, [En ligne] <http://www.paysage.qc.ca/> (Page consultée le 16 janvier 2004)

L'île des Moulins. Site internet de l'île des Moulins, [En ligne] <http://www.ile-des-moulins.qc.ca/> (Page consultée le 13 novembre 2003)

Le Québec en image. Site internet de la Société Saint-Jean-Baptiste, [En ligne] <http://www.ssjb.com/37-38/> (page consultée le 12 novembre 2003)

Lefebvre, Christiane. *L'amnésie d'un site. Le parc des rapides, ville de Chambly*, [En ligne]. Site internet de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. <http://www.histoirequebec.qc.ca> (Page consultée le 18 novembre 2003)

Ministère de la Culture et des Communications. Site internet du Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, [En ligne] <http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/biens-culturels/index.htm> (Page consultée le 02 octobre 2003)

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Site internet du Répertoire des municipalités, [En ligne] <http://www.mam.gouv.qc.ca/accueil.asp> (Page consultée le 07 octobre 2003)

Municipalité de Verchères. Site internet de la municipalité de Verchères, [En ligne] <http://www.ville.vercheres.qc.ca>. (Page consultée le 30 septembre 2003)

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry. Site internet de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, [En ligne]. <http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/> (page consultée le 7 avril 2004)

Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu. Site internet de la Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu, [En ligne].

<http://www.vallee-du-richelieu.ca/index.html> (Page consultée le 15 novembre 2003)

Parcs Canada. Site internet du Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly, [En ligne]. [http://parkscanada.pch.gc.ca/index\\_f.asp](http://parkscanada.pch.gc.ca/index_f.asp) (Page consultée le 27 novembre 2003)

Ville de Chambly. Site internet de la Ville de Chambly, [En ligne] <http://www.ville.chambly.qc.ca> (Page consultée le 18 novembre 2003)

## **Annexes**

**Annexe 1. Carte de la Communauté métropolitaine de Montréal**



Communauté métropolitaine de Montréal

### Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal

#### Ville de Montréal 27 arrondissements

- 1 Dorval / L'Île Dorval
- 2 Mont-Royal
- 3 Westmount
- 4 Outremont
- 5 Le Bord / Sainte-Geneviève / Sainte-Anne-de-Bellevue
- 6 Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce
- 7 Pointe-à-Callière
- 8 Anjou
- 9 Côte-Saint-Luc / Hamstead / Monrovia-Ouest
- 10 Côte-Saint-Luc / Hamstead / Monrovia-Ouest
- 11 Côte-Saint-Luc / Hamstead / Monrovia-Ouest
- 12 Verdun
- 13 Pierrefonds / Senneville
- 14 Saint-Leonard
- 15 Saint-Hubert
- 16 Lasalle
- 17 Rivière-des-Prêtres / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est
- 18 Saint-Denis
- 19 Saint-Denis
- 20 Saint-Denis
- 21 Parc Mont-Royal
- 22 Parc Mont-Royal
- 23 Parc Mont-Royal
- 24 Parc Mont-Royal
- 25 Parc Mont-Royal
- 26 Parc Mont-Royal
- 27 Lac Beauport

#### Ville de Longueuil 7 arrondissements

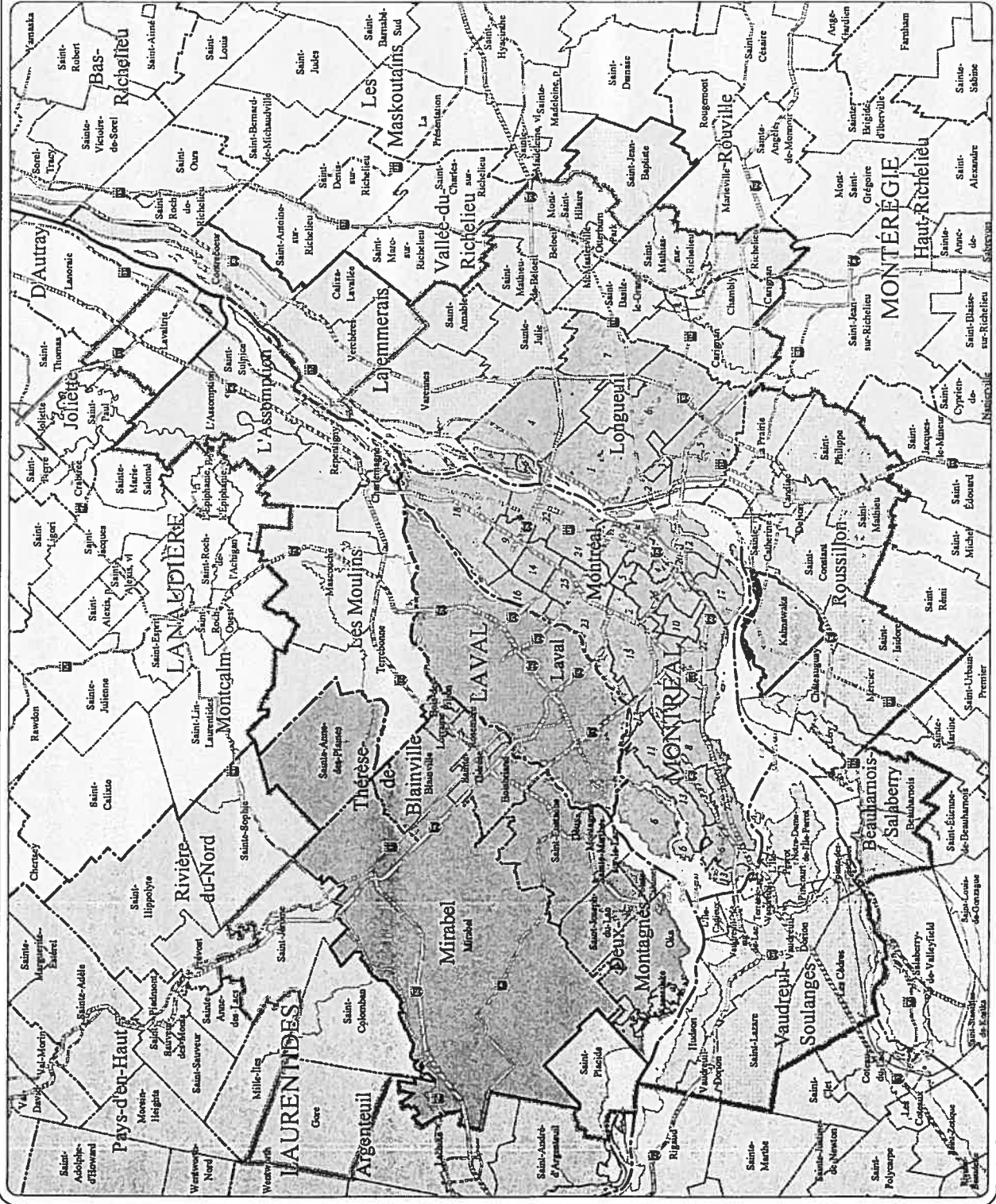
- 1 Vevey Longueuil
- 2 Saint-Lambert / Lemoyne
- 3 Saint-Lambert / Lemoyne
- 4 Beauport
- 5 Beauport
- 6 Saint-Hubert
- 7 Saint-Basile-de-Messerville

- CMAM
- RMR
- Région administrative
- MRC
- Municipalité
- Arrondissement

- Autoute
- Réseau routier
- Route provinciale



Juillet 2002



## **Annexe 2. Grilles d'analyse**



<b>Municipalité de Chambly</b> <b>Grille d'analyse de la</b> <b>sensibilité paysagère</b>	<b>Entre la fin du XIX<sup>ème</sup> et</b> <b>le début du XX<sup>ème</sup> siècle</b>	<b>Des années 1970 à</b> <b>aujourd'hui</b>
<b>Le contenu capté par le regard :</b> <b>composantes territoriales du site</b> <b>révélées</b>		
Composantes biophysiques	Le bassin de Chambly, la rivière Richelieu, les rapides, le mont St-Hilaire, la végétation luxuriante, les îles en amont du bassin	Le bassin de Chambly, la rivière Richelieu, les rapides, le mont St-Hilaire, la végétation luxuriante, les îles
Composantes anthropiques	Les manoirs seigneuriaux, les maisons bourgeoises de l'actuelle rue Richelieu, le fort de Chambly, l'hôtel de ville, le monument de Salaberry, l'église Saint-Joseph, l'église St-Stephen's, les institutions scolaires, les commerces, les industries, le pont, le déversoir, la gare ferroviaire	Le fort de Chambly, la marina, les maisons bourgeoises de la rue Richelieu, la rue Bourgogne, la rue Martel, l'hôtel de ville, le monument de Salaberry, l'église Saint-Joseph, l'église St-Stephen's, les parcs riverains, le déversoir
Organisation spatiale (en lien avec le visuel)	Premiers établissements (dont édifices institutionnels et religieux) implantés le long du bassin (avec points de vue sur le fort de Chambly) et les rapides, manoirs seigneuriaux et maisons monumentales localisées aux abords de la rivière Richelieu, le fort de Chambly édifié à proximité de l'ouverture du bassin, le long de la rivière, au pied des rapides, maison de l'artiste Cullen implantée sur le site de l'ancien manoir Yule, l'église anglicane localisée près du fort	Concentration de bâtiments d'intérêt exceptionnel (aux plans historique et architectural) sur les rues Richelieu, Bourgogne et Martel, institutions religieuses et administratives implantées en bordure du bassin, le fort de Chambly existe toujours, les somptueuses maisons de Salaberry (classée par le gouvernement fédéral) et Cullen sont en excellent état, l'église



	l'ensemble du cadre végétal Champs visuels ouverts : un regard panoramique sur les lieux (sites grandioses)	
<b>Les projets d'aménagement et autres initiatives</b>		
Projets, interventions	Premier projet de restauration du fort de Chambly	<p>Classement, restauration et mise en valeur du fort de Chambly et du site par le gouvernement fédéral (Patrimoine canadien et Parcs Canada), ancien site du complexe industriel transformé en espace vert par la municipalité, plusieurs parcs riverains et aménagement d'une bordure riveraine</p> <p>Intention de protéger et de restaurer les richesses patrimoniales à des fins économiques, touristiques et sociales et volonté de susciter l'attractivité en vue de développer aux plans résidentiel, commercial et industriel</p>
Caractéristiques de la mise en forme		Restauration historique du monument (fort ) et mise en valeur du site par la réalisation

Autres initiatives	<p>Démarches revendicatrices et de sensibilisation patrimoniale par un citoyen auprès de la population et des organismes publics</p>	<p>de différents projets d'aménagement (parcs)</p> <p>Nombreux événements et activités artistiques, socio-culturels et touristiques (ex. expositions, fêtes, symposiums d'art, rassemblements, mises en scène historiques, etc.)</p> <p>Projet de passerelle au dessus des rapides (en utilisant la structure de l'ancien barrage hydro-électrique)</p>
<p><b>Regard porté sur le(s) site(s) aménagé(s)</b></p> <p>Nouveau phénomène d'émergence paysagère</p>		<p>Existence d'une ré-émergence paysagère : paysage d'intérêt patrimonial</p>

<b>Municipalité de Terrebonne</b> Grille d'analyse de la sensibilité paysagère	Entre la fin du XIX <sup>ème</sup> et le début du XX <sup>ème</sup> siècle	Des années 1970 à aujourd'hui
<b>Le contenu capté par le regard :</b> <b>composantes territoriales du site</b> <b>révélées</b>		
Composantes biophysiques	La rivière des Mille-Iles, l'île des Moulins, la pointe de l'île Saint-Jean, les autres îles et îlots, les rapides, le surplomb, la terrasse inférieure, l'étang Masson, la végétation luxuriante	La rivière des Mille-Iles, l'île des Moulins, la pointe de l'île Saint-Jean, le surplomb, la terrasse inférieure l'étang Masson
Composantes anthropiques	La rue Saint-Louis, les moulins Masson, le manoir Masson, les petites rues de la basse-ville, le noyau villageois, la chapelle Saint-Louis, le déversoir, les somptueuses résidences monumentales, les écluses des moulins, le parc Masson, les ponts, les commerces (hôtels, restaurants)	La rue Saint-Louis et ses superbes bâtiments, le Vieux-Terrebonne avec ses rues et ses composantes bâties, l'église Sainte-Marie, le déversoir, le site et les bâtiments de l'île-des-Moulins, le boulevard des braves, l'hôtel de ville
Organisation spatiale (en lien avec le visuel)	Bâtiments de l'île des Moulins édifiés en pierre de taille grise et sont d'une grande qualité architecturale, premier manoir seigneurial, première chapelle et première place publique implantés sur la pointe de la terrasse inférieure, magnifiques maisons bourgeoises avec jardins monumentaux sur le surplomb de la rue St-Louis, second manoir sur le surplomb de la rue Saint-Louis à proximité de l'étang des moulins, troisième manoir et institutions religieuses	Concentration de bâtiments d'intérêt exceptionnel (aux plans historique et architectural) dans le secteur ancien, Aménagements des rives de la pointe de la terrasse inférieure et de la pointe de l'île Saint-Jean en parcs, caractère prestigieux présent sur la rue Saint-Louis avec bâtiments institutionnels monumentaux

	(créant un prestigieux pôle) sur le surplomb de la rue Saint-Louis (avec vue sur l'île des moulins et la rivière), splendide manoir Masson construit en pierre de taille et dominant l'île des Moulins (avec jardin formel et superbe parterre de façade ), rue Saint-Louis à l'ouest était un front de villégiature cossue, église anglicane et école anglaise implantée sur la partie ouest de la rue Saint-Louis	(religieux et scolaires) et superbes résidences en excellent état, le site de l'Île-des-Moulins et ses bâtiments sont en excellent état, le manoir Masson est en excellent état, église anglicane et école anglaise sont en excellent état, parc Masson aménagé sur le site du second manoir seigneurial
<b>Le type de regard porté</b>		
Porteur(s) du regard sensible aux paysages	Population anglophone, membres de la bourgeoisie marchande anglophone et francophone, membres du clergé, villégiateurs (surtout anglais), notables montréalais, artistes, administration municipale	Groupes de résidents sensibilisés au patrimoine, artistes, administration municipale, population de vieille souche, nouveaux arrivants, organismes communautaires socioculturels, les membres du clergé
Nature du regard	Forte sensibilité paysagère Plusieurs représentations paysagères photographiques Variété de cartes postales anciennes Sensibilité empreinte de romantisme Existence de compositions paysagères récurrentes Représentations des plans d'eau et de leur animation (rapides)	Forte sensibilité paysagère Nombreuses représentations paysagères picturales (regard artialisant) Plusieurs artistes associés à l'art visuel Représentations des plans d'eau, de leur animation (rapides) et des rives (dont les

	<p>Intérêts pour le cadre bâti de qualité, les espaces publics et l'ensemble du cadre végétal</p> <p>Champs visuels étroits : un regard sur les espaces du quotidien</p>	<p>espaces riverains aménagés)</p> <p>Intérêt global pour le secteur ancien</p> <p>Intérêts pour le site de l'Île-des-Moulins, le cadre bâti de qualité et l'ensemble du cadre végétal</p>
<p><b>Les projets d'aménagement et autres initiatives</b></p>		
<p>Projets, interventions</p>		<p>Classement de l'Île des Moulins et projet de mise en valeur patrimoniale et paysagère du site par le gouvernement provincial (ministère des Affaires culturelles)</p> <p>Classement de bâtiments anciens du Vieux-Terrebonne par le gouvernement provincial</p> <p>Redynamisation et mise en valeur du Vieux-Terrebonne avec diverses interventions initiées par l'instance municipale et avec l'aide du domaine privé (ex. programmes d'amélioration de quartier et rénovation résidentielle, PPU, PIA, concours, etc.)</p>
<p>Caractéristiques de la mise en forme</p>		<p>Création de l'Île-des-Moulins à partir d'une restauration architecturale et paysagère</p>

		<p>Barrage-déversoir transformé en passerelle, aménagement de la pointe de l'île Saint-Jean en parc, création d'espaces verts riverains, implantation d'un théâtre de plein air et intégration d'œuvres d'art (sculptures monumentales) sur l'île-des-Moulins</p>
<p>Autres initiatives</p>		<p>Différentes activités estivales et hivernales (ex. visites guidées, tours de bateaux, expositions) Patinoires, glissades, sentiers et services Plusieurs événements tout au cours de l'année (ex. carnavaux, concerts, festivals, etc.) Circuit patrimonial proposé dans le Vieux-Terrebonne</p>
<p><b>Regard porté sur le(s) site(s) aménagé(s)</b></p>		
<p>Nouveau phénomène d'émergence paysagère</p>		<p>Existence d'une ré-émergence paysagère : paysage d'intérêt patrimonial</p>



Municipalité de Verchères Grille d'analyse de la sensibilité paysagère	Entre la fin du XIX <sup>ème</sup> et le début du XX <sup>ème</sup> siècle	Des années 1970 à aujourd'hui
Le contenu capté par le regard : composantes territoriales du site révélées		
Composantes biophysiques	Aucune	L'importante dénivellation présente devant l'église paroissiale (récurrence peu marquée)
Composantes anthropiques	Le moulin banal, la rue Marie-Victorin (rue principale), le monument de Madeleine de Verchères, l'église Saint-François-Xavier, les autres institutions religieuses	Le moulin banal, la rue Marie- Victorin (rue principale), le monument de Madeleine de Verchères, l'église Saint- François-Xavier
Organisation spatiale (en lien avec le visuel)	Mode d'établissement pas explicitement imputable à une préoccupation visuelle Faible rapport au plan d'eau (fleuve St- Laurent) (sauf pour les activités nautiques) Bâtiments tournant le dos au fleuve	Mode d'établissement pas explicitement imputable à une préoccupation visuelle Faible intérêt visuel pour le fleuve Saint-Laurent et pour les îles à l'opposite (nouveaux développements résidentiels ne mettant pas en valeur la vue sur le fleuve (causant même une obstruction))
<b>Le type de regard porté</b>		
Porteur(s) du regard sensible aux paysages	Population agricole et ouvrière franco- catholique, quelques villégiateurs	Population agricole et ouvrière franco-catholique, néo-ruraux
Nature du regard	Faible sensibilité	Faible sensibilité

	<p>Peu de représentations paysagères</p> <p>Un regard de nature documentaire</p> <p>Valeur donnée à l'historicité</p> <p>Intérêts pour l'histoire locale, les institutions religieuses et la rue principale du village</p>	<p>Peu de représentations paysagères</p> <p>Réurrence de la composition :</p> <p>moulin-monument Madeleine</p> <p>Un regard idéalisant de façon illusoire le lieu à partir des valorisations associées généralement à la territorialité québécoise (ruralité, rue principale, petites rues du noyau villageois, clocher de l'église, etc.)</p> <p>On représente les symboles locaux (monument Madeleine, moulin banal, église, etc.)</p> <p>Un point de vue sur le secteur du quai municipal vu depuis le fleuve</p> <p>Intention de favoriser l'attrait touristique et volonté de susciter l'intérêt en vue de développer au plan résidentiel</p>
<p><b>Les projets d'aménagement et autres initiatives</b></p> <p>Projets, interventions</p>		<p>Petits projets d'aménagement d'espaces publics mis en œuvre par la municipalité avec le programme Rues principales (parc des pionniers, sentier</p>

		riverain, gloriette, etc.) Peu d'interventions de protection et de mise en valeur patrimoniales du secteur ancien Intention gouvernementale (provincial + municipal) de mettre en oeuvre un projet de paysage local : projet-pilote non concrétisé
Caractéristiques de la mise en forme		Aménagements paysagers, mobilier urbain, sentiers pavés, plaques d'interprétation, etc.
Autres initiatives		Quelques événements municipaux (parc des pionniers), galerie d'art en été dans le moulin banal, parcours proposé du Vieux-Village
<b>Regard porté sur le(s) site(s) aménagé(s)</b>		
Nouveau phénomène d'émergence paysagère		Faible ré-émergence paysagère observable : : territoire d'intérêt patrimonial

<b>Municipalité de Beauharnois</b> Grille d'analyse de la sensibilité paysagère	Entre la fin du XIX <sup>ième</sup> et le début du XX <sup>ième</sup> siècle	Des années 1970 à aujourd'hui
<b>Le contenu capté par le regard :</b> <b>composantes territoriales du site</b> révélées		
Composantes biophysiques	Embouchure de la rivière Saint-Louis, les chutes, le fleuve Saint-Laurent (lac Saint-Louis), les îles, le rapide de Beauharnois, le mont Royal, le surplomb, la pointe Saint-Louis, la végétation luxuriante, la terrasse inférieure	La pointe Saint-Louis, l'embouchure de la rivière Saint-Louis, les chutes, la rivière Saint-Louis, la présence végétale
Composantes anthropiques	Les manoirs seigneuriaux, le noyau villageois, la première chapelle, l'église Saint-Clément, presbytère, vieux collège, couvent, église presbytérienne, industries, le pont, la gare ferroviaire, le déversoir, la place du marché, les rues du secteur ancien, les institutions scolaires	Église Saint-Clément, quelques composantes bâties du noyau ancien, ancienne gare ferroviaire
Organisation spatiale (en lien avec le visuel)	La manoir implanté à l'embouchure de la rivière, institutions (religieuses et scolaires) et second manoir localisé sur le surplomb (dominant la ville et avec points de vue sur l'embouchure de la rivière, le fleuve et les îles), église presbytérienne, cadre bâti de qualité supérieure , présence de jardins monumentaux	Premier manoir disparu, second manoir actuellement vacant (sans projet d'aménagement à venir), église presbytérienne abandonnée, moulin banal devenu propriété d'une compagnie privée, institutions religieuses laissées par les communautés, Vieux collège disparu, Collège de Beauharnois transformé pour

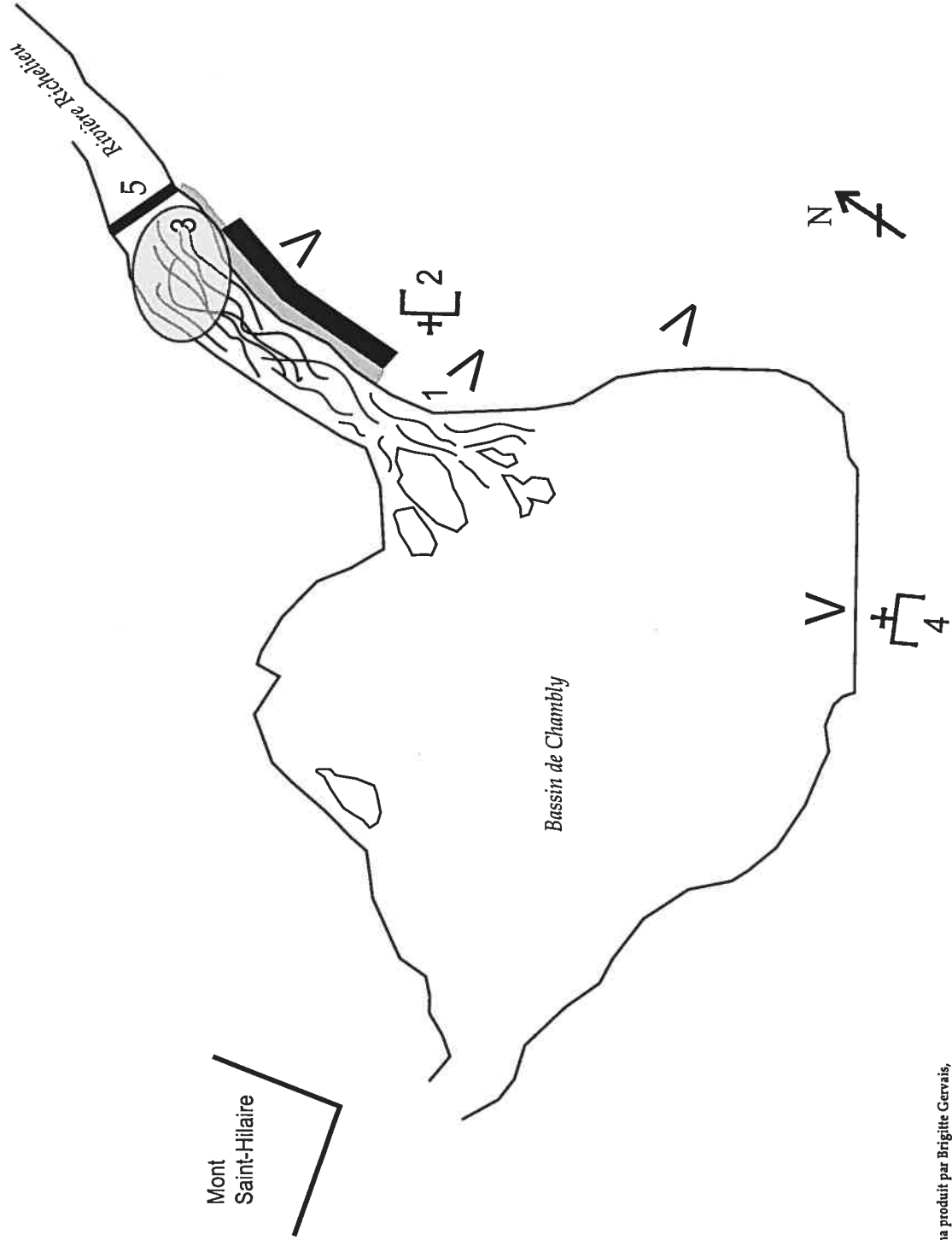
		devenir un centre communautaire, jardins monumentaux disparus
<b>Le type de regard porté</b>		
Porteur(s) du regard sensible aux paysages	Aristocrates anglais, bourgeois marchands anglais, villégiateurs, artistes anglais, riches industriels, partie de la population anglo-protestante, communautés religieuses	Population ouvrière industrielle
Nature du regard	<p>Forte sensibilité</p> <p>Nombreuses représentations paysagères picturales en lien avec le mouvement pittoresque (regard artialisant)</p> <p>Plusieurs artistes associés à l'art visuel (dont anglais au XIX<sup>ème</sup> siècle)</p> <p>Nombreuses photographies (début XX<sup>ème</sup> siècle)</p> <p>Sensibilité empreinte de romantisme</p> <p>Existence de compositions paysagères récurrentes</p> <p>Représentations des plans d'eau et de leur animation (rapides, chutes)</p> <p>Intérêt pour le cadre bâti de qualité, les jardins et l'ensemble du cadre végétal</p> <p>Champs visuels ouverts : un regard panoramique sur les lieux (sites grandioses)</p>	<p>Faible sensibilité</p> <p>Peu de représentations paysagères</p> <p>Un foisonnement végétal qui semble idéalisé</p> <p>Réurrence du point de vue : chutes, rivière et église paroissiale</p> <p>Représentation des composantes bâties du noyau ancien</p> <p>Mise en œuvre d'une fresque représentant le patrimoine local (concours mis en place par la municipalité) qui ne constitue pas une représentation paysagère en soi (amalgame de composantes territoriales et de personnages)</p> <p>On s'intéresse à l'histoire locale</p>

<b>Les projets d'aménagement et autres initiatives</b>		
Projets, interventions		<p>Peu d'interventions de protection et de mise en valeur patrimoniales dans le secteur ancien</p> <p>Petits projets d'aménagements mis en œuvre par la municipalité avec le programme Rues principales</p> <p>Intention de revitalisation commerciale du centre-ville et volonté de susciter l'attractivité en vue de développer au plan résidentiel</p>
Caractéristiques de la mise en forme		<p>Insertion de l'art sur la rue principale, mobilier urbain, aménagements paysagers, etc.</p> <p>Peu d'informations disponibles</p>
Autres initiatives		
<b>Regard porté sur le(s) site(s) aménagé(s)</b>		
Nouveau phénomène d'émergence paysagère		<p>Faible ré-émergence paysagère observable : territoire d'intérêt patrimonial</p>

### **Annexe 3. Schémas organisationnels**

# Centre historique de Chambly de la fin du XIXième siècle au début du XXIème siècle

## Schéma organisationnel

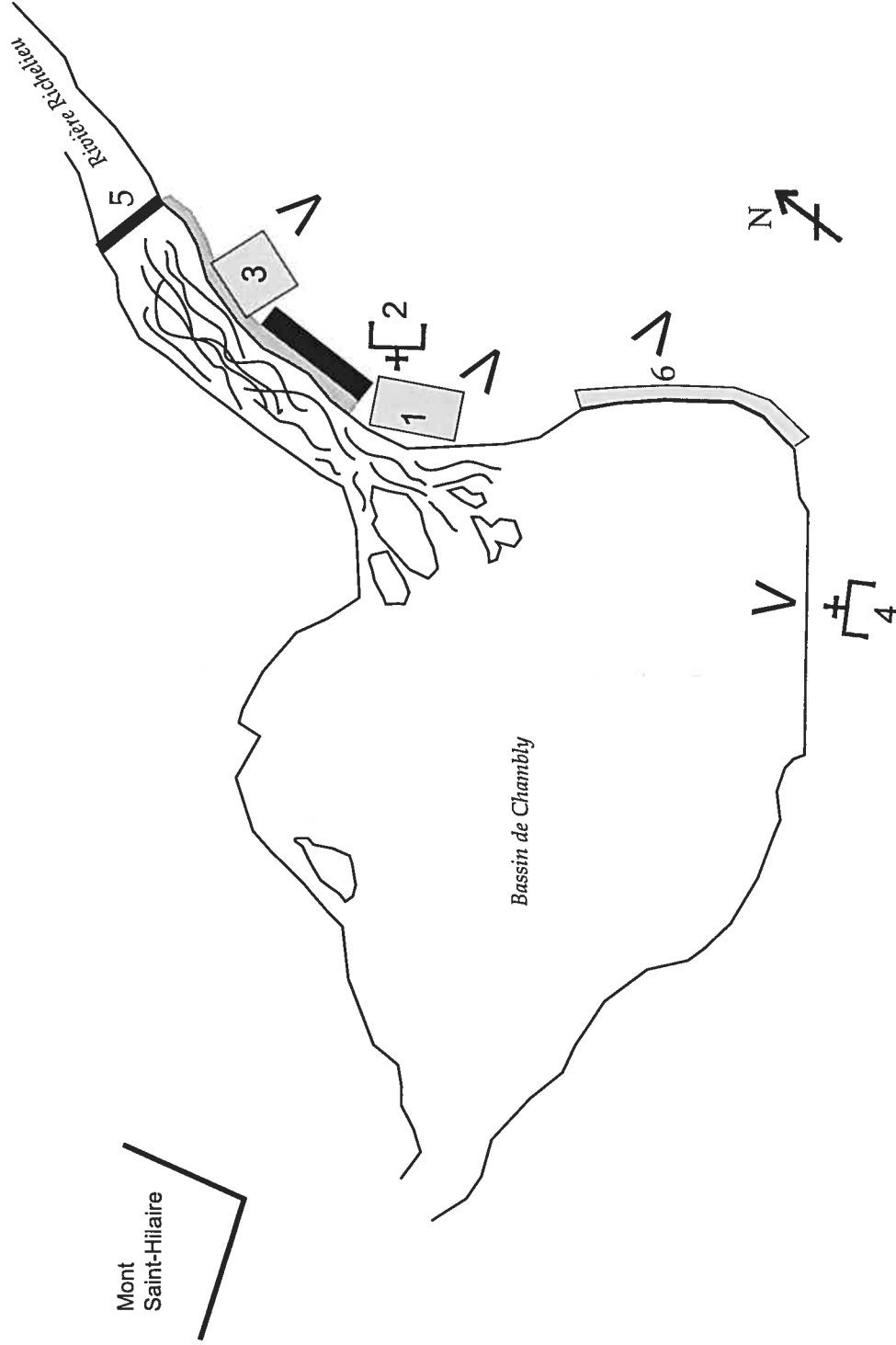


Légende	
	Rapides
1	Fort de Chambly
2	Église protestante St-Stephen's
3	Complexe industriel / hydro-électrique
4	Église catholique St-Joseph
5	Barrage-déversoir
	Ensemble constitué des manoirs et des maisons bourgeoises
	Points de vue privilégiés



# Centre historique de Chambly de 1970 à aujourd'hui

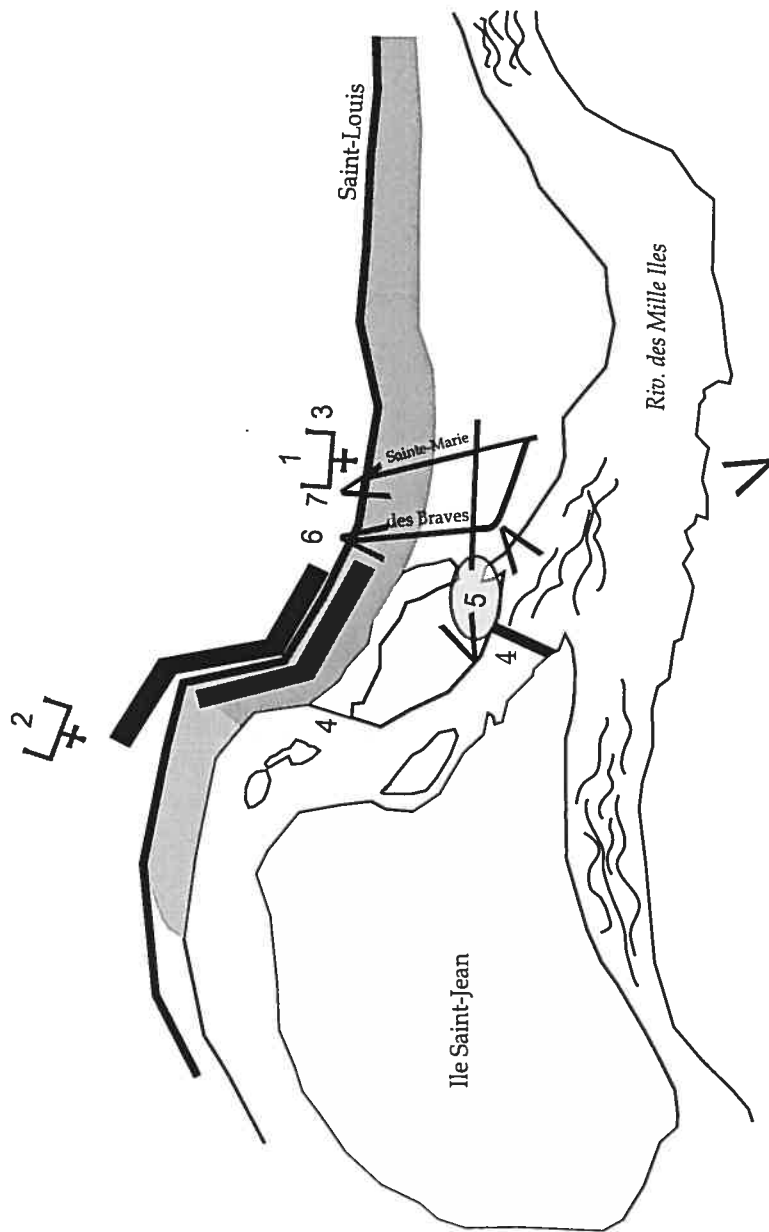
## Schéma organisationnel



Légende	
	Rapids
1	Site historique national du Canada de Fort-Chambly
2	Église protestante St-Stephen's
3	Parc des Rapides
4	Église catholique St-Joseph
5	Barrage-déversoir
	Ensemble constitué de maisons bourgeoises
	Parcs riverains
	Points de vue privilégiés

# Centre historique de Terrebonne de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup> siècle

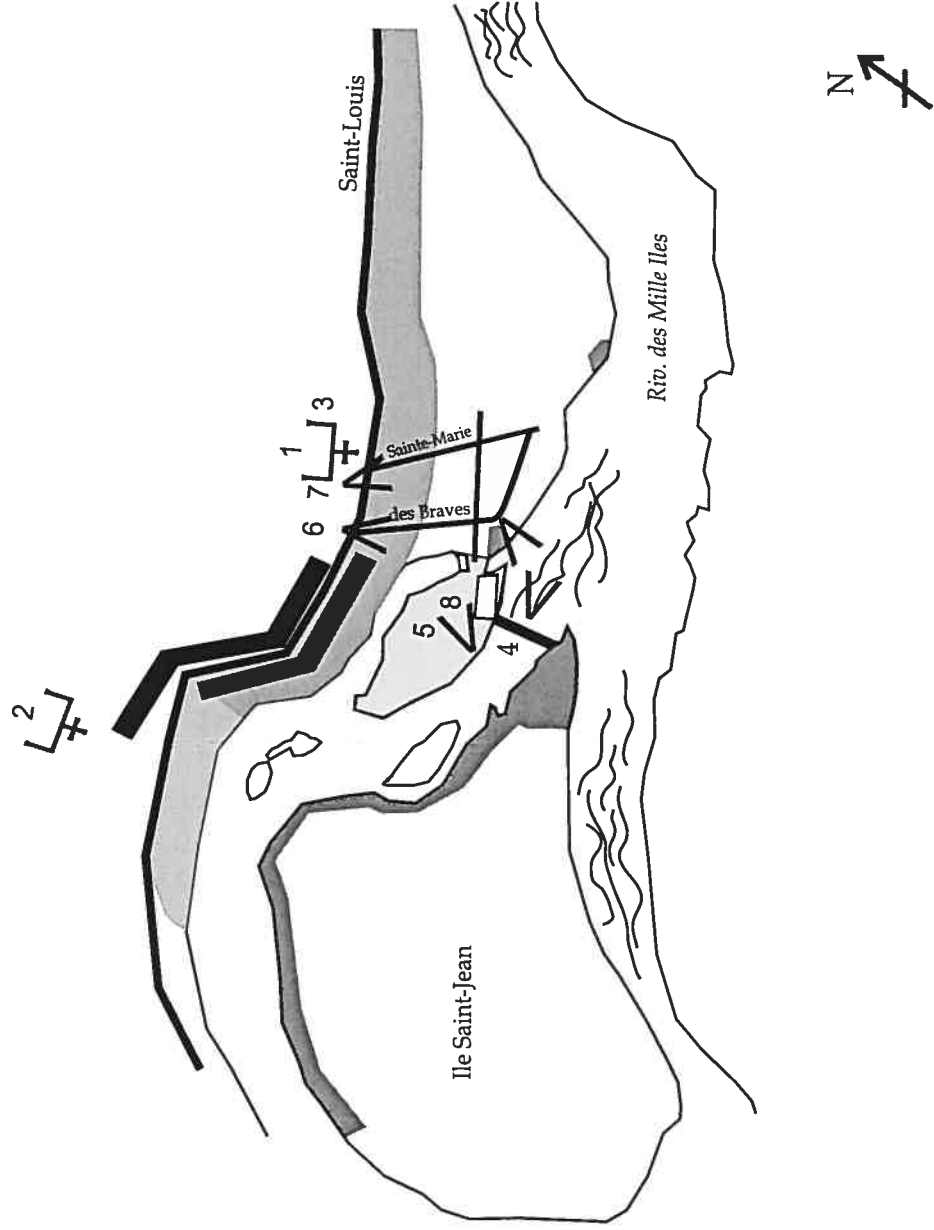
## Schéma organisationnel







Légende	
	Rapides
1	Église catholique Sainte-Marie
2	Église anglicane
3	Couvent
4	Barrage-déversoir
5	Complexe proto-industriel
6	Manoir Masson
7	Presbytère
	Maisons bourgeoises
	Points de vue privilégiés

# Centre historique de Terrebonne de 1970 à aujourd'hui

## Schéma organisationnel

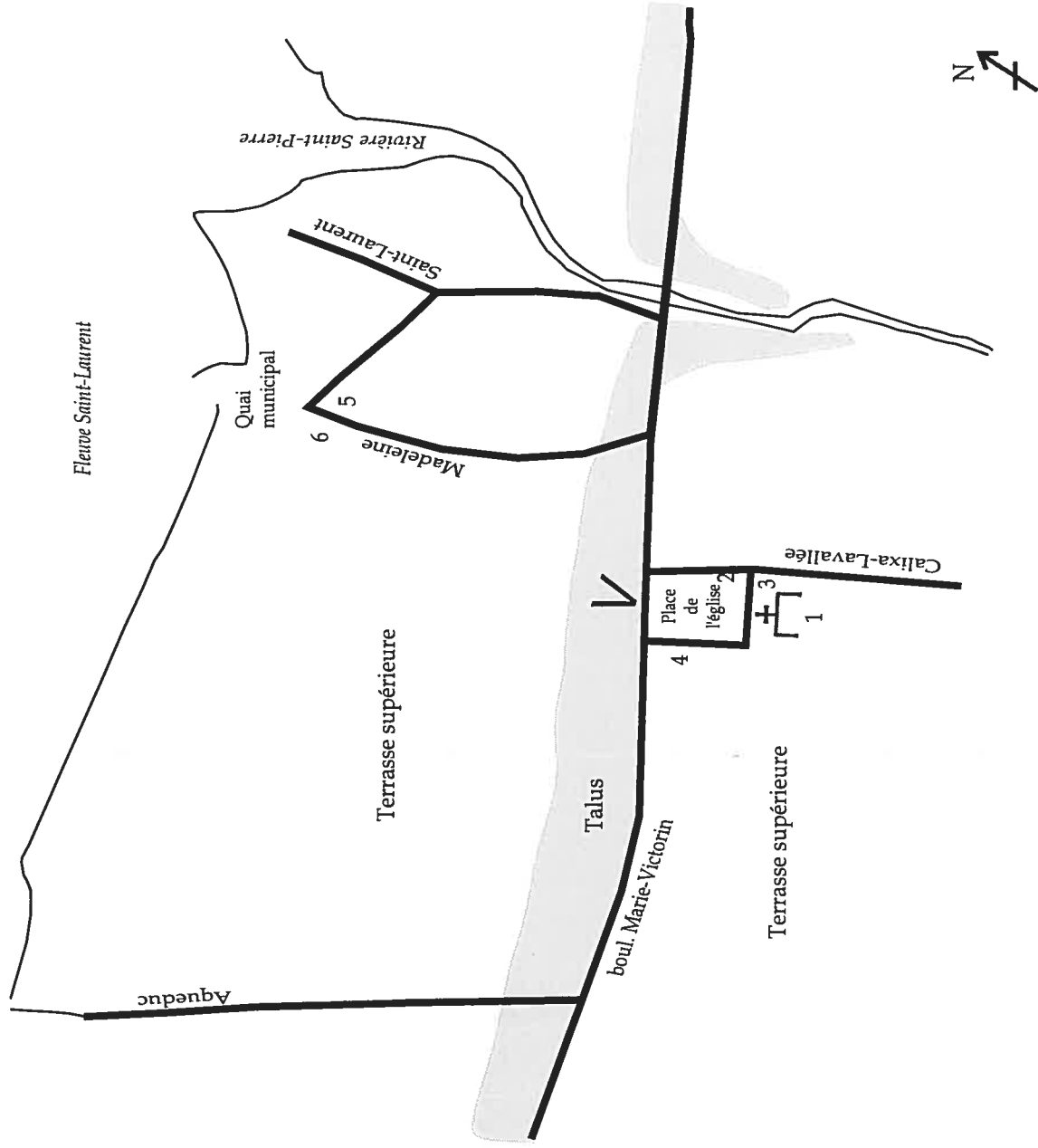


### Légende

-  Rapides
- 1** Église catholique Sainte-Marie
- 2** Église anglicane
- 3** Couvent
- 4** Passerelle
- 5** Ile-des-Moulins
- 6** Manoir Masson
- 7** Presbytère
- 8** Anciens bâtiments du complexe industriel restaurés
-  Maisons bourgeoises
-  Parcs riverains
-  Points de vue privilégiés

# Centre historique de Verchères de la fin du XIXième siècle au début du XXIème siècle

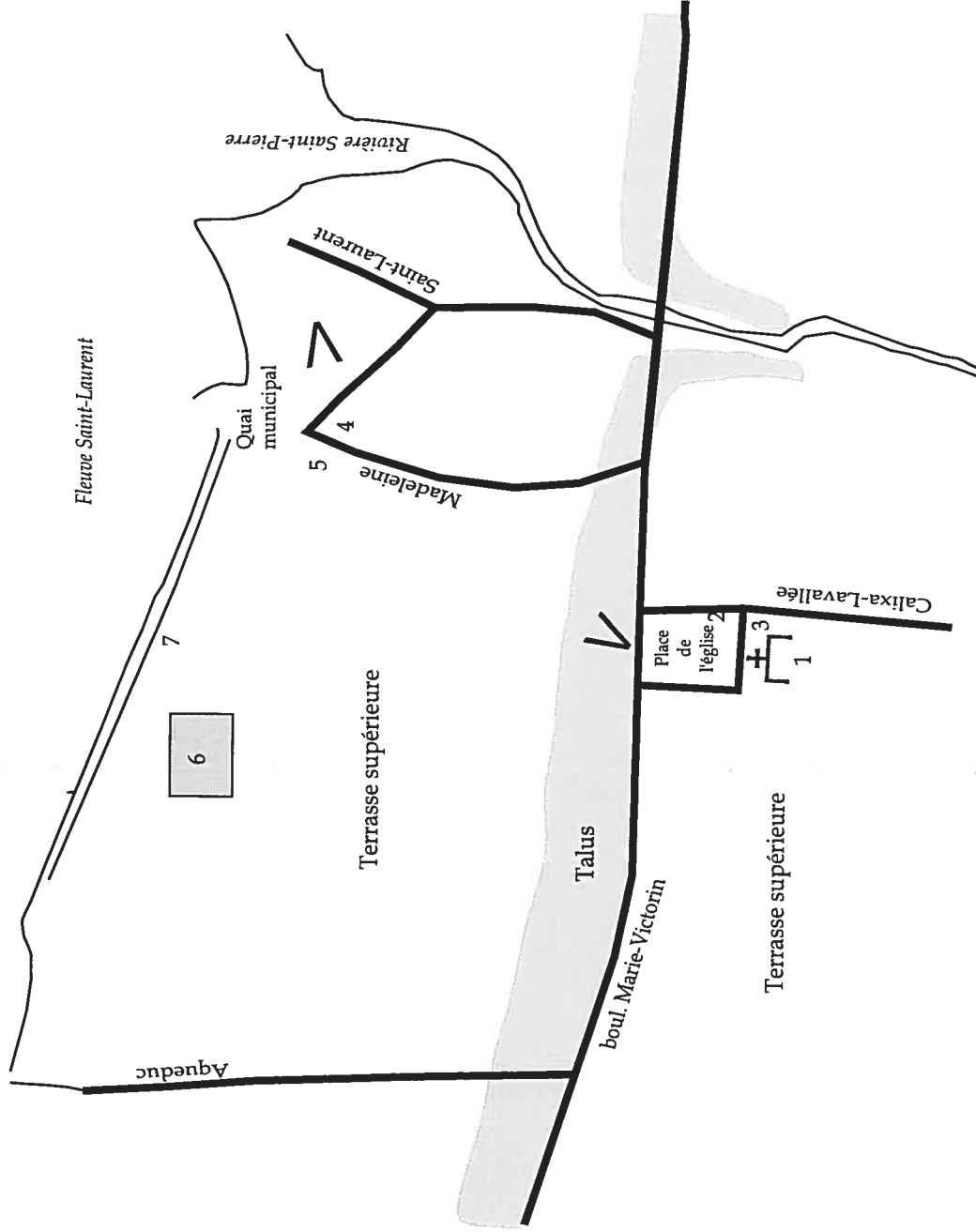
## Schéma organisationnel



Légende	
1	Église catholique Saint-François-Xavier
2	Presbytère
3	Couvent des filles
4	Collège des garçons
5	Vieux moulin seigneurial
6	Monument Madeleine de Verchères
↙	Points de vue privilégiés

# Centre historique de Verchères de 1970 à aujourd'hui

## Schéma organisationnel

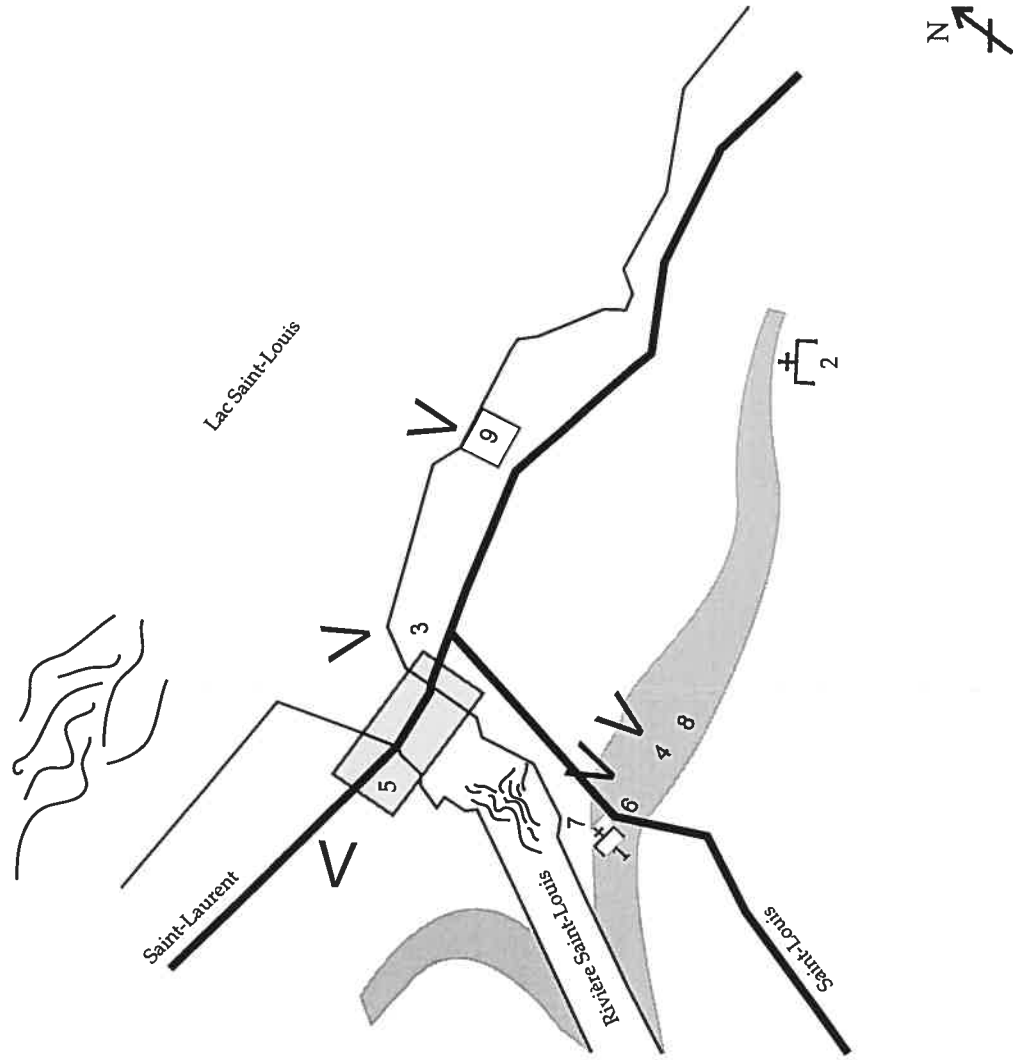


### Légende

- 1 Église catholique Saint-François-Xavier
- 2 Presbytère
- 3 Couvent
- 4 Vieux moulin seigneurial
- 5 Monument Madeleine de Verchères
- 6 Parc des pionniers
- 7 Promenade riveraine
- ∟ Points de vue privilégiés

# Centre historique de Beauharnois de la fin du XIXième siècle au début du XXIième siècle

## Schéma organisationnel

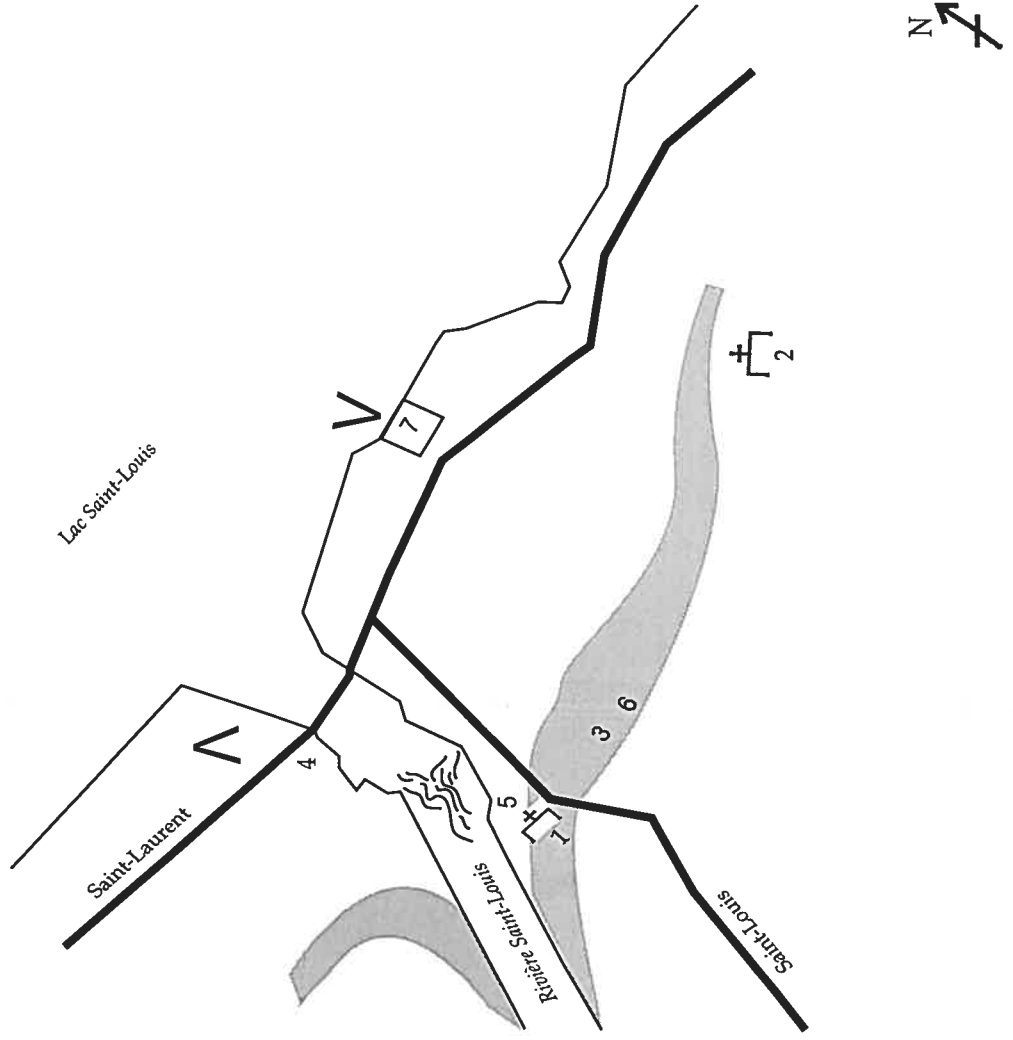




**Légende**

	Rapides et chutes
1	Église catholique Saint-Clément
2	Église protestante
3	Premier manoir (Éllice)
4	Second manoir (Robert)
5	Complexe industriel
6	Vieux Collège
7	Presbytère
8	Collège de Beauharnois
9	Parc Sauvage
	Points de vue privilégiés

# Centre historique de Beauharnois de 1970 à aujourd'hui

## Schéma organisationnel



Légende	
	Chutes
1	Église catholique Saint-Clément
2	Église protestante
3	Second manoir (Robert)
4	Ancien moulin devenu industrie
5	Presbytère
6	Collège de Beauharnois
7	Parc Sauvé
	Points de vue privilégiés